



\* 0 0 1 0 3 8 4 \*

4

# REGISTRE DES MARIAGES

## A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *St. Trux.*

---

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *200 pages.*

Lausanne, le *20 janvier* 1912.

Pour le Département :

Le Chef du service de police,

*P. A. C.*



Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du n° 1 de l'an 1876 au n° 1 de l'an 1912

Ce que nous certifions

Etay le 12 février 1912

L'officier de l'état-civil:

A. Richard



2012

2012

2012

2012

## Registre des mariages A.

N° 2

Henry - Gex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry Paul Marius, boulanger, célibataire,

originaire de Tullierens, canton de Vaud domicilié à  
Saint-Très né à  
Tullierens le vingt-un décembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Henry Samuel Charles, agriculteur et de  
Gurnia Fanny Henriette  
à Villetta

2. Gex Hélène, couturière, célibataire

originaire de Dailens, canton de Vaud domiciliée à  
Saint-Très née à  
Dailens le trente mars  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
feu Gex Alexis et de  
Jenny Panchaud née Maurer, sage-femme  
à Saint-Très

Comme témoins :

1. Louis Guissay, négociant, à Saint-Très
2. Lucien Amaron, agriculteur, à Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très, à Tullierens, à  
Dailens, à Villetta le 24 février 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le quatorze mars mil neuf cent  
douze

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé  
 acte de naissance de la fiancée  
 acte de décès du père de la fiancée  
 acte de consentement des parents Henry  
 acte de consentement de dame Panchaud  
 autorisation du C. d'Etat du 20.2.1912  
 acte de publication à Tullierens  
 acte de publication à Dailens  
 2 actes de publication à St-Très et Villetta  
 Communiqué aux bureaux de l'état  
 civil de Colombier, Tullens et  
 Bully

Les époux :

Marius Henry  
Hélène Henry

Les témoins :

L. Guissay, not.  
Amaron Lucien

L'officier de l'état civil :

A. Richaw

## Registre des mariages A.

N° 3  
Pagat - Bodoira

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pagat Jean, ouvrier, célibataire

originaire de Saint-Étienne, Loire, France domicilié à  
Saint-Tréz né à  
Saint-Étienne le premier mai  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
feu Jean Pagat, mineur et de  
Antoinette Escoffier

à Rive de Gier, Loire, France

2. Bodoira Virginie, ménagère, célibataire

originaire de Rive de Gier, Loire, France domiciliée à  
Saint-Tréz née à  
Rive de Gier le douze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
feu Bodoira Laurent Victor et de  
Valérie Marie Claire

à Saint-Tréz

Comme témoins :

1. Vincent Bodoira, verrier, à Saint-Tréz
2. Jean Pagat, verrier, à Saint-Tréz

Les publications ont eu lieu à Saint-Tréz et à Saint-Étienne le 16 février, à Rive de Gier le 17 février 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Tréz, le seize mars mil neuf cent  
douze

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés  
actes de décès des pères des fiancés  
actes de consentement des mères  
permis de domicile des fiancés  
autorisation du G. d'Etat p. publics  
publications à S. Tréz, S. Étienne  
et à Rive de Gier  
certificat de capacité du consulat  
permis de célébration de mariage  
Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne

Les époux :

Pagat Jean  
Pagat Virginie

Les témoins :

Bodoira Pierre  
Pagat Jean Baptiste

L'officier de l'état civil :

R. Richer

## Registre des mariages A.

N° 4

Nidecker Charles

Par jugement du 16 novembre 1923, déclaré définitif et exécutoire le 26 janvier 1924, le Tribunal du district de Morges a prononcé la dissolution par le divorce du mariage ci-contre. En application de l'art. 137 du C. C. S., la femme, épouse coupable, ne pourra se remarier avant un délai de 3 ans.

Et le 9 février 1924

L'officier de l'état civil

A. Richards

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nidecker Henri François, cultivateur, célibataire,

originaire de Buchillon, canton de Vaud domicilié à Saint-Tréz né à Saint-Tréz le douze juin

mil huit cent quatre vingt sept fils de Julien Nidecker, vigneron et de

Maria née Bigler à Saint-Tréz

2. Charles Marie Elise, ménagère, célibataire,

originaire de Saint-Paul, Haute Savoie, France domiciliée à Thonon les Bains, Haute Savoie, France née à Saint-Paul le premier novembre

mil huit cent quatre vingt treize fille de Charles Marie Eugène, ménagère, épouse divorcée et de de Blane François Eugène à Thonon les Bains

Comme témoins :

1. Georges Charles, chauffeur, à Saint-Tréz
2. Jules Gaudard, verrier, à Saint-Tréz

Les publications ont eu lieu à Buchillon et à Saint-Tréz le 19 avril, à Saint-Paul le 21 avril et à Thonon les Bains le onze mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Tréz, le quatorze juin mil neuf cent douze

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,  
acte de consentement de la mère de la fiancée,  
autorisation du C. d'Etat de publier,  
publications à Buchillon, St-Tréz  
St-Paul et Thonon  
certificat de capacité délivré  
par le consulat général de Genève

Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne

Les époux :

Henri Nidecker  
Elise Nidecker

Les témoins :

George Charles  
Gaudard Jules

L'officier de l'état civil :

A. Richards

Registre des mariages A.

N° 5  
Balley Lesquerade

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Balley Jules, verrier, célibataire,

originaire de Tolémbray, Aisne, France domicilié à Saint-Prix

Tolémbray le vingt-trois avril

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

feu Mathieu Balley et de

Joséphine née Culot, à Saint-Prix

2. Lesquerade Jeanne, ménagère, célibataire,

originaire de Douai, Dep't du Nord, France domiciliée à Saint-Prix

Dougnies, Commune de Douaie douze janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

François Lesquerade, verrier, et de

Philomène Marie née Chourot à Saint-Prix

Comme témoins :

1. Jean Gidel, verrier, à Saint-Prix

2. Louis Gobert, plombier, à Saint-Prix

Les publications ont eu lieu à Saint-Prix le dix-neuf mai, à Douai le vingt-quatre mai, à Tolémbray le vingt-six mai mil neuf cent douze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le onze juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- actes de naissance des fiancés,
- acte de décès du père du fiancé,
- actes de consentement des parents des fiancés,
- promesse de mariage,
- autorisation de publier,
- actes de publication aux lieux d'origine et de domicile,
- certificat de capacité,
- permis de célébration de mariage.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Les époux :

Jules Balley  
Jeanne Balley  
J. 4

Les témoins :

J. Gidel  
L. Gobert

L'officier de l'état civil :

A. Richaw

Registre des mariages A.

N° 6

Cavin - Bugnon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin Auguste Charles, agriculteur, veuf  
de Marie née Collet, dès le neuf juin mil neuf  
cent onze  
originaire de Tulliens, canton de Taud domicilié à  
Etoy né à  
Etoy le dix-huit avril  
mil huit cent quatre vingt cinq fils de  
Auguste Charles, agriculteur et de  
feu Jeanne née Kiesel,  
à Etoy

2. Bugnon Julie Marie, ménagère, célibataire,  
originaire de Saint-Prix domiciliée à  
Saint-Prix née à  
Saint-Prix le dix-neuf juin  
mil huit cent quatre vingt-neuf fille de  
Henri Auguste, pêcheur, et de  
Hélène née Fauthey,  
à Saint-Prix

Comme témoins :

1. Charles Bugnon, agriculteur, à Saint-Prix
2. Lucien Amaron, agriculteur, à Saint-Prix

Les publications ont eu lieu à Etoy et à Saint-Prix le  
vingt-neuf juin, à Tulliens le premier juillet  
mil neuf cent douze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le dix-neuf juillet mil neuf  
cent douze

Pièces déposées :

- promesse de mariage,
- actes de naissance des fiancés,
- acte de décès de la 1<sup>ère</sup> femme  
du fiancé,
- acte de publication à Etoy,
- acte de publication à S. Prix
- acte de publication à Tulliens

Les époux :

Auguste Cavin  
Marie Cavin

Les témoins :

Charles Bugnon  
Amaron Lucien

L'officier de l'état civil :

A. Richarz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué à l'état civil de  
Méziers

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 7

Schmidt - Michaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidt Auguste Joseph, verrier, célibataire,originaire de Chamoson, canton du Valais domicilié à Saint-Prix né àGrattavache (Fribourg) le treize février  
mil huit cent quatre-vingt-un fils deJoseph Auguste Schmidt, agriculteur et defeu Marie Louise née Zumbeller  
à Grattavache2. Michaud Albertine Louise, couturière, célibataireoriginaire de La Sarraz domiciliée à Saint-Prix née àSaint-Prix le quatorze décembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille defeu François Louis Michaud et deElise née Pasche  
à Saint-Prix

Comme témoins :

1. Charles Pasche, agriculteur, à Saint-Prix2. Pierre Schmidt, verrier, à SensalesLes publications ont eu lieu à Saint-Prix, à Chamoson et  
à La Sarraz le vingt-six septembre mil neuf cent  
douzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Prix, le quatorze octobre mil neuf cent  
douze

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,  
promesse de mariage,  
actes de publication à S<sup>t</sup>-Prix,  
Chamoson et La Sarraz

Les époux :

Schmidt Joseph  
Albertine Schmidt

Les témoins :

Charles Pasche  
Schmidt Pierre

L'officier de l'état civil :

RichardCommuniqué aux bureaux de l'état  
civil de Chamoson et de  
La Sarraz

Registre des mariages A.

N° 8

Clerc - Villemain

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clerc Jean Louis, menuisier, célibataire,

originaire de Villars sur Glane, canton de Fribourg domicilié à Saint-Prix né à Allaman le vingt-trois septembre mil huit cent quatre-vingt-dix fils de Jean Pierre Clerc, valet de chambre et de Fanny Louise née Goy à Paris

2. Villemain Berthe Josephine, sans profession, célibataire

originaire de Bressaucourt, canton de Berne domiciliée à Lausanne née à Porrentruy le vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de Joseph Ulysse Villemain - décédé et de Marie Elise Léontine Gauthier à Saint-Imier

Comme témoins :

- 1. Edouard Catheloz, gazon, à Saint-Prix
- 2. Camille Guisolan, verrier, à Saint-Prix

Les publications ont eu lieu à Villars sur Glane, Saint-Prix, Lausanne le douze octobre, à Bressaucourt le quatorze octobre mil neuf cent douze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le quatorze novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés, promesse de mariage, actes de publication à Villars sur Glane, St-Prix, Bressaucourt et Lausanne

Les époux :

Jean Clerc, Berthe Clerc

Les témoins :

Edouard Catheloz, Camille Guisolan

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Le 14 Xe 1912  
Richard

Registre des mariages A.

No

Clôture de l'an  
1912

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro 8 à la page 7 est celui de la dernière inscription faite pour l'an 1912. Les doubles du présent registre sont conformes ; ce que nous certifions.



Ettoy le 4 janvier 1913  
le L'officier de l'état civil ;  
Richard fils de

Un double a été remis à l'autorité cantonale le 4 janvier 1913.

2. \_\_\_\_\_

originale de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_  
née à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_  
mil cent \_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_  
Comme témoins :

- 1. \_\_\_\_\_
- 2. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N° 1

Bugnon - Marguerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnon Charles Jules, agriculteur, célibataireoriginaire de Saint-Tréz, canton de Vaud domicilié à  
Saint-Tréz né à  
Saint-Tréz le dix-neuf maimil huit cent quatre-vingt deux fils de  
Henri Auguste Bugnon, pêcheur et de  
Helène née Fauthey  
à Saint-Tréz2. Marguerat Félicie Eline, ménagère,  
célibataireoriginaire de Lutry, canton de Vaud domiciliée à  
Etoy née à  
Etoy le seize novembremil huit cent quatre-vingt cinq fille de  
Lucien Eugène Marguerat, vigneron et de  
feu Sophie Louise née Martin  
à Etoy

Comme témoins :

1. Auguste Bugnon, pêcheur, à S<sup>t</sup> Tréz
2. Lucien Amaron, vigneron, à S<sup>t</sup> Tréz

Les publications ont eu lieu à Etoy le vingt-neuf janvier,  
à Saint-Tréz et à Lutry le trente janvier  
mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Tréz, le vingt-un février mil neuf  
cent treize

Pièces déposées :

actes de naissance des  
fiancés, promesse de ma-  
riage, actes de publication  
à Etoy, Saint-Tréz et  
Lutry

Les époux :

Charles Bugnon  
Félicie Bugnon

Les témoins :

Auguste Bugnon  
Amaron Lucien

L'officier de l'état civil :

A. RickawCommuniqué à l'état civil  
de Lutry

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2

Marguerat - Ruch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marguerat Lucien Eugène, agriculteur,  
veuf de Tophie Louise née Martin, dès le huit  
juin mil neuf cent onze  
originaire de Lutry, canton de Vaud domicilié à  
Etoy né à  
Saint-Oyens le premier septembre  
mil huit cent soixante-trois fils de  
François Henri et de  
Elise née Renaud, - décédés  
à \_\_\_\_\_

2. Ruch née Pasche Juliette, pierriste,  
veuve de Louis Ernest Ruch, dès le vingt-deux  
janvier mil neuf cent huit  
originaire de Lützelflüh, canton de Berne domiciliée à  
Etoy née à  
Eaux-Vives (Genève) le quatre mai  
mil huit cent septante-sept fille de  
feu Jean Louis Pasche et de  
Rosine née Fiaux  
à Grissier

Comme témoins :

1. Emmanuel Buchin, vigneron, à Etoy
2. Lucien Amaron, vigneron, à Saint-Pierre

Les publications ont eu lieu à Etoy le onze février, à Lutry  
et à Lützelflüh le douze février mil neuf cent  
treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Pierre, le sept mars mil neuf cent  
treize

Pièces déposées :

acte de mariage de l'époux  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> épouse  
acte de mariage de l'épouse  
acte de décès de l'épouse  
actes de publication à Etoy,  
Lutry et Lützelflüh

Les époux :

Lucien Eug Marguerat  
Juliette Marguerat

Les témoins :

Buchin Emmanuel  
Amaron Lucien

L'officier de l'état civil :

Richard

Communiqué à l'état civil de  
Lutry et de Lützelflüh

## Registre des mariages A.

N° 3  
Mercier-Morerod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercier Laurent, agriculteur, célibataire,

originaire de Saint-Très et Penthéroz (Vaud) domicilié à Bois Billens, rive Saint-Très né à Bois Billens, 2<sup>e</sup> St-Très le dix-sept mai mil-huit cent soixante-dix-neuf fils de Jean Henri Benjamin Gabriel, cantonnier, et de feu Jenny Françoise Müller à Bois Billens rive Saint-Très

2. Morerod Ida Bertha, cuisinière, célibataire

originaire de Ormont-dessus, canton de Vaud domiciliée à Aubonne née à Ormont-dessus le premier avril mil-huit cent quatre-vingt-quatre fille de François Morerod et de Léonie Sylvie née Aviolat, tous deux-décédés à

Comme témoins :

1. François Cortet, agriculteur, à Saint-Très
2. Lucien Amaron, vigneron, à Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très le seize mars, à Aubonne et Ormont-dessus le dix-sept mars, à Penthéroz le dix-huit mars mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le quatre avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,  
 promesse de mariage,  
 actes de publication à Saint-Très, Penthéroz, Ormont-dessus, Aubonne

Les époux :

Laurent Mercier  
 Bertha Morerod

Les témoins :

F. Cortet  
 Amaron Lucien.

L'officier de l'état civil :

A. Reichow

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Penthéroz, Ormont-dessus et Aubonne

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4  
Ruchat - Bonnevaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchat Emile, cantonnier, célibataire, \_\_\_\_\_

originaire de Grandcour, canton de Vaud \_\_\_\_\_ domicilié à  
Coppet \_\_\_\_\_ né à

Grandcour \_\_\_\_\_ le dix-huit juillet \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil-huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Charles Louis Ruchat, décédé \_\_\_\_\_ et de

Joséphine Henriette née Rey \_\_\_\_\_  
 à Kallon, canton de Freibourg \_\_\_\_\_

2. Bonnevaux Olga Marguerite, ménagère, célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Baulmes, canton de Vaud \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Buchillon \_\_\_\_\_ née à

Cottet, rue Bellerive le huit septembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fille de

Jacques Louis Bonnevaux \_\_\_\_\_ et de

Anna Maria née Muller, décédée \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Louis Terroud, agriculteur, à Buchillon

2. Jules Ruchat, gendarme, à Nyon

Les publications ont eu lieu à Coppet le quatre mars, à Grandcour et Baulmes le six mars, à Buchillon le sept mars mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Pex \_\_\_\_\_, le cinq avril mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

certificat de publication  
 délivré par l'état civil de  
Coppet \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Les époux :

Emile Ruchat  
Olga Ruchat

Les témoins :

Louis Terroud  
J. Ruchat

L'officier de l'état civil :

Richard

Communiqué aux bureaux de  
 l'état civil de Grandcour,  
Coppet et Baulmes

Registre des mariages A.

N° 5  
Leutwyler - Cubat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leutwyler Augustin, laitier, veuf de Bertha  
née Messuti, dès le trente mars mil neuf cent dix

originaire de Birwil, canton d'Argovie domicilié à  
Etoy né à  
Rheinaeb (Argovie) le vingt-huit août  
mil huit cent septante-un fils de  
Henri et de  
Elisabeth née Nussbaum, décédés

2. Cubat Rosa Irma, ménagère, célibataire,

originaire de La Sarraz, canton de Vaud domiciliée à  
Etoy née à  
La Sarraz le douze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
feu François Louis et de  
Henriette Marie née Messiller  
à La Sarraz

Comme témoins :

- 1. Coutet Lion, agriculteur, à Saint-Prix
- 2. Amaron Lucien, vigneron, à Saint-Prix

Les publications ont eu lieu à Etoy le vingt quatre janvier,  
à Birwil et à La Sarraz le vingt cinq janvier  
mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le onze avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme,  
acte de naissance de la fiancée,  
promesse de mariage,  
actes de publication à Etoy,  
Birwil et La Sarraz

Les époux :

Aug Leutwyler  
Irma Cubat

Les témoins :

Lion Coutet  
Amaron Lucien

L'officier de l'état civil :

R. Ribaw

Communiqué aux bureaux de l'état  
civil de Birwil et La  
Sarraz.

## Registre des mariages A.

N° 6

Pogel - Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pogel Charles Samuel, cultivateur, veuf  
de Marie Joséphine née Maquille, dès le vingt-  
sept janvier mil neuf cent neuf  
originaire de Agiez, canton de Vaud domicilié à  
Saint-Prix né à  
Agiez le neuf juillet  
mil huit cent cinquante-neuf fils de  
Jean Frédéric et de  
Jeanne Henriette née Barraud, décédée

2. Jaquier Susanne Louise, ménagère, céliba-  
taire

originaire de Dorogés, canton de Vaud domiciliée à  
Saint-Prix née à  
Pont-d'Allaman, rière Allaman le vingt-huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Marie Jaquier, dame Salzmann et de

à Saint-Prix

Comme témoins :

1. Louis Jaquier, agriculteur, à Saint-Prix
2. Lucien Amaron, vigneron, à Saint-Prix

Les publications ont eu lieu à Saint-Prix le sept mai, à  
Agiez et à Dorogés le huit mai mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le huit mai mil neuf cent  
treize

Pièces déposées :

livret de famille de Pogel P.,  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé,  
acte de naissance de la fiancée,  
promesse de mariage,  
publications à Saint-Prix,  
Agiez et Dorogés

Les époux :

Charles Pogel  
Susanne Louise Pogel

Les témoins :

Louis Jaquier  
Amaron Lucien

L'officier de l'état civil :

H. Richard

Communiqué aux bureaux de l'état  
civil de Loray et de Agiez

## Registre des mariages A.

N° 7  
Bugnon - Chatelain

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnon Marc Arthur, fonctionnaire postal, célibataire

originaire de Saint-Très domicilié à Lausanne né à

Saint-Très le treize septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fils de

François Julien Bugnon, pêcheur \_\_\_\_\_ et de

Lina Ida née Jordan \_\_\_\_\_

à Saint-Très

2. Chatelain Alice Elise, sans profession, célibataire

originaire de Lully sur Morges domiciliée à Saint-Très née à

Lully le vingt-six avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-six \_\_\_\_\_ fille de

Henri Samuel Edouard Chatelain, agriculteur et de

Lina née Roulet \_\_\_\_\_

à Saint-Très

Comme témoins :

1. Jules Jordan, employé C.T.F., à Saint-Très

2. Mareil Chatelain, agriculteur, à Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Lausanne le huit mai, à Lully le neuf mai, et à Saint-Très le dix mai mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le trois juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

certificat de publication de \_\_\_\_\_  
lini par l'état civil de \_\_\_\_\_  
Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué aux bureaux de \_\_\_\_\_  
l'état civil de Villars-sur-  
Yens et de Lausanne

Les époux :

M. Bugnon  
A. Bugnon

Les témoins :

J. Jordan  
M. Chatelain

L'officier de l'état civil :

A. Richar

N<sup>o</sup> 8  
Pfeuty-Foretay

Rectification

Par décision du 27 octobre 1971, le Dép. de justice et police du ct de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre, en ce sens que le nom de famille s'écrivait Pfeuty et non Pfeuty.

St-Prix, le 3 novembre 1971

L'officier de l'état civil:



Reuent.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pfeuty Julien Charles, -garde-frontière, céli-  
bataire

originaire de Saint-Prix, canton de Vaud domicilié à  
Loche, canton de Neuchâtel né à  
Saint-Prix le six octobre

mil huit cent huitante-neuf fils de  
Jules Alexandre, agriculteur et de  
Adèle née Pirey

à Saint-Prix

2. Foretay Marguerite Louise, couturière, céliba-  
taire

originaire de Saint-Sulpice, canton de Vaud domiciliée à  
Saint-Prix née à  
Saint-Prix le vingt-avril

mil huit cent huitante-huit fille de  
Louis Auguste, pêcheur et de  
Lina Marie Marguerite Panchaud

à Saint-Prix

Comme témoins :

1. Pfeuty Ernest, sellier, domicilié à Saint-Prix
2. Jordan Jules, employé C.F.F., domicilié à St-Prix

Les publications ont eu lieu au Loche le deux, à Saint-Sulpice  
le quatre, à Saint-Prix le cinq août mil neuf cent  
treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le six septembre mil neuf cent  
treize

Pièces déposées :

certificat de publication de  
libéré par l'état civil du  
Loche

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué aux bureaux de l'état  
civil du Loche et de Ecublens

Les époux :

Pfeuty Julien  
Marguerite Pfeuty

Les témoins :

Pfeuty Ernest  
Jordan Jules

L'officier de l'état civil :

Richard

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 9  
Marguerat - Mercier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marguerat Eugène Léonard, facteur postal,  
célibataireoriginaire de Lutry, canton de Vaud \_\_\_\_\_ domicilié à  
Etoy \_\_\_\_\_ né à  
Etoy \_\_\_\_\_ le premier mars \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Lucien Eugène, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
feue Sophie Louise née Martin \_\_\_\_\_  
à Etoy \_\_\_\_\_2. Mercier Marie Ida, sans profession,  
célibataireoriginaire de Saint-Très et Tenthéniay \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Bois-Billens, rive Saint-Très \_\_\_\_\_ née à  
rive Saint-Très le deux-avril \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Charles Henri Edouard Julien, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Marie Henriette née Menu \_\_\_\_\_  
à Bois-Billens, rive Saint-Très \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Amaron Lucien, vigneron, à Saint-Très
2. Pidoux Marie, cordonnier, à Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Etoy le deux septembre, à Lutry  
et à Saint-Très le trois, à Tenthéniay le quatre  
septembre mil neuf cent treize \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Très, le trois octobre mil neuf cent  
treize \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé;  
acte de naissance de la fiancée;  
promesse de mariage;  
actes de publication à Etoy,  
Lutry, Saint-Très et Ten-  
théniay \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Les époux :

Eug. Marguerat  
Ida Marguerat

Les témoins :

Amaron Lucien  
Marie Pidoux

L'officier de l'état civil :

A. Richau

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Lutry et  
Tenthéniay \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 10

Laeser - Contet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laeser Jean Louis, distillateur, célibataireoriginaire de Gontenschwyl, canton d'Argovie domicilié à  
Lausanne né à

Péverungis le treize mars

mil huit cent quatre vingt quatre fils de  
Jean Marc Louis Laeser, entrepreneur et de  
Louise Jenny née Gerber

à Saint-Très

2. Contet Julie Louise, sans profession, celi-  
bataireoriginaire de Saint-Très domiciliée à  
Saint-Très née à

Saint-Très le vingt quatre

septembre mil huit cent quatre vingt quatre fille de

Claude Jules Contet, agriculteur et de

Louise Félicie née Morandin

à Saint-Très

Comme témoins :

1. Contet François, agriculteur, à Saint-Très2. Laeser Lucien, mécanicien, à Saint-TrèsLes publications ont eu lieu à Lausanne le dix-neuf août,  
à Gontenschwyl et à Saint-Très le vingt-un août  
mil neuf cent treizeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Très, le quatre octobre mil neuf  
cent treize

Pièces déposées :

certificat de publication dé-  
livré par l'état civil de  
Lausanne\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Lausanne et  
de Gontenschwyl

Les époux :

Laeser LouisLaeser Julie

Les témoins :

Contet FrançoisLaeser Lucien

L'officier de l'état civil :

H. Richer

Registre des mariages A.

N° 11  
Coendoz - Lachat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coendoz Victor Louis, agriculteur, célibataire

originaire de Mollens, canton de Vaud domicilié à  
Buchillon né à  
Mollens le premier mars  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Victor Coendoz, agriculteur et de  
Fanny Louise née Luvik  
à Mollens

2. Lachat Charlotte Fanny, couturière, célibataire

originaire de Buchillon, canton de Vaud domiciliée à  
Buchillon née à  
Buchillon le trente octobre  
mil huit cent septante-sept fille de  
Antoine Lachat et de  
Marie Assomption née Salvi  
à Buchillon

Comme témoins :

- 1. Henri Rebout, agriculteur à Saint-Prix
- 2. Henri Morand, agriculteur à Saint-Prix

Les publications ont eu lieu à Mollens et à Buchillon  
le dix-huit octobre mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le sept novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés, actes de publication à Mollens et à Buchillon

Les époux :

V. Coendoz  
C. Lachat

Les témoins :

H. Rebout.  
H. Morand.

L'officier de l'état civil :

A. Richaw

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Je le 21 Oct 1913  
H. Morand

## Registre des mariages A.

N° 12

Gianninoni - Andreoli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gianninoni Ido, terrassier, célibataire \_\_\_\_\_originaire de Lizzano in Belvedere, Bologne, Italie domicilié à Saint-Prix \_\_\_\_\_ né àLizzano in Belvedere le vingt-quatre octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatre \_\_\_\_\_ fils defeu Dominique Gianninoni \_\_\_\_\_ et de  
Catherine née Bernardini \_\_\_\_\_à Lizzano in Belvedere \_\_\_\_\_2. Andreoli Delcisa, ouvrière de fabrique, célibataire \_\_\_\_\_originaire de Tavullo nel Frignano, Modène, Italie domiciliée à Brve, canton de Fribourg, Suisse \_\_\_\_\_ née àTavullo nel Frignano le treize janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent norante-trois \_\_\_\_\_ fille deAngelo Andreoli, ouvrier de fabrique \_\_\_\_\_ et de  
feu Domenica née Vignali \_\_\_\_\_à Brve \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Henri Cretegnny, hôtelier, Saint-Prix2. Lucien Armon, vigneron, Saint-PrixLes publications ont eu lieu à Saint-Prix et à Brve le  
seize octobre, à Lizzano in Belvedere et à Tavullo  
nel Frignano le seize novembre mil neuf cent  
treize \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Prix, le trente-un décembre mil  
neuf cent treize \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

actes de naissances, certificats  
de célibataire des deux fiancés,  
promesse de mariage, actes  
de publication aux lieux  
d'origine et de domicile des  
fiancés, autorisation du  
Conseil d'Etat du 4 octobre et  
permis de mariage du 24  
décembre 1913Communiqué à l'état civil de  
Brve de la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne

Les époux :

Gianninoni Ido

+

L'épouse ne sachant pas écrire  
signé d'un tiers

Les témoins :

H. CretegnnyArmon Lucien

L'officier de l'état civil :

Richard

Registre des mariages A.

N° Clôture de 1913

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le n° 12 à la page 20 est celui de la dernière inscription faite pour l'an 1913. Les doubles du présent registre sont conformes ; ce que nous certifions.



~~originaire de~~ L'officier de l'état civil : né à  
le 1 janvier 1914 domicilié à  
le Richard

~~mil cent~~ fils de  
Un double a été remis à l'autorité cantonale le et de  
3 janvier 1914.

2.

~~originaire de~~ domiciliée à  
~~née à~~  
~~le~~  
~~mil cent~~ fille de  
~~et de~~

Comme témoins :

- 1.
- 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 1  
Charbonney - Keller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charbonney Louis Jules François, télégraphiste  
veuf de Julie Marie née Nidecker, -dis le quinze  
février mil neuf cent treize  
originaire de Lucens, canton de Vaud domicilié à  
Saint-Très né à  
Vallorb le vingt-neuf  
avril  
mil huit cent soixante-cinq fils de  
Louis Philippe et de  
Susette née Tilet, -décédés

2. Keller Marie Elisabeth, négociante, célibataire  
originaire de Sonterswil - Wäldi, canton de Thurgovie domiciliée à  
Saint-Très née à  
Hattenhausen - Lipperswil le dix  
mars  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
feu Johann Keller et de  
Elisabeth née Ammann  
à Hattenhausen - Lipperswil

Comme témoins :

- 1. Edouard Kiehn, ferblantier, à S<sup>t</sup> Très
- 2. Lucien Amaron, vigneron, à S<sup>t</sup> Très

Les publications ont eu lieu à Lucens et à Saint-Très le  
sept avril, à Sonterswil - Wäldi le huit avril mil neuf  
cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt-neuf avril mil neuf  
cent quatorze

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,  
acte de décès de la 1<sup>ère</sup> femme  
du fiancé, promesse de mariage,  
actes de publication aux lieux  
d'origine et de domicile des  
fiancés

Les époux :

Jules Charbonney  
Marie Charbonney

Les témoins :

E. Kiehn  
L. Amaron

L'officier de l'état civil :

A. Richaw

Communiqué aux bureaux de l'état-civil de Lucens et de Wäldi

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 2  
Aigroz - Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aigroz Justin Charles François, agriculteur,  
divorcé d'avec Eugénie Mamin, dès le dix-huit  
mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept,  
originaire de Combremont-le-Petit, canton de Vaud domicilié à  
rue Lavigny \_\_\_\_\_ né à  
Combremont-le-Petit le huit juillet  
mil huit cent soixante-trois \_\_\_\_\_ fils de  
Daniel Isaac Aigroz \_\_\_\_\_ et de  
Jeanne Marie Louise née Vigot, décédée \_\_\_\_\_

2. Favre Henriette Pauline, couturière, céliba-  
taire \_\_\_\_\_  
originaire de Villars-sous-Yens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Etoy \_\_\_\_\_ née à  
Etoy \_\_\_\_\_ le trente-un mars  
mil huit cent cinquante-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
François Henri Favre \_\_\_\_\_ et de  
Jeanne Henriette Charlotte Begnon, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

- 1. Emile Henry, agriculteur, à Etoy
- 2. Lucien Amaron, vigneron, à Saint-Tréx

Les publications ont eu lieu à Villars sous Yens, Lavigny  
le vingt-huit mai, à Etoy et Combremont-le-  
Petit le vingt-neuf mai mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Tréx \_\_\_\_\_, le dix-neuf juin mil neuf  
cent quatorze \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

certificat de publication  
délivré par l'état-civil de  
Villars sous Yens  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Les époux :

Aigroz Justin  
Pauline Aigroz

Les témoins :

Emile Henry  
Amaron Lucien

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué aux bureaux de l'état-  
civil de Villars-sous-Yens et  
de Combremont

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 3  
Bugnon - Walther

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnon Henri Edouard, batelier, veuf de Marguerite Anaïs née Jaccard

originaire de Saint - Trés domicilié à Saint - Trés

Saint - Trés le vingt-six janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Henri Auguste et de

Helène née Vauthey

à Saint - Trés

2. Walther Elise Zoélie, domestique, célibataire,

originaire de La Côte-aux-Frès et Rougemont domiciliée à Vevey, no d' Italie n° 20 née à

La Côte-aux-Frès le vingt-trois avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Emile, horloger, à la Côte-aux-Frès et de

feu Liéke née Barbeyat

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Charles Bugnon, facteur postal, à Saint - Trés

2. Lucien Amaron, vigneron, Saint - Trés

Les publications ont eu lieu à Saint - Trés le vingt-deux octobre, à la Côte-aux-Frès et à Vevey le vingt-trois dit, à Rougemont le vingt-neuf dit mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint - Trés le douze novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,  
acte de décès de Bugnon Marguerite,  
promesse de mariage,  
actes de publication aux lieux  
d'origine et de domicile des  
fiancés

Les époux :

Henri Bugnon  
Elise Bugnon

Les témoins :

Charles Bugnon  
Amaron Lucien

L'officier de l'état civil :

A Richaw

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

*Je le 15-11-14*  
*Charles Bugnon*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> A  
Giriens - Martignier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giriens Albert Lucien, agriculteur, céliba-  
taire

originaire de Etoy domicilié à

Etoy né à

Etoy le sept mars

mil huit cent quatre vingt douze fils de

Lucien Louis, agriculteur et de

Jeanne Félicie née Mann

à Etoy

2. Martignier Rosa, sans profession, céliba-  
taire

originaire de Eclépens et Vaulion domiciliée à

Etoy née à

Yverdon le deux août

mil huit cent quatre vingt douze fille de

de Jean Louis et de

Elise née Massonnet

à Faug

Comme témoins :

1. Lucien Giriens, agriculteur, à Etoy

2. Lucien Amaron, vigneron, à Saint-Trica

Les publications ont eu lieu à Etoy le vingt octobre, à Vaulion

le vingt-un octobre, à Eclépens le premier novembre

mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trica, le vingt décembre mil neuf

cent quatorze

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés, promesse de mariage, actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

Albert Giriens  
Rosa Giriens

Les témoins :

Lucien  
Amaron

Lucien

L'officier de l'état civil :

J. Richard

Communiqué aux bureaux de l'état civil de La Sarraz et de Vaulion

## Registre des mariages A.

N° 5  
Salzmann - Mattioli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Salzmann Robert Emile Eugène, jardinier,  
 célibataire

originaire de Saint - Tréz domicilié à  
Buehillon né à

Saint - Tréz le quatre août  
mil huit cent quatre vingt - douze fils de  
Emile Eugène, pêcheur et de  
Françoise Adèle née Terroud

à Buehillon

2. Mattioli Armelinda, repasseuse, célibataire,

originaire de Borgo a Mozzano, Italie domiciliée à  
Vallorbe née à

Borgo a Mozzano le trente mars  
mil huit cent quatre vingt - dix sept fille de  
Giovanni Mattioli, casseur de pierres et de  
Aristodema née Moscardini

à Vallorbe

Comme témoins :

1. Salzmann William, employé G. P. F., Colocheras
2. Ammaron Lucien, vigneron, Saint - Tréz

Les publications ont eu lieu à Buehillon et à Saint - Tréz  
 le treize septembre, à Vallorbe le quatorze septembre, à  
Borgo a Mozzano le dix-huit octobre mil neuf  
cent - quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint - Tréz, le dix-neuf-décembre  
mil neuf cent - quatorze

Pièces déposées :

actes de naissances des  
 fiancés, acte de consente-  
 ment des parents de la fiancée,  
 autorisation du Conseil d'Etat,  
 actes de publication aux  
 lieux d'origine et de do-  
 micile des fiancés

Les époux :

Salzmann Robert  
Salzmann Armelinda

Les témoins :

W. Salzmann  
Ammaron Lucien

L'officier de l'état civil :

A. Richer

Communiqué à la Chancellerie  
 d'Etat à Lausanne

Registre des mariages A.

No Clôture de l'an 1914

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Le numéro 5 au folio 26 est celui de la dernière inscription faite pour l'an 1914. Les doubles du présent registre sont conformes; ce que nous certifions, originaire de lions, domicilié à



Etay le 1 janvier 1915 né à L'officio de l'état civil;

mil cent A Richard fils de et de

Un double du présent registre a été remis à l'autorité cantonale le 8 janvier 1915.

originaire de domiciliée à née à le mil cent fille de et de

Comme témoins:

- 1. 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées:

Les époux:

Les témoins:

Communiqué

L'officier de l'état civil.

Registre des mariages A.

N° 1

Bugnon - Ferrier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnon Edouard, gendarme, célibataire

originaire de Saint-Très domicilié à Vevey né à Saint-Très le vingt-quatre novembre mil-huit cent quatre-vingt-cinq fils de Henri Auguste Bugnon et de Hélène née Tauthey à Saint-Très

2. Ferrier Lucie Alice, couturière, célibataire

originaire de Sainte-Croix domiciliée à l'Auberson (Sainte-Croix) née à l'Auberson le cinq janvier mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de Charles Gustave Ferrier et de Jenny Lina née Gaillard à l'Auberson

Comme témoins :

- 1. Auguste Carin, domicilié à Saint-Très
- 2. Lucien Bugnon, agriculteur, à Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Vevey le trois février, à Sainte-Croix le quatre dit, à Saint-Très le cinq février mil-neuf cent-quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le cinq mars mil-neuf cent quinze

Pièces déposées :

certificat de publication  
délivré par l'état civil de  
Vevey

Les époux :

Edouard Bugnon

Lucie Bugnon

Les témoins :

Auguste Carin

Lucien Bugnon

L'officier de l'état civil :

A. Ribow

## Registre des mariages A.

N° 2  
Grandjean Depeursinge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean François Alexandre, agriculteur,  
célibataire

originaire de Enney et Morlon, canton de Fribourg domicilié à  
Etoy né à

Les Escasseys (Fribourg) le dix-huit octobre  
mil huit cent septante quatre fils de

Jacques Joseph Grandjean, agriculteur et de  
feue Marie Melanie Lucie née Bussard  
à la Cour de Crém (Fribourg)

2. Depeursinge Sophie, sans profession,  
célibataire

originaire de Bière domiciliée à  
Bière née à

Bière le trois octobre  
mil huit cent septante cinq fille de

Jean Marc Gabriel Depeursinge, agriculteur, et de  
Louise Isaline née Rochat

à Bière

Comme témoins :

1. Lucien Amaron, vigneron, Saint-Pres
2. Léon Cortet, agriculteur, Saint-Pres

Les publications ont eu lieu à Etoy le vingt février, à Bière  
le vingt-un dit, à Enney et Morlon le vingt-  
deux février mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Pres, le vingt mars mil neuf  
cent quinze

Pièces déposées :

actes de naissance des  
fiancés, actes de publica-  
tion aux lieux d'origine  
et de domicile des fiancés

Les époux :

Grandjean François  
Grandjean Sophie

Les témoins :

Amaron Lucien  
Cortet Léon

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Bière, de  
Gruyères et de Morlon

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 3

Bourgoz - Favez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourgoz Georges Jean, employé G.T.F., célibataire.originaire de Saint-Sulpice domicilié à  
aux Tuaremes, commune du Châtelard né à  
Saint-Sulpice le six janviermil huit-cent quatre-vingt-douze fils de  
Ulysse Henri Bourgoz, garde-pêche et de  
Marie Elise née Meyer  
à Saint-Sulpice2. Favez Louise Julie, ménagère, célibataire,originaire de Penthériaux domiciliée à  
Saint-Très née à  
Tullins le deux marsmil huit-cent quatre-vingt-six fille de  
Charles Gustave Favez, employé G.T.F. et de  
Marie Helene née Gavin  
à Saint-Très

Comme témoins :

1. Lucien Amaron, vigneron, à Saint-Très
2. Jean Jenne, cordonnier, à Saint-Très

Les publications ont eu lieu au Châtelard le neuf, à Saint-Sulpice le dix, à Saint-Très et à Penthériaux le douze mars mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt-six mars  
mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

certificat de publication  
délivré par l'état civil de  
Montreux

Les époux :

G Bourgoz  
Louise Bourgoz

Les témoins :

Amaron Lucien  
Jean Jenne

L'officier de l'état civil :

A RichardCommuniqué aux bureaux  
de l'état civil de Ecublens,  
Montreux et Penthériaux

## Registre des mariages A.

N° 4  
Foretay - Teller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Foretay François Louis, employé G.F.F.,  
célibataire

originaire de Saint-Sulpice, canton de Vaud domicilié à  
Buchillon né à

aux Étaloges, rière Buchillon le vingt juillet  
mil huit cent quatre vingt huit fils de

Jean François Louis, décédé et de

Rosine Henriette Adèle née Ternoud

à Buchillon

2. Teller Hélène Joséphine dite Cécile, employée de  
bureau, célibataire

originaire de Alterswil, canton de Fribourg domiciliée à  
Buchillon née à

Fribourg le vingt six mars  
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de

Jean Maurice Nicolas, décédé et de

Lucie Thérèse née Frossard

à Buchillon

Comme témoins :

1. Victor Raymond, agriculteur, à Buchillon

2. Edouard Cortray, agriculteur, à Buchillon

Les publications ont eu lieu à Buchillon et à Alterswil  
le vingt neuf mars ; à Saint-Sulpice le trente  
mars mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trica, le dix sept avril mil neuf  
cent quinze

Pièces déposées :

actes de naissance des deux  
fiancés, acte de consentement  
de la mère de la fiancée, actes  
de publication aux lieux d'ori-  
gine et de domicile des fi-  
ancés

Les époux :

Foretay Louis  
Teller Cécile

Les témoins :

Victor Raymond  
Edouard Cortray

L'officier de l'état civil :

A. Richer

## Registre des mariages A.

N° 5

Gaudard - Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudard Léopold Honoré, verrier, célibataireoriginaire de Sâles, Gruyère, canton de Fribourg domicilié à Saint-Très né àHauterive le vingt-cinq-décembre  
mil huit-cent quatre-vingt-sept fils deLouis Gaudard, agriculteur et defeu Marie née Meroud  
à Semsales2. Blanc Germaine Caroline, domestique, célibataireoriginaire de Travers, canton de Neuchâtel domiciliée à Saint-Très née àAllaman le vingt-neuf août  
mil huit-cent quatre-vingt-treize fille deM. Louis Blanc et deMarie Valentine née Salymann, tous deux décédés  
à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Alphonse Ducrest, verrier, à Saint-Très2. Louis Vuagniaux, verrier, à Saint-TrèsLes publications ont eu lieu à Saint-Très, Sâles et Travers  
le vingt mai mil neuf cents quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le trois juin mil neuf cents  
quinze

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,  
promesse de mariage,  
actes de publication aux lieux  
d'origine et de domicile des  
fiancés

Les époux :

Gaudard Léopold  
Gaudard Germaine

Les témoins :

Ducrest Alphonse  
Vuagniaux Louis

L'officier de l'état civil :

A. RicherCommuniqué aux bureaux de l'état  
civil de Sâles et de Travers

Registre des mariages A.

N° 6  
Baudat - Wegmüller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudat Ernest Louis, agriculteur, célibataire

originaire de Arnex, district d'Orbe domicilié à Saint-Trés

Arnex le vingt juin mil huit cent soixante-deux fils de

Georges François, agriculteur et de Pauline née Bollit à Saint-Trés

2. Wegmüller Frieda, domestique, célibataire

originaire de Tschigen, canton de Berne domiciliée à Saint-Trés

Berne le quatorze octobre mil huit cent soixante-quatre fille de

Maria Badertscher, fille adoptive depuis le dix-neuf novembre mil neuf cent treize de Franz Wegmüller, de Tschigen à Saint-Trés

Comme témoins :

- 1. François Baudat, agriculteur, Saint-Trés
- 2. Emile Franfort, agriculteur, Saint-Trés

Les publications ont eu lieu à Saint-Trés le vingt mai, à Arnex le vingt-un mai, à Tschigen le vingt-cinq mai mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trés, le douze juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,  
promesse de mariage,  
actes de publication aux lieux  
d'origine et de domicile  
des fiancés

Les époux :

Baudat Ernest  
Frieda Baudat

Les témoins :

François Baudat  
Emile Franfort

L'officier de l'état civil :

A. Richaw

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Agiez et de Tschigen

Registre des mariages A.

N° 7

Mollard - Vienny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mollard Pierre François, veuf, célibataire

originaire de Mannens, canton de Fribourg domicilié à Saint-Très né à

Quarmanus le treize mars mil huit cent nonante

fils de Jean Charles, maréchal et de

Madeline Romaine née Oberson à Saint-Très

2. Vienny Mathilde Judith, ménagère, célibataire

originaire de Rogens et Quaders, canton de Fribourg domiciliée à Saint-Très née à

Rogens le vingt-six janvier mil huit cent nonante-quatre

fille de Alexandre, veuf et de

Madeline née Morney à Saint-Très

Comme témoins :

1. Seydoux Louis, veuf, à Saint-Très

2. Gossweiler Charles, aubergiste, à Stey

Les publications ont eu lieu à Saint-Très et à Rogens le vingt-huit mai, à Mannens et à Quaders le vingt-neuf mai mil neuf cents quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le treize juin mil neuf cents quinze

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés, promesse de mariage, actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

Mollard Pierre  
Vienny Mathilde

Les témoins :

Louis Seydoux  
Charles Gossweiler

L'officier de l'état civil :

A. Richaw

## Registre des mariages A.

N° 8

Coendoz - Chatelain

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coendoz Charles Jules, seieur, célibataire

originaire de Mollens, canton de Vaud domicilié à  
Saint-Prex né à  
Saint-Prex le huit novembre  
mil huit cent nonante fils de  
Jules Henri et de  
Charlotte Fanny née Bugnon, décédée  
à

2. Chatelain Martha, sans profession, célibataire

originaire de Cramelan-dessus, canton de Berne domiciliée à  
Saint-Prex née à  
Moutier le dix-neuf juin  
mil huit cent nonante fille de  
feu Georges Arthur et de  
Marie née Chatelain  
à la Chaux-de-Fonds

Comme témoins :

1. Bernard Junod, horloger, Genève
2. Lucien Amaron, vigneron, Saint-Prex

Les publications ont eu lieu à Saint-Prex, Mollens et  
Cramelan le vingt-sept juillet mil neuf cent quin-  
ze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prex, le quatorze août mil neuf  
cent quinze

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,  
promesse de mariage,  
actes de publication aux lieux  
d'origine et de domicile des  
fiancés

Les époux :

Coendoz Charles  
Marthe Coendoz

Les témoins :

Bernard Junod  
Amaron Lucien

L'officier de l'état civil :

J. Richaw

Communiqué aux bureaux de l'état  
civil de Ballens et de Cra-  
molan

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 9Viret - Giriens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viret Charles Marc, agriculteur, célibataireoriginaire de Villars - Ciucelin domicilié à  
Saint - Tréz né à  
Saint - Tréz le vingt-un juinmil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Laurant Marc Louis, décédé et de  
Adèle née Bonmottetà Saint - Tréz2. Giriens Lucie Henriette, sans profession, célibataireoriginaire de Etoy domiciliée à  
Etoy née à  
Etoy le treize juilletmil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Lucien Louis, agriculteur et de  
Jeanne Félicie née Mannà Etoy

Comme témoins :

1. Morand Henri, agriculteur, Saint - Tréz
2. Tieren Frédéric, employé d. T. F., Genève

Les publications ont eu lieu à Etoy le huit octobre, à Saint - Tréz le neuf et à Villars - Ciucelin le dix octobre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint - Tréz, le vingt-neuf octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,  
promesse de mariage,  
actes de publication aux lieux  
d'origine et de domicile des  
fiancés

Les époux :

Ch. Viret  
Lucie Viret

Les témoins :

M. Morand  
S. Tieren

L'officier de l'état civil :

J. Ribard

## Registre des mariages A.

N° 10

Grünenswald - Favez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grünenswald Emile, employé C. T. F., célibataireoriginaire de Saint-Stephan, canton de Berne domicilié à  
Saint-Trèsné à  
la Gardanne rière Allaman le vingt-quatre février  
mil huit cent nonante-trois fils de  
feu Jacob et deJulie Susette née Besson  
à Saint-Très2. Favez Bertha Julia, couturière, célibataire,originaire de Penthéréaz domiciliée à  
Saint-Trèsnée à  
Kullens le quatorze juin  
mil huit cent nonante-quatre fille deCharles Gustave, employé C. T. F. et de  
Marie Hélène née Carin

à Saint-Très

Comme témoins :

1. Saugy Henri, boulanger, Saint-Très
2. Amaron Lucien, vigneron, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très et à Saint-Stephan le cinq novembre, à Penthéréaz le six novembre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt-cinq novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés, promesse de mariage, actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

Grünenswald Emile  
Grünenswald Julia

Les témoins :

Henri Saugy  
Amaron Lucien

L'officier de l'état civil :

A. Richaw

Communiqué aux bureaux de l'état civil de St-Stephan et de Penthéréaz

Registre des mariages A.

N° 11

Haas - Bugnon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haas Rodolphe Samuel, jardinier, célibataire

originaire de Saint-Très domicilié à  
Saint-Très né à  
Saint-Très le vingt-quatre octobre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
feu François Rodolphe et de  
Louise Françoise Nidecker  
à Saint-Très

2. Bugnon Fanny, sans profession, célibataire

originaire de Saint-Très domiciliée à  
Saint-Très née à  
Saint-Très le quatre avril  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Henri Auguste, agriculteur et de  
Hélène née Vauthey  
à Saint-Très

Comme témoins :

- 1. Haas Julien, agriculteur, Saint-Très
- 2. Amaron Lucien, agriculteur, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très le trante novembre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le seize décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

promesse de mariage,  
acte de publication au lieu  
d'origine et de domicile  
des fiancés

Les époux :

Haas Samuel  
Haas Fanny

Les témoins :

Haas Julien  
Amaron Lucien

L'officier de l'état civil :

A. Richer

# Registre des mariages A.

~~No~~  
Clôture de 1915

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro 11 au folio 38 est celui de la dernière inscription faite pour l'an 1915 : ce qu'on nous certifie.

Et le 31 décembre 1915

~~originaire de~~



L'officier de l'état civil : domicilié à

A. Riebau né à

~~le~~

~~mil cent~~

~~fil~~

Un double du présent registre a été remis à et de l'autorité cantonale le 2 janvier 1916.

2.

~~originaire de~~

~~domiciliée à~~

~~née à~~

~~le~~

~~mil cent~~

~~fil~~

~~de~~

~~à~~

~~Comme témoins :~~

~~1.~~

~~2.~~

~~Les publications ont eu lieu à~~

~~Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.~~

~~, le~~

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N° 1  
Dupuis - Pelichet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis Alfred Jules, négociant, divorcé de Rose Thérèse née Calvet, dès le 13 février 1915

originaire de Saubraz domicilié à  
Saint-Prix né à  
Genève le six mai

mil huit cent soixante-sept fils de  
Antoine Elise Dupuis, décédé et de  
Charlotte Fanny née Bellevaux  
à Genève

2. Pelichet Elise Lina, ménagère, divorcée de Edmond Besson, dès le 24 décembre 1914

originaire de Berolle domiciliée à  
Saint-Prix née à  
Morges le vingt-six mai

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Louis Justin Albert Pelichet et de  
Elise Amélie Françoise née Bussy, tous deux décédés  
à

Comme témoins :

1. Henri Thuc Mazelet, secrétaire municipal, St-Prix
2. Maurice Pidoux, cordonnier, Saint-Prix

Les publications ont eu lieu à Saubraz, Berolle, etc à  
Saint-Prix le vingt-un janvier mil neuf  
cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le onze février mil neuf cent  
seize

Pièces déposées :

promesse de mariage,  
extraits de naissances  
des fiancés, actes de pu-  
blication aux lieux d'ori-  
gine et de domicile des  
époux

Les époux :

Alfred Dupuis

L. Dupuis

Les témoins :

H. Thuc-Mazelet

Maurice Pidoux

L'officier de l'état civil :

H. Riebau

## Registre des mariages A.

N° 2

Baudet - Juvet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudet Alfred, jardinier, célibataire,originaire de Bottens domicilié àaux Valluettes rière St-Prix, auparavant en Angleterre né àaux Valluettes rière St-Prix le vingt-huit décembremil huit cent quatre-vingt-onze fils deFrédéric Louis, agriculteur et deElise Sophie née Hindenaux Valluettes rière Saint-Prix2. Juvet Susanne Fanny, gouvernante, célibataireoriginaire de Buttet, canton de Neuchâtel domiciliée àaux Valluettes rière St-Prix, auparavant en Angleterre née àVevey le vingt-quatre aoûtmil huit cent quatre-vingt-douze fille deCharles Frédéric et deMartha née Stötz, décédée

à

Comme témoins :

1. Albert Baudet, agriculteur, aux Valluettes / St-Prix2. Paul Gygar, commis de magasin, Genève (ville)Les publications ont eu lieu à Saint-Prix et à Buttet  
le vingt-trois février, à Bottens le vingt-quatre  
février mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le neuf mars mil neuf cent  
seize

Pièces déposées :

promesse de mariage, ex-  
traits de naissances des  
fiancés, actes de publica-  
tion aux lieux d'origine  
et de domicile des époux

Les époux :

Alfred Baudet  
Suzanne Baudet

Les témoins :

Albert BaudetGygar

L'officier de l'état civil :

ARichard

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 3

Cornaz - Meille

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornaz Jean Alfred, veuve, célibataire

originaire de Faug, canton de Vaud domicilié à  
Saint-Tréz né à  
Cassonay le vingt-cinq décembre  
mil huit cent nonante-un fils de  
feu Charles Nicolas et de  
Joséphine Ernestine née Frost  
à Nyon

2. Meille Jeanne Augustine, sans profession,  
célibataire

originaire de Saint-Martin, canton de Fribourg domiciliée à  
Saint-Tréz née à  
la Ferrière rive Droite le quatorze janvier  
mil huit cent nonante-deux fille de  
Justin Meille, manouvrier et de  
Mariane née Bosson  
à Saint-Tréz

Comme témoins :

1. Cornaz Auguste, employé de fabrication, à Nyon
2. Fischer Jean, veuve, à Saint-Tréz

Les publications ont eu lieu à Saint-Tréz, à Faug et  
à Saint-Martin le quinze mars mil neuf cent  
seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Tréz, le six avril mil neuf cent  
seize

Pièces déposées :

extraits de naissances des fiancés,  
promesse de mariage,  
actes de publication aux lieux  
d'origine et de domicile  
des époux

Les époux :

Alfred Cornaz  
Jeanne Cornaz

Les témoins :

Cornaz Auguste,  
Fischer Jean

L'officier de l'état civil :

A. Richaume

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil d'Avenches et  
de Saint-Martin

Registre des mariages A.

No 4  
Pfeuty - Foretay

Rectification

Par décision du 27 octobre 1971, le D<sup>pt</sup>. de Justice et Police du C<sup>anton</sup> de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre, en ce sens que le nom de famille s'écrivait Pfeuti et non Pfeuty.

St. Prier, le 3 nov. 1971  
L'Officier de l'état civil.



Seuax

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pfeuty Ernest Louis, sellier, célibataire

originaire de Saint-Prix domicilié à Saint-Prix né à Saint-Prix (Saugettes) le seize août mil huit-cent huitante-sept fils de Jules Alexandre, agriculteur et de Adèle née Perez à Saint-Prix

2. Foretay Germaine Alice, sage-femme, célibataire

originaire de Saint-Sulpice domiciliée à Saint-Prix née à Saint-Prix le dix-huit mars mil huit-cent nonante-deux fille de Louis Auguste, pêcheur et de Lina Marie Marguerite née Tanchaud à Saint-Prix

Comme témoins :

- 1. Jules Jordan, employé C.T.P., Morges
- 2. Lucien Amaron, vigneron, Saint-Prix

Les publications ont eu lieu à Saint-Prix le seize mars, à Saint-Sulpice le dix-sept mars mil neuf-cent-seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le treize avril mil neuf-cent-seize

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé figuré au registre de l'an de St-Prix, acte de naissance de la fiancée, promesse de mariage, actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

Pfeuty Ernest  
Foretay Germaine

Les témoins :

Jordan Jules  
Amaron Lucien

L'officier de l'état civil :

A. Riebau

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 5  
Garin - Haldi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Garin Ernest Georges Léon, cantonnier,  
célibataire

originaire de Yens domicilié à  
Buchillon né à

la Violette, rive Etoy le six octobre  
mil huit cent huitante-neuf fils de

Isaac Louis, agriculteur, domicilié rive Etoy et de  
feue Charlotte née Gaillat

à

2. Haldi Alice Marie, femme de chambre,  
célibataire

originaire de Gessenay, canton de Berne domiciliée à  
Lausanne, avenue de Rumine, n° 45 née à

Burtigny le dix décembre  
mil huit cent norante-trois fille de

Alfred, agriculteur et de  
Louise Marie née Sergy

à Burtigny

Comme témoins :

1. Morand Louis, agriculteur, Saint-Prix
2. Amaron Lucien, vigneron, Saint-Prix

Les publications ont eu lieu à Buchillon, à Lausanne,  
à Gessenay le onze mars, à Yens le douze mars  
mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le quatorze avril mil neuf cent  
seize

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,  
promesse de mariage, actes  
de publication aux lieux d'o-  
rigine et de domicile des  
fiancés

Les époux :

Garin Ernest  
Garin Alice

Les témoins :

Louis Morand  
Amaron Lucien

L'officier de l'état civil :

J. Richer

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Yens,  
Gessenay et Lausanne

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 6  
Champion - Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Champion Jules Ami, agriculteur, célibataire

originaire de Gimel domicilié à  
Gimel né à  
rière Gimel le vingt-sept septembre  
mil huit cent huitante-neuf fils de  
Jules Henri Champion, agriculteur et de  
Adèle Charlotte née Simon  
à Gimel

2. Martin Hélène Julie, sans profession, célibataire

originaire de Etoy domiciliée à  
Etoy née à  
Etoy le vingt-un janvier  
mil huit cent nonante-trois fille de  
Henri Auguste Martin, agriculteur et de  
Sophie Sylvie née Heüller  
à Etoy

Comme témoins :

1. Champion Albert, jardinier, Bellerue (Genève)
2. Amaron Lucien, vigneron, Saint-Tréz

Les publications ont eu lieu à Gimel le vingt-sept mars,  
à Etoy le vingt-huit mars mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Tréz, le quinze avril mil neuf cent  
seize

Pièces déposées :

certificat de publication  
délivré par l'état civil de  
Gimel

Les époux :

J. Champion  
H. Champion

Les témoins :

Albert Champion  
Amaron Lucien

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué au bureau de l'état  
civil de Gimel

## Registre des mariages A.

N° 7

Brenner - Jotterand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brenner François André, employé G. F. F.,  
célibataireoriginaire de Grand-Saconnex, canton de Genève domicilié à  
riev Etoy né à  
Lausannele quinze janvier  
mil huit cent septante-neuf fils de  
Jean Henri Adolphe et de  
Henriette Eugénie Felichet, tous deux décédés  
à2. Jotterand Clémence Louise, sans profession,  
célibataireoriginaire de Saint-Livres domiciliée à  
riev Etoy née àBussy sur Morges le sept, mars  
mil huit cent nonante-sept fille deHenri Emile Louis, journaliste et de  
Julie Aline sœur Faret  
à Etoy

Comme témoins :

1. Broccard Eugène, employé G. F. F., Lusery  
2. Jotterand Emile, journaliste G. F. F., EtoyLes publications ont eu lieu à Etoy et à Saint-Livres le  
quatre mars, à Grand-Saconnex le cinq mars mil  
neuf cent seizeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Prix, le vingt-neuf avril mil neuf  
cent seize

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés,  
acte de consentement du père de  
la fiancée, promesse de mariage,  
actes de publication aux lieux d'ori-  
gine et de domicile des époux

Les époux :

Brenner  
Clémence Brenner

Les témoins :

Broccard Eugène  
Jotterand Emile

L'officier de l'état civil :

A. RichauxCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil d'Autonne et  
de Saconnex

Registre des mariages A.

N° 8  
Meille - Demont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meille César Narcisse, verrier, célibataire

originaire de Saint-Martin, canton de Freibourg domicilié à Saint-Trex né à la Ferrière sive Trogens le quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt-douze fils de Louis Meille, verrier et de Aurèle née Ropraz à Saint-Trex

2. Demont Berthe Augusta, sans profession, célibataire

originaire de Graney et Vulliens domiciliée à Saint-Trex née à Saint-Trex le deux mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de Emile Auguste Demont, sciur et de feu Joséphine Vénérande née Andrey à Saint-Trex

Comme témoins :

- 1. Camille Guisolan, verrier, Saint-Trex
- 2. Aphonse Duret, verrier, Saint-Trex

Les publications ont eu lieu à Saint-Martin, Saint-Trex, à Graney et à Vulliens le dix-huit juillet mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trex, le quatre août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1° acte de naissance du fiancé
- 2° " " de la fiancée
- figurant d'les registres de l'arr;
- 3° acte de consentement du père de la fiancée
- 4° actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

Meille César  
Berthe Augusta

Les témoins :

Camille Guisolan  
Duret Aphonse

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Saint-Martin, Collombier, Graney

## Registre des mariages A.

N° 9

Wuilleumier - Buchet

En date du 22 mai 1926, le Département de Justice et Police du canton de Faud a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci-coté, en ce sens que le nom de famille écrit, par erreur, "Wuilleumier" soit orthographié "Wuilleumier".

Etoy le 25 mai 1926



L'officier de l'état civil:

A. Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wuilleumier Georges Lucien, infirmier, célibataire

originaire de Gramelan-dessus et La Sagne domicilié à

Etoy né à

Renan le dix-huit août

mil huit cent huitante-huit fils de

Lucien Edouard et de

Marie sœur Richard, décédés

à

2. Buchet Marthe, sans profession, célibataire

originaire de Etoy domiciliée à

Etoy née à

Etoy le seize octobre

mil huit cent quarante-deux fille de

Henri, agriculteur et de

Céline Adèle sœur Eperon

à Etoy

Comme témoins :

1. Auguste Buchet, agriculteur, à Etoy
2. Lucien Amaron, vigneron, à Saint-Prix

Les publications ont eu lieu à Etoy le deux août, à Gramelan et à La Sagne le quatorze août mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le six septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,  
promesse de mariage,  
actes de publication aux  
lieux d'origine et de domicile  
des fiancés

Les époux :

Wuilleumier  
Marthe Wuilleumier

Les témoins :

Auguste Buchet  
Amaron Lucien.

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Gramelan et  
de La Sagne

## Registre des mariages A.

N° 10

Aviolat - Jungo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aviolat Robert John, comptable, célibataire

originaire de Ormont-dessous domicilié à  
Saint-Tréz né à  
Renens le premier novembre  
mil-huit-cent quatre-vingt-dix fils de  
Marc François, magasinier et de  
Adèle Rosalie née Nicolet  
à Clavens

2. Jungo Louise, lingère, célibataire,

originaire de Fribourg, Sommentier et Guin domiciliée à  
Saint-Tréz née à  
aux Usines rière Saint-Tréz le onze avril  
mil-huit-cent quatre-vingt-onze fille de  
Louis Auguste, scieur et de  
Louise née Moirer  
à Saint-Tréz

Comme témoins :

1. Jules Dottrens, employé de commerce, Maman
2. Frank Woodward, employé de banque, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Saint-Tréz, à Fribourg  
le trois août, à Sommentier le quatre août, à Ormont-  
dessous et à Guin le cinq août mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Tréz, le vingt-neuf septembre  
mil neuf cent seize

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,  
acte de naissance de la fiancée  
figure dans les registres de l'arr.  
de S<sup>t</sup>-Tréz, promesse de mariage,  
actes de publication aux  
lieux d'origine et de domicile  
des fiancés

Les époux :

R. Aviolat  
Louise Aviolat.

Les témoins :

Jules Dottrens  
F. Woodward.

L'officier de l'état civil :

A. Rickaw

Communiqué aux bureaux d'état  
civil de Ormont-dessous, Fribourg  
Truisternens sur Romonts et  
Guin

## Registre des mariages A.

N° 11

Blanc - Genoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Albert Louis, employé au service  
des eaux, célibataireoriginaire de Plan-les-Ouates, canton de Genève domicilié à  
Genève né àBernex, Genève le deux octobre  
mil huit cent huitante-cinq fils deLouis Antoine, décédé et deEugénie née Mauris, sa veuve  
à Bernex2. Genoux Berthe Ernestine, sans profession,  
célibataireoriginaire de Buehillon domiciliée à  
Buehillon née àBuehillon le douze mars  
mil huit cent soixante-quatre fille deAuguste Henri, agriculteur et deHélène née Müller,  
à Buehillon

Comme témoins :

1. Lucien Amaron, vigneron à Saint-Tréz2. Jules Fleury, agriculteur à Saint-TrézLes publications ont eu lieu à Genève le vingt-trois, à  
Plan-les-Ouates le vingt-cinq, à Buehillon le  
vingt-six octobre mil neuf cent seizeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Tréz, le treize novembre mil  
neuf cent seize

Pièces déposées :

certificat de publication  
délivré par l'état civil de  
la ville de Genève

Les époux :

A. Blanc  
B. Blanc

Les témoins :

Amaron Lucien.Jules Fleury

L'officier de l'état civil :

A. Richens

## Registre des mariages A.

N° 12

Bobren - Ammann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bobren Charles Frédéric, agriculteur, célibataireoriginaire de Etoy et Gessenay (Berne) domicilié àEtoy né àEtoy le dix-neuf avril mil huit cent nonante fils deFrançois Louis, agriculteur et defeue Julie Henriette née Mauris à Etoy2. Ammann Julie, sans profession, célibataireoriginaire de Menziken, canton d'Argovie domiciliée à Etoy née àReinach (Argovie) le dix mars mil huit cent nonante-cinq fille deFriedrich Ammann et deJulie Anna née Wildi à Reinach

Comme témoins :

1. Henri Bobren, agriculteur, à Etoy2. Gustave Girien, agriculteur, à EtoyLes publications ont eu lieu à Etoy le neuf octobre, à Gessenay le dix octobre, à Menziken le onze octobre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trica, le vingt-cinq novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés, promesse de mariage, publications aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

Charles Bobren  
Julie Bobren

Les témoins :

Henri Bobren  
Gustave Girien

L'officier de l'état civil :

A. RicharzCommuniqué aux bureaux de l'état civil de Gessenay et de Menziken

## Registre des mariages A.

N° 13

Ducrét - Meille

Dans sa séance du 29 mai 1917, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a décidé d'ordonner que l'acte de mariage transcrit ci-contre doit être rectifié en ce sens que le nom de famille de l'épouse doit être orthographié Ducrét et non Ducrét.

Ety le 31 mai 1917

L'officier de l'état civil :

A. Richaux



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducrét Alphonse Jules, verrier, célibataire,originaire de Le Crêt, canton de Fribourg domicilié à Saint-Prix né àau Jurdil rière Saint-Martin le vingt-quatre décembre mil huit cent nonante-un fils deCharles, charpentier et deFlorence née Monneyà Saint-Martin2. Meille Mélanie Rose, repasseuse, célibataireoriginaire de Saint-Martin, canton de Fribourg domiciliée à Saint-Prix née àla Ferrière rière Trogens le treize avril mil huit cent nonante fille deLouis, verrier et deAurélié née Roprazà Saint-Prix

Comme témoins :

1. César Meille, verrier, à Saint-Prix2. Louis Vinguely, verrier, à Saint-PrixLes publications ont eu lieu à Saint-Prix, Le Crêt le sept novembre, à Saint-Martin le huit novembre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le vingt-sept novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

actes de naissances des fiancés, promesse de mariage, actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

Ducrét AlphonseDucrét Mélanie

Les témoins :

Meille CésarLouis Vinguely

L'officier de l'état civil :

A. Richaux

## Registre des mariages A.

N° 14

Pieren - Giriens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pieren Frédéric Jacob, commis C.F.F.,  
célibataireoriginaire de Adelboden, canton de Berne domicilié à  
Genève né àLussy, canton de Vaud le vingt-sept avril  
mil huit cent nonante fils dePierre Pieren, laitier, et de  
Elisabeth née Lauberà Villeneuve2. Giriens Olive Augustine, sans profession,  
célibataireoriginaire de Etoy domiciliée à  
Etoy née àEtoy le vingt-deux avril  
mil huit cent nonante-trois fille deLucien Louis Giriens, agriculteur, et de  
Jeanne Félicie née Mannà Etoy

Comme témoins :

- Gustave Giriens, agriculteur, Etoy
- Lucien Amaron, vigneron, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Genève le trois novembre,  
à Etoy et à Adelboden le six novembre mil  
neuf cent seizeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Très, le premier-décembre mil  
neuf cent seize

Pièces déposées :

certificat de publication  
délivré par l'état civil de  
Genève

Les époux :

F. PierenOlive Pieren

Les témoins :

Gustave Giriens  
Amaron Lucien

L'officier de l'état civil :

A. RicharCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Genève et  
de Adelboden

## Registre des mariages A.

N° 15

Wallimann - Kohl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wallimann Emile Joseph, gazier, célibataire,originaire de Alpnach, canton d'Unterwald domicilié à Saint-Très né àOensingen (Soleure) le vingt-un mars  
mil huit cent nonante fils deJoseph, décédé et deChristine née Baumgartner  
à Oensingen2. Kohl Wilhelmine, sans profession, célibataireoriginaire de Kreuznach, Prusse domiciliée à Saint-Très née àKreuznach, Prusse le dix-neuf novembre  
mil huit cent nonante-trois fille deAnton Kohl, décédé et deAnna née Fuchs  
à Saint-Très

Comme témoins :

1. Fritz Wetmüller, verrier, Saint-Très2. Lucien Amaron, vigneron, Saint-TrèsLes publications ont eu lieu à Saint-Très et à Alpnach le  
onze octobre, à Kreuznach le douze octobre mil  
neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt-deux décembre mil  
neuf cent seize

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,  
promesse de mariage,  
autorisation du Conseil d'Etat  
de publier de présent mariage,  
actes de publication aux lieux  
d'origine et de domicile des  
fiancés, certificats de capacité  
de KreuznachCommuniqué à l'état civil de  
Alpnach et à la Chancel-  
lerie d'Etat à Lausanne

Les époux :

Emil Wallimann  
Wilma Wallimann

Les témoins :

Fritz Wetmüller  
Amaron Lucien

L'officier de l'état civil :

J. Richens

## Registre des mariages A.

N° 16

Metzener-Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Metzener Auguste Ulrichs, employé à la  
poudrerie de La Faux près d' Aubonne, veuf  
de Louise Henriette Cortray, dès le 12 décembre 1915  
originaire de Schattenhalb, canton de Berne domicilié à  
Etoy \_\_\_\_\_ né à  
Bougy \_\_\_\_\_ le trente-un août  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-trois \_\_\_\_\_ fils de  
Jean Pierre Albert, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Susanne née Rosset \_\_\_\_\_  
à Tully \_\_\_\_\_

2. Meylan Augustine Amélie, sans profession  
célibataire \_\_\_\_\_  
originaire de Lieu \_\_\_\_\_ domiciliée à  
la Bossenaz, rière Féchy \_\_\_\_\_ née à  
la Bossenaz rière Féchy le trente-un mars  
\_\_\_\_\_ mil huit cent norante-six \_\_\_\_\_ fille de  
Félix Henri, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Eliée Henriette née Uldry \_\_\_\_\_  
à la Bossenaz, rière Féchy \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jules Cortet, agriculteur, Saint-Très
2. Jean Jenné, cordonnier, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Etoy le six décembre,  
à Meiringen, au Lieu, à Féchy le sept  
décembre mil neuf cent seize \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le trente décembre mil neuf  
cent seize \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

actes de naissance des fi-  
ancés, acte de décès de la <sup>1ère</sup>  
femme du fiancé, promesse  
de mariage, actes de publi-  
cation aux lieux d'origine  
et de domicile des époux  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil du Lieu, d'Au-  
bonne et de Meiringen

Les époux :

Aug Metzener  
Amélie Metzener

Les témoins :

Jules Cortet  
Jean Jenné

L'officier de l'état civil :

Richard

Registre des mariages A.

No  
Clôture de 1916

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le n° 16 au f° 55 est celui de la dernière inscription faite pour l'an 1916. Les doubles du présent registre sont conformes : ce que nous certifions.

~~originaire de~~

~~domicilié à~~

~~né à~~



Eloy le 31 décembre 1916  
mil cent L'officier de l'état civil; fils de  
Riehaw et de

à

2. Un double du présent registre a été remis le 3 janvier 1917 à l'autorité cantonale.

~~originaire de~~

~~domiciliée à~~

~~née à~~

~~le~~

~~mil cent~~

~~fille de~~

~~et de~~

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N° 1

Lapalud Ramel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lapalud François, agriculteur, céliba-  
taireoriginaire de Etoy domicilié àEtoy né àEtoy le dix-huit octobremil huit cent septante huit fils deCharles Samuel et deRose Marie Jenny née Jaquier, décédés

à

2. Ramel Ida, sans profession, célibataireoriginaire de Château d'Oex domiciliée àChâteau d'Oex née à"au Pâquet" / Château d'Oex le quinze juilletmil huit cent nonante quatre fille deVincent Edouard agriculteur et deMadeline née Eschelerà Château d'Oex

Comme témoins :

1. Ramel Fritz, fromager, Château d'Oex2. Lapalud Alexandre, agriculteur, EtoyLes publications ont eu lieu à Etoy le cinq décembre, à  
Château d'Oex le six décembre mil neuf cent  
seizeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Triv, le six janvier mil neuf  
cent dix sept

Pièces déposées :

acte de naissance des  
fiancés, promesse de ma-  
riage, actes de publication  
aux lieux d'origine et de  
domicile des époux

Les époux :

François Lapalud  
Ida Lapalud

Les témoins :

Fritz Ramel  
A. Lapalud

L'officier de l'état civil :

ARichardau 4 mai 1917  
de l'officier  
de l'état civil

## Registre des mariages A.

N° 2

Casas - Streble

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Casas Juan, verrier, célibataireoriginaire de Reinosa, province de Santander, Espagne domicilié à Saint-Prix né àReinosa le vingt octobre  
mil huit cent huitante-huit fils deJoaquin Casas, décédé et deAmalia née Gomezà Gijon, Espagne2. Streble Emma Luigia, sans profession, célibataireoriginaire de Kastel, Truro, Allemagne domiciliée à Saint-Prix née àCurin, Italie le vingt-cinq octobre  
mil huit cent nonante-huit fille deNicolas Streble, verrier et deVirginia née Besozzià Saint-Prix

Comme témoins :

1. Casas Santiago, verrier, à Saint-Prix2. Amaron Lucien, vigneron, à Saint-PrixLes publications ont eu lieu à Saint-Prix le 6 octobre 1916, à Mainz (Allemagne) le 7 novembre 1916 et à Reinosa (Espagne) en conformité de l'art. 89 du Code civil espagnol

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le douze mai mil neuf cent  
dix-sept

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés  
et actes de consentement de  
leurs parents - autorisation de  
publication - publication à S.  
Prix et certificats de capacité  
des pays d'origine des fiancés -  
permis de célébration de mariage  
délivré le 8 mai 1917.Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne

Les époux :

Casas Juan  
Emma Casas

Les témoins :

Santiago Casas  
Amaron Lucien

L'officier de l'état civil :

H. Richaux

## Registre des mariages A.

N° 3

Corthay - Morattel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corthay Emile Julien, agriculteur, célibataireoriginaire de Etoy domicilié à  
Etoy né à  
Etoy le sept septembre  
mil huit cent huitante deux fils deJou François et de  
Louise Henriette Fanny née Fayon  
à Etoy2. Morattel Lina, sans profession, celi-  
bataireoriginaire de Sedeilles domiciliée à  
Aubonne née à  
Féchy le vingt-un juin  
mil huit cent nonante six fille deEdouard, agriculteur et de  
Suzanne Française née Dupraz  
à Aubonne

Comme témoins :

1. Tidoux Maurice, cordonnier, Saint-Très
2. Amaron Lucien, vigneron, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Etoy le vingt-un avril, à  
Sedeilles le vingt-trois avril, à Aubonne le vingt quatre  
avril mil neuf cent dix-septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Très, le dix-huit mai mil neuf  
cent dix-sept

Pièces déposées :

actes de naissance des fian-  
cés - promesse de mariage -  
actes de publication aux  
lieux d'origine et de domi-  
cile des époux

Les époux :

Emile Corthay  
Lina Corthay

Les témoins :

Maurice Tidoux  
Amaron Lucien

L'officier de l'état civil :

A. RicharCommuniqué aux bureaux de l'état  
civil d'Aubonne et de Vit-  
l'arzel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4Antonin - Roulet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Antonin Louis Philomin, surint C. F. F.  
célibataireoriginaire de Conthey, canton du Valais domicilié à  
rue Buchillon né àConthey le vingt-deux mars  
mil huit cent nonante un fils defeu Antonin Benjamin et de  
Emilie née Evéquozà rue Buchillon2. Roulet Philomène Elisa, mineure, c<sup>é</sup>.  
libataireoriginaire de Conthey, canton du Valais domiciliée à  
Lausanne, rue du Pont née àConthey le dix-sept juin  
mil huit cent nonante quatre fille defeu Albert et de  
Rosalie née Antoninà Conthey

Comme témoins :

1. Roulet Louis, agriculteur, à Conthey
2. Pidoux Maurice, cordonnier, Saint-Trix

Les publications ont eu lieu à Buchillon le premier mai, à  
Lausanne le deux, à Conthey le trois mai mil neuf  
cent dix-septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Trix, le vingt-six mai mil  
neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

actes de naissance des fi-  
ancés, actes de publication  
aux lieux d'origine et de  
domicile des fiancés, promes-  
se de mariage

Les époux :

Antonin Philomin  
Antonin Elisa

Les témoins :

Roulet Louis  
Maurice Pidoux

L'officier de l'état civil :

A. RichonCommuniqué aux bureaux de l'état  
civil de Conthey et de Lau-  
sanne

## Registre des mariages A.

N° 5

Anken - Cortbay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anken Louis Julien, instituteur, célibataire

originaire de Colochinaz domicilié à  
Etoy né à  
Lussy sur Morges le vingt février  
mil huit cent nonante fils de  
Henri Alfred, agriculteur et de  
Louise Henriette née Tionnet  
à Lussy sur Morges

2. Cortbay Ernestine, sans profession, celi-  
bataire

originaire de Etoy domiciliée à  
Etoy née à  
Etoy le vingt-sept avril  
mil huit cent nonante-six fille de  
Ernest Charles Louis, maréchal et de  
Alice Julie née Laeser  
à Etoy

Comme témoins :

1. Auguste Anken, agriculteur, à Lussy
2. Louise Anken, sans profession, à Lussy

Les publications ont eu lieu à Etoy, le huit août, à Colo-  
chinaz le neuf août mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prex, le vingt-quatre août mil  
neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés, promesse de mariage, actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

Louis Anken  
Ernestine Anken

Les témoins :

Aug. Anken  
Louise Anken

L'officier de l'état civil :

A. Riebars

Communiqué au bureau de l'état  
civil de Morges

## Registre des mariages A.

N° 6

Annen - Xionnet

Par jugement du Tribunal  
du district de Morges du 15  
mai 1952, déclaré définitif et  
exécutoire le 31 mai 1952, a  
été dissous par le divorce le  
mariage mentionné ci-contre.  
Étoy, le 30 juin 1952

L'officier de l'état civil

Hortmay



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Annen Robert Frédéric, agriculteur,  
célibataireoriginaire de Gessenay, canton de Berne domicilié à  
Saint-Prex né à  
Saint-Prex le trente-un marsmil-huit cent soixante-cinq fils deAuguste Henri, agriculteur et deFanny Susanne née Capt, décédéeà Saint-Prex2. Xionnet Blanche Antonie, sans profes-  
sion, célibataireoriginaire de Grattavache, canton de Fribourg domiciliée à  
Saint-Prex née àGrattavache le dix-neuf févriermil-huit cent soixante-sept fille deEtienne Lucien, charpentier et deElisabeth née Fumkeller\* en France

Comme témoins :

1. Fumkeller Léonard, verrier, Saint-Prex2. Annen Maurice, jardinier, ChambésyLes publications ont eu lieu à Gessenay, au Crêt et à  
Saint-Prex le dix-sept septembre mil neuf cent  
dix-septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Prex, le vingt-neuf septembre mil  
neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,  
promesse de mariage,  
actes de publication aux lieux  
d'origine et de domicile des  
époux

Les époux :

Annen Robert  
Annen Blanche

Les témoins :

Léonard Fumkeller  
M. Annen

L'officier de l'état civil :

H. RibardCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Gessenay et  
de Le Crêt

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 7  
Jungo - Charrière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jungo Pierre Alfred, scieur, célibataire,

originaire de Guin, Sommentier et Fribourg domicilié à  
Saint-Très né

à riev Saint-Très le quatorze novembre  
mil huit cent nonante fils de

François Joseph Laurent, scieur et de

Jeanne Susanne née Morier

à Saint-Très

2. Charrière Bertse Aline, sans profession,  
 célibataire

originaire de Bussy sur Morges domiciliée à  
Cartegnins née à

Aubonne le trois mai  
mil huit cent nonante-trois fille de

Louis Henri, vigneron et de

Elise née Ducet

à Aubonne

Comme témoins :

1. Charrière Aloïs, électricien, Aubonne

2. Bovat Alfred, agriculteur, Cartegnins

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Sommentier et Guin  
 le 27 août, à Bussy, à Cartegnins et à  
Saint-Très le 28 août mil neuf cent dix-  
sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt-six octobre mil  
neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

actes de naissance des fi-  
 ancés, promesse de mariage,  
 actes de publication aux lieux  
 d'origine et de domicile des  
 époux

Les époux :

Jungo Pierre  
Jungo Bertse

Les témoins :

Aloïs Charrière  
Alfred Bovat

L'officier de l'état civil :

A. Richaux

Communiqué aux bureaux de  
 l'état civil de Fribourg, Küster-  
nonn, Guin, Gilly et Villars sur  
Gruyères

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 8  
Pauli - Menoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pauli Charles Joseph, verrier, célibataire,

originaire de Trogens, canton de Fribourg domicilié à  
Saint-Prix né à

Trogens le vingt-sept mars  
mil huit cent nonante fils de

Théophile, verrier et de  
Marie née Monney

à Trogens

2. Menoud Marie Judith, ménagère, cé-  
libataire

originaire de La Joux et Sommentier domiciliée à  
Saint-Prix née à

Grattavache le vingt-neuf février  
mil huit cent nonante-deux fille de

feu François Xavier Lambert Menoud et de  
Hélène Antonie née Seydoux

à Saint-Prix

Comme témoins :

1. Seydoux Florian, comptable, Saint-Prix

2. Seydoux Lion, verrier, Saint-Prix

Les publications ont eu lieu à Saint-Prix et à Trogens  
le treize octobre, à La Joux et à Sommentier le  
quatorze octobre mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le vingt-neuf octobre mil  
neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

actes de naissances des fiancés,  
promesse de mariage, actes  
de publication aux lieux d'o-  
rigine et de domicile des é-  
poux

Les époux :

Pauli Charles  
Pauli Marie

Les témoins :

Seydoux  
Seydoux Lion

L'officier de l'état civil :

R. Richer

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Trogens, La  
Joux et Fristernens

## Registre des mariages A.

N° 9  
Delacrétaz - Groth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacrétaz Jules Henri, agriculteur,  
 célibataire

originaire de Yverne domicilié à  
Bière né à  
Bière le vingt-neuf avril  
mil huit cent huitante-six fils de  
Jules Henri Delacrétaz, agriculteur et de  
Elise Joséphine née Dogory  
 à Bière

2. Groth Rosine Marie, ménagère, céliba-  
 taire

originaire de Berikon, au canton d'Argovie domiciliée à  
Etoy née à  
Grandcour le quatre janvier  
mil huit cent nonante-et-un fille de  
Michel Léon Groth, décédé et de  
Elise née Maurier  
 à Etoy

Comme témoins :

1. Maurice Tidoux, cordonnier, Saint-Trex
2. Emma Amaron, ménagère, Saint-Trex

Les publications ont eu lieu à Bière le trois, à Etoy  
 le quatre, à Yverne et Berikon le cinq no-  
 vembre mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trex, le premier décembre mil  
neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

certificat de publication  
 en date du 20 novembre  
1917 délivré par l'état-ci-  
 vil de Bière

Les époux :

Delacrétaz Jules  
Delacrétaz Rosine

Les témoins :

Maurice Tidoux  
Emma Amaron

L'officier de l'état civil :

A. Richer

Communiqué à l'état civil  
 de Bière, Aigle et  
Berikon

## Registre des mariages A.

N° 10

Reymond - Viret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Emile Adrien , agriculteur ,  
célibataireoriginaire de Vaulion domicilié à  
Aclens né àAclens le premier juin  
mil huit cent huitante-neuf fils de  
Honni Félix Reymond, agriculteur et de  
Louise Sophie née Devenoge, d'habitéà Aclens2. Viret Marie Louise , sans profession ,  
célibataireoriginaire de Villars Biercelin domiciliée à  
Saint-Prix née àSaint-Prix le cinq février  
mil huit cent nonante-trois fille de  
Laurent Marc Louis Viret et de  
Adèle née Bormottet, d'habité

à

Comme témoins :

1. Charles Viret, agriculteur, Saint-Prix  
2. Lucie Viret domiciliée à Saint-PrixLes publications ont eu lieu à Aclens et à Vaulion le  
vingt-sept, à Saint-Prix et à Villars Biercelin  
le vingt-huit novembre mil neuf cent dix-septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Prix, le treize décembre mil  
neuf cents dix-sept

Pièces déposées :

certificat de publication  
délivré par l'officier de  
l'état civil de Colombier

---

---

---

---

---

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Vaulion,  
Colombier et Bottens

Les époux :

Emile Reymond  
Marie Reymond

Les témoins :

Ch. Viret  
L. Viret

L'officier de l'état civil :

A. Richer

Registre des mariages A.

N° 11  
Buchet-Schopfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buchet Auguste, agriculteur, célibataire,

originaire de Etoy domicilié à  
Etoy né à  
Etoy le onze décembre  
mil huit cent huitante-neuf fils de  
Hermi Buchet, agriculteur et de  
Céline Adèle née Eperon  
à Etoy

2. Schopfer née Guerry Marie Elise Lina,  
sans profession, veuve de Eugène Alexis,  
dès le dix-neuf octobre mil neuf cent onze  
originaire de Laurenin, canton de Berne domiciliée à  
Etoy née à  
Vaux sur Morges le treize juillet  
mil huit cent huitante-quatre fille de  
François Emile Guerry, instituteur et de  
Marie Louise née Schmidt  
à Vaux

Comme témoins :

- 1. Maurice Buchet, agriculteur, Etoy
- 2. Lucien Amaron, vigneron, Saint-Prix

Les publications ont eu lieu à Etoy le vingt-neuf novembre,  
à Laurenin le premier décembre mil neuf cent  
dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le dix-sept décembre mil  
neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé;  
acte de mariage Schopfer-  
Guerry et acte de décès du  
1<sup>er</sup> mari; promesse de  
mariage; actes de publica-  
tion aux lieux d'origine  
et de domicile des époux

Les époux :

Auguste Buchet  
Marie Buchet

Les témoins :

Amaron Lucien.  
Maurice Buchet

L'officier de l'état civil :

A. Richaw

Communiqué au bureau de  
l'état civil de Laurenin

## Registre des mariages A.

N° 12

Mossu - Ferrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mossu Maurice François, manoeuvre,  
célibataireoriginaire de Grangettes, Fribourg domicilié à  
Saint-Tréz né à  
Grangettes le vingt-huit juillet  
mil huit cent huitante quatre fils de  
Angélique Mossu, domestique et deà Vevey2. Ferrin Caroline Marie, ouvrière de fabrique,  
divorcée de Jean Charles Regamey, dès le neuf  
novembre mil neuf cents seizeoriginaire de Lausanne domiciliée à  
Saint-Tréz née à  
Champtauroz le sept mars  
mil huit cent soixante huit fille de  
Jeannette Ferrin, décédée et de

à

Comme témoins :

1. Marius Suchet, venier, Saint-Tréz
2. Jean Grand, juge de paix, Sombalex

Les publications ont eu lieu à Saint-Tréz et à Lausanne  
le six décembre, à Grangettes le sept décembre  
mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Tréz, le vingt quatre décembre mil  
neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,  
acte de mariage de la fiancée  
avec annotation du divorce;  
promesse de mariage; actes  
de publication aux lieux d'o-  
rigine et de domicile des  
époux

Les époux :

Mossu Maurice  
Mossu Marie

Les témoins :

Marius SuchetJean Grand

L'officier de l'état civil :

A. RichanCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Grangettes  
et de Lausanne

Registre des mariages A.

No Clôture de 1917

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Le n° 12 au f° 68 est celui de la dernière inscription faite pour l'an 1917. Les doubles du présent registre sont conformes: originaire de ce que nous certifions. domicilié à né à



Étoy le 31 décembre 1917

mil cent L'officier de l'état civil, fils de R. Richaw et de

Un double a été remis à l'autorité cant. à male le 5 janvier 1918.

originaire de domiciliée à née à le mil cent fille de et de

Comme témoins: 1. 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées:

Les époux:

Les témoins:

Communiqué

L'officier de l'état civil:

## Registre des mariages A.

N° 1  
Félix - Grand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Félix Ernest Albert, agriculteur, célibataire

originaire de La Rogivue domicilié à  
Chanivaz rière Buchillon né à  
Chardonney sur Morges le vingt-neuf juillet  
mil huit cent nonante-trois fils de  
Henri Félix, agriculteur et de  
Louise née Chollet  
à Chanivaz rière Buchillon

2. Grand Cécile Madeleine, sans profession, célibataire

originaire de Vevy et Ecoteaux domiciliée à  
Lonay née à  
Échandens le vingt-deux décembre  
mil huit cent nonante-six fille de  
Henri Grand, agriculteur et de  
Elisa née Chollet  
à Lonay

Comme témoins :

1. Robert Félix, agriculteur, à Aubonne
2. Lucien Amaron, vigneron, à Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Buchillon le premier janvier,  
à Lonay le deux, à La Rogivue, à Vevy, à  
Ecoteaux le quatre janvier mil neuf cents dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt-six janvier  
mil neuf cents dix-huit

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,  
promesse de mariage,  
actes de publication aux lieux  
d'origine et de domicile des  
époux

Les époux :

Ernest Félix  
Madeline Félix

Les témoins :

Robert Félix  
Amaron Lucien

L'officier de l'état civil :

A. Richaw

Communiqué aux bureaux de l'état  
civil de Talégny, Vevy et  
Échandens

## Registre des mariages A.

N° 2  
Giriens - Pfister

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giriens Gustave Louis, agriculteur, célibataire

originaire de Etoy domicilié à  
Etoy né à  
Etoy le vingt-deux décem-  
bre mil huit cent nonante fils de  
Lucien Louis, agriculteur et de  
Jeanne Félicie née Mann  
à Etoy

2. Pfister Anna Rosa, sans profession,  
célibataire

originaire de Dübendorf, au canton de Zürich domiciliée à  
Dübendorf née à  
Dübendorf le deux avril  
mil huit cent nonante six fille de  
Jean Pfister, voiturier et de  
Anna née Attinger  
à Dübendorf

Comme témoins :

1. Charles Viret, agriculteur, Saint-Prix
2. Henri Morand, agriculteur, Saint-Prix

Les publications ont eu lieu à Etoy le quatre, à Dübendorf  
le six avril mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le vingt-six avril mil  
neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée, promesse de mariage, actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des époux

Les époux :

G. Giriens  
Rosa Giriens

Les témoins :

Ch. Viret  
H. Morand

L'officier de l'état civil :

A. Richer

Communiqué à l'état civil de  
Dübendorf

## Registre des mariages A.

N° 3

Musso - Jungo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. MUSSO Evasio Isidore, chauffeur-gazier, célibataire

originaire de Quarto (Asti), Alexandrie, Italie domicilié à Saint-Prix

né à Vevey, rue de Lausanne, n° 9, le quatre avril

mil-huit cent nonante-deux fils de Albino Giuseppe, marchand de vins et de Marcellina née Romagnolo

à Vevey

2. Jungo Alice Eugénie, couturière, célibataire

originaire de Sommentis, Guin et Fribourg domiciliée à Saint-Prix

née à rive Saint-Prix le dix-neuf octobre

mil huit cent nonante-trois fille de François Joseph Laurent, serier et de Jeanne Susanne née Morier

à Saint-Prix

Comme témoins :

1. William Chatelain, manoeuvre, Saint-Prix

2. Ernest Chaubert, manoeuvre, Renens

Les publications ont eu lieu à Saint-Prix, à Fribourg, à Guin le 3 août 1917, à Sommentis le 5 août 1917, à Asti le 25 novembre 1917, dont le certificat de publication n'est revenu que le 22 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le vingt-six avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés; promesse de mariage; autorisation de publier; actes de publication; autorisation de marier et permis de mariage délivré par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud.

Les époux :

Evasio Musso  
Eugénie Musso

Les témoins :

William Chatelain  
Chaubert Ernest

L'officier de l'état civil :

Riebow

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Fribourg, Guin, Renens, et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

## Registre des mariages A.

N° 4

Chanson - Rairoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chanson François Louis Emile, retraite G. F. F., veuf en 1<sup>ères</sup> noces de Julie Françoise Gros, en 2<sup>mes</sup> noces de Marie Henriette née Cramer originaire de Moiry \_\_\_\_\_ domicilié à Saint-Tréz \_\_\_\_\_ né à Saint-Tréz \_\_\_\_\_ le vingt-et-un mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_ fils de Marie Louise Chanson, décédée \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

2. Rairoux née Etter Adèle Jeanne Bertha sans profession, veuve de Edouard Jules, des le neuf juin mil neuf cents dix-sept \_\_\_\_\_ originaire de Rougemont et Tufflens-le-Château domiciliée à Coppet \_\_\_\_\_ née à aux Brachères / Lavigny le vingt-quatre juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-quatre \_\_\_\_\_ fille de Benédit Benjamin, agriculteur \_\_\_\_\_ et de Marie Louise née Chanson \_\_\_\_\_ aux Brachères rière Lavigny \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Mamie Tidoux, cordonnier, à Saint-Tréz
2. Louis Paux, huissier municipal, à St-Tréz

Les publications ont eu lieu à Moiry, à Rougemont, à Tufflens-le-Château, à Saint-Tréz le dix avril, à Coppet le onze avril mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Tréz \_\_\_\_\_, le trois mai mil neuf cent dix-huit \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

actes de décès des 2 premières épouses du fiancé, acte de décès du mari de la fiancée, promesse de mariage, actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des époux.

Les époux :

F. Chanson  
A. Charrons

Les témoins :

Henriette Tidoux  
L. Paux

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué aux bureaux de l'état civil de La Sarraz, Rougemont, Tufflens-le-Château et de Coppet

## Registre des mariages A.

N° 5  
Germann Bettler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Germann Jean, sans profession, veuf  
de Emma née Bettler dès le 15 janvier 1916

originaire de Adalboden, canton de Berne domicilié à  
Buchillon \_\_\_\_\_ né à

Adalboden le quinze novembre  
\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Abraham \_\_\_\_\_ et de  
Maria née Brunner, décédés \_\_\_\_\_

2. Bettler Ida, cuisinière, célibataire,

originaire de Boltigen et St-Stephan domiciliée à  
Buchillon \_\_\_\_\_ née à

Saanen \_\_\_\_\_ le quatre avril  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille de

Ferdinand, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Cathrine née Haldi \_\_\_\_\_

à Schönried rive Saanen \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Bettler Gottfried, agriculteur, Genthod, Genève
2. Faux Louis, huissier municipal, St-Très

Les publications ont eu lieu à Adalboden, à Buchillon,  
à Boltigen le 1<sup>er</sup> juin, à St-Stephan le trois  
juin mil neuf cent dix-huit \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt-deux juin mil  
neuf cent dix-huit \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

acte du mariage du fiancé,  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme,  
acte de naissance de la fiancée,  
promesse de mariage,  
actes de publication aux lieux  
d'origine et de domicile des  
époux

Les époux :

Jean Germann  
Ida Germann

Les témoins :

Gottfried Bettler  
Lo Faux

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué aux bureaux de l'état  
civil de Adalboden, Boltigen  
et St-Stephan

## Registre des mariages A.

N° 6  
Gros - Tuel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gros Lucien Henri, agriculteur, célibataire

originaire de Echichens domicilié à Etoy né à Etoy le six décembre mil huit cent nonante fils de

Louis Marc, vigneron et de Wylma née Raymond à Etoy

2. Tuel Hélène Alice, couturière, célibataire

originaire de Saint-Saturnin, Aveyron, France domiciliée à Etoy née à Lavigny le deux janvier mil huit cent nonante deux fille de

Augustin, marchand et de Anna Elisa née Mérinat à Lavigny

Comme témoins :

1. Louis Bohren, agriculteur, Etoy  
2. Gustave Gros, chauffeur d'automobile, Etoy

Les publications ont eu lieu à Etoy le quatre juin, à Echichens le neuf juin mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trica, le vingt-sept juillet mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés; promesse de mariage; autorisation de publier; acte de consentement des parents Tuel; actes de publication; certificat de capacité matrimoniale délivré par le Consulat général de France à Genève

Communiqué au bureau de l'état civil de Sufflens-le-Château et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Les époux :

Lucien Gros  
Hélène Gros

Les témoins :

Louis Bohren  
Gros Gustave

L'officier de l'état civil :

A. Richaux

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 7  
Burger - Köbly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burger Louis Marc Charles Édouard,  
maçon, célibataire

originaire de Allaman domicilié à  
Etoy né à  
Lausanne le quinze février  
mil huit cent septante huit fils de  
Oscar Victor David Charles Burger et de  
Louise née Péclard, décédés

2. Köbly Jeanne Louise Augusta, sans  
profession, célibataire

originaire de Kallnach, canton de Berne domiciliée à  
Etoy née à  
Etoy le trente et un août  
mil huit cent huitante huit fille de  
Frédéric Köhly, jardinier et de  
Louisa Sophie née Mützenberg  
à Etoy

Comme témoins :

1. Burger Charles, entrepreneur, Allaman  
2. Köhly Alfred, jardinier, Etoy

Les publications ont eu lieu à Etoy, à Kallnach le vingt  
six juin, à Allaman le vingt neuf juin mil  
neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le dix-sept août mil  
neuf cent dix huit

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés;  
promesse de mariage; dossier  
relatif à une opposition de la  
part du procureur général mais  
non maintenue ensuite de dé-  
clarations médicales; actes  
de publication aux lieux de do-  
micile et d'origine des  
fiancés

Communiqué aux bureaux de l'état  
civil de Rolle et de Kallnach

Les époux :

Burger Édouard  
Augusta Burger

Les témoins :

Charles Burger  
Köhly Alfred

L'officier de l'état civil :

H. Reber

## Registre des mariages A.

N° 8  
Laeser - Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laeser Arthur, agriculteur, célibataire

originaire de Gontenschwil, canton d'Argovie domicilié à

Etoy né à

Etoy le vingt-quatre février  
 mil huit cent nonante-cinq fils de

Henri Louis, entrepreneur de maçonnerie et de

Jenny Pauline née Besson

à Etoy

2. Rochat Marie Henriette, sans profes-  
 sion, célibataire

originaire de Féchy et l'Abbaye domiciliée à

Féchy née à

Féchy le cinq avril  
 mil huit cent huitante-neuf fille de

Jean Louis, agriculteur et de

Eugénie Sophie née Larpin

à Féchy

Comme témoins :

1. Barbay Marc, agriculteur, à Féchy

2. Faur Louis, huissier municipal, à S. Pux

Les publications ont eu lieu à Etoy et à l'Abbaye le dix-sept  
 août, à Gontenschwil le dix-huit dit, à Féchy  
 le dix-neuf août mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Pux, le trize septembre mil neuf  
 cent dix-huit

Pièces déposées :

actes de naissance des  
 fiancés ; promesse de mari-  
 age ; actes de publication  
 aux lieux d'origine et de  
 domicile des époux

Les époux :

Arthur Laeser  
Marie Rochat

Les témoins :

Marc Barbay  
Ls Faur

L'officier de l'état civil :

H. Rissler

Communiqué aux bureaux de  
 l'état civil de Gontenschwil,  
 d'Abbaye et de l'Abbaye

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 9  
Barbay - Laeser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbay Marc Justin, agriculteur, célibataire

originaire de Féchy et Bougy-Villars domicilié à Féchy né à Féchy

le deux février mil huit cent nonante-trois fils de

Jules Charles Louis, agriculteur et de

Susanne Emilie née Jaquier

à Féchy

2. Laeser Hélène Louise, sans profession, célibataire

originaire de Gontenschwil, Argovie domiciliée à Etoy née à Etoy

le vingt-un avril mil huit cent nonante fille de

Henni Louis, entrepreneur de maçonnerie et de

Jenny Pauline née Besson

à Etoy

Comme témoins :

1. Laeser Arthur, agriculteur, à Etoy

2. Paux Louis, bourgeois municipal, à S. Pex

Les publications ont eu lieu à Féchy, Bougy-Villars et Etoy le dix-sept août et à Gontenschwil le dix-huit août mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Pex, le trois septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

certificat de publication  
délibéré par l'état civil  
d'Autonne

Les époux :

Marc Barbay  
Hélène Barbay

Les témoins :

Arthur Laeser  
Ls Paux

L'officier de l'état civil :

Rieban

Communiqué aux bureaux de  
 l'état civil de Gontenschwil  
 et d'Autonne

## Registre des mariages A.

N° 10  
Coendoz - Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coendoz Henri Jules, scienc, célibataire

originaire de Mollens domicilié à  
Saint-Très né à  
Saint-Très le premier novembre  
mil huit cent nonante six fils de  
Jules Henri et de  
Charlotte Fanny née Bugnon, tous deux décédés

2. Favre Rosine Adèle, ménagère, célibataire

originaire de Goumoëns-la-Ville domiciliée à  
Saint-Très née à  
Goumoëns-la-Ville le vingt novembre  
mil huit cent nonante sept fille de  
Elisa Jenny Favre et de

à Saint-Très

Comme témoins :

1. Corne Paul, cocher, à Celigny
2. Chuat Adrien, agriculteur, à Etoy

Les publications ont eu lieu à Saint-Très le six août,  
à Goumoëns-la-Ville le sept dit, à Mollens  
le huit août mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le quatorze septembre mil  
neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés ; promesse de mariage ; actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des époux.

Les époux :

Coendoz Henri  
Coendoz Rosine

Les témoins :

Paul Corne  
Chuat Adrien

L'officier de l'état civil :

A. Richards

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Ballens  
et de Echallens

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 11  
 Steinbäuslin  
 Feyler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steinbäuslin Charles Alexandre Souard,  
 célibataire, chancelier du consulat suisse à  
 Florence  
 originaire de Brugg et de Sumiswald domicilié à  
 Florence, Italie né à  
 Florence le vingt-quatre février  
 mil huit cent nonante-trois fils de  
 Charles Alexandre et de  
 Henriette Mathilde née Trévest  
 à Florence

2. Feyler Isabelle Esther, célibataire,  
 sans profession  
 originaire de Romanel sur Lausanne domiciliée à  
 Saint-Très née à  
 Saint-Très le six juillet  
 mil huit cent nonante-quatre fille de  
 Adolphe Louis Fernand, avocat et de  
 Alice née Colomb  
 à Saint-Très

Comme témoins :

1. Geneux Alfred, ingénieur, à Berne
2. Feyler Lion, étudiant en droit, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Sumiswald le vingt-deux,  
 à Brugg le vingt-cinq, à Romanel et à Saint-  
 Très le vingt-six juin et à Florence le vingt-  
 huit août mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le huit octobre mil  
 neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

certificat de publication de  
 livre par l'état civil de Su-  
 miswald

Les époux :

Steinbäuslin  
Isabelle Steinbäuslin

Les témoins :

Alfred A. Geneux  
L. Feyler

L'officier de l'état civil :

A. Rieban

vu le 23 octobre 1912  
 Le Préfet  
 Appin

Communiqué aux bureaux de l'état  
 civil de Brugg, Sumiswald, Ro-  
 manel et à la Chancellerie d'état  
 à Lausanne

## Registre des mariages A.

N° 12

Chanson - Tippo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chanson Émile, cantonnier, veuf de  
 Anna Sophie née Guyon dès le vingt juillet  
 mil neuf cent dix-sept  
 originaire de Moiry domicilié à  
Saint-Tréz né à  
Saint-Tréz le treize janvier  
mil huit cent septante sept fils de  
Charles Marc Louis et de  
Émilie Louise née Grivel, déédés

2. Tippo Marie Lydie, ménagère, céliba-  
 taire  
 originaire de Charmey (Gruyère) domiciliée à  
Broc, canton de Fribourg née à  
Marsens le sept janvier  
mil huit cent septante-cinq fille de  
Michel Tippo et de  
Joseph née Gapany, déédés

Comme témoins :

1. Pidoux Maurice, cordonnier, S<sup>t</sup> Tréz
2. Faux Louis, huissier municipal, S<sup>t</sup> Tréz

Les publications ont eu lieu à Saint-Tréz et à Broc le  
quinze octobre, à Moiry et à Charmey le seize  
octobre mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Tréz, le sept novembre mil neuf  
 cent dix-huit

Pièces déposées :

actes de naissance des fi-  
 ancés, actes de décès de An-  
 na Sophie Guyon, prome-  
 se de mariage, actes de  
 publication aux lieux d'o-  
 rigine et de domicile des  
 fiancés

Les époux :

Émile Chanson  
Marie Tippo

Les témoins :

Maurice Pidoux  
Lo Faux

L'officier de l'état civil :

A. Richens

Communiqué aux bureaux de  
 l'état civil de La Sarraz,  
Charmey et Broc

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup>

Clôture de 1918

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le n<sup>o</sup> 12 au f<sup>o</sup> 81 est celui de la dernière inscription faite pour l'an 1918. Les doubles du présent registre sont conformes ; ce que nous certifions.



Étoy le 31 décembre 1918 né à

de L'officier de l'état civil :

mil cent

A. Richard

fil de

et de

Un double a été remis à l'autorité cantonale le 3 janvier 1919

2.

originatre de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1  
Déglise - Guisolan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Déglise Henri Nestor, boucher, céliba-  
 taire \_\_\_\_\_

originaire de Châtel - St Denis, canton de Fribourg domicilié à  
Saint - Tréz \_\_\_\_\_ né à

Châtel - St Denis le douze mars  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante - huit fils de

Jean Déglise, boisselier \_\_\_\_\_ et de

Eugénie née Cardinaud \_\_\_\_\_  
 à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Guisolan Caroline Julie, repasseuse,  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Trogens et Chérens (Fribourg) domiciliée à  
Saint - Tréz \_\_\_\_\_ née à

le ferrière rière Trogens le dix - sept septembre  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante - trois fille de

Emile Guisolan, verrier \_\_\_\_\_ et de

Josephine née Monney \_\_\_\_\_  
 à Saint - Tréz \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Camille Guisolan, verrier, St Tréz

2. Fernand Guisolan, verrier, St Tréz

Les publications ont eu lieu à Saint - Tréz le quinze février,  
 à Châtel - St Denis le dix - sept, à Trogens et à  
Chérens le dix - huit février mil neuf cent dix -  
neuf \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint - Tréz, le quatre mars mil neuf  
 cent dix - neuf \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

actes de naissance des  
 fiancés, promesse de ma-  
 riage, actes de publication  
 aux lieux d'origine et de  
 domicile des époux  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Les époux :

Déglise Henri  
Déglise Caroline

Les témoins :

Camille Guisolan.  
Fernand Guisolan

L'officier de l'état civil :

A. Rickard

Communiqué aux bureaux de  
 l'état civil de Châtel -  
St Denis, Trogens et  
Autigny

## Registre des mariages A.

N° 2

Matthey Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey Louis Jules, jardinier, célibataireoriginaire de Assens domicilié à Fraid Aigue rière Saint-Pres né à Lausanne le quatorze décembre mil huit cent huitante six fils de François Louis et de Adine Eugénie née Pellet, décédés2. Regamey Louisa Marguerite, ménagère, célibataireoriginaire de Lausanne domiciliée à au Boiron rière Lully née à Lausanne le treize septembre mil huit cent nonante deux fille de Louis Jules Henri et de Clémente Adèle née Cornu, décédés

Comme témoins :

1. Alexandre Signorelli, jardinier, Saint-Pres
2. Louis Paux, huissier municipal, Saint-Pres

Les publications ont eu lieu à Saint-Pres et à Assens le six février, à Lausanne et à Lully le sept février mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Pres, le six mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés, promesse de mariage, actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des époux

Les époux :

Louis Matthey  
Marguerite Matthey

Les témoins :

Signorelli Alexandre  
Lo Paux

L'officier de l'état civil :

ARichard

Communiqué aux bureaux de l'état civil d'Échallens, de Lausanne et de Villars-sous-Yens

## Registre des mariages A.

N° 3

Allaman - Galley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allaman Victor Michel, machiniste, veuf de Louise Rosalie née Seydoux, des le vingt-quatre mars mil neuf cent quinze originaire de Romanens, canton de Fribourg domicilié à Saint-Très \_\_\_\_\_ né à Romanens le huit mai \_\_\_\_\_ mit huit cent huitante \_\_\_\_\_ fils de Madeline Allaman, décédée \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

2. Galley née Monney Almyre Léonie, cuisinière, veuve de Léon Étienne, des le dix août mil neuf cent seize \_\_\_\_\_ originaire de Romont et Lussy, canton de Fribourg domiciliée à Saint-Très \_\_\_\_\_ née à Grandsivaz rière Mammens le onze juin \_\_\_\_\_ mit huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_ fille de Georges Gervais, charpentier \_\_\_\_\_ et de Marie Alexandrine née Maradan \_\_\_\_\_ à Fribourg \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Gervais Monney, charpentier, Fribourg
2. Ulrich Favre, charpentier, Fribourg

Les publications ont eu lieu à Saint-Très, à Lussy, à Romanens le dix-sept, à Romont le dix-huit avril mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le cinq mai mil neuf cent dix-neuf \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

acte de mariage Allaman -  
 acte de décès Seydoux <sup>Seydoux</sup>  
 acte de naissance de la fiancée <sup>Léonie</sup>  
 acte de décès Galley Léon Étienne <sup>Rosalie</sup>  
 promesse de mariage ; actes  
 de publication aux lieux d'origi-  
 ne et de domicile des fian-  
 cés

Les époux :

Allaman Victor  
 Allaman Léonie

Les témoins :

Monney Gervais  
 Favre Ulrich

L'officier de l'état civil :

A. Richar

Communiqué aux bureaux de  
 l'état civil de Romont,  
 Villaz-St-Pierre, Tâles

## Registre des mariages A.

N° 4  
Corboz - Meille

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corboz Joseph Marcelin, veuf, célibataire

originaire de Pont (Veveyse), canton de Fribourg domicilié à  
Saint-Très né à  
Scuvillens le vingt-cinq février

mit huit cent nonante-un fils de

feu François Clément et de

Marie Marguerite née Mayoux

à La Sarraz

2. Meille Justine Judith, ouvrière de fabrique,  
célibataire

originaire de Saint-Martin, canton de Fribourg domiciliée à  
Saint-Très née à

Trogen le dix-huit juin

mil huit cent nonante-un fille de

Louis, veuf et de

Aurélien née Ropraz

à Saint-Très

Comme témoins :

1. Joseph Meille, veuf, à Saint-Très

2. Jean Seydoux, veuf, à Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très le onze,

à Pont, à Saint-Martin le douze avril

mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le cinq mai mil neuf cent  
dix-neuf

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,  
acte de naissance de la fiancée,  
promesse de mariage,  
actes de publication aux lieux  
d'origine et de domicile des  
époux

Les époux :

Corboz Joseph  
Corboz Judith

Les témoins :

Joseph Meille  
Jean Seydoux

L'officier de l'état civil :

Riehard

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de S. Martin

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 5  
Huguenin - Vuilleminet  
 = Roulet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huguenin - Vuilleminet François Albert  
 employé à l'équipe de la voie des C.F.F., cé-  
 libataire

originaire des Loch et de la Brévine domicilié à  
Etoy né à  
Bière le huit avril

mil huit cent nonante six fils de  
Charles Albert Huguenin - Vuilleminet et de  
Marie Louise née Longchamp  
 à Etoy

2. Roulet Alice Elise, cuisinière, céliba-  
 taire

originaire de Contrey, canton du Valais domiciliée à  
Genève (Servette) née à  
Contrey le dix-neuf avril

mil huit cent nonante neuf fille de  
 feu Albert Roulet et de  
Rosalie née Antonin  
 à Contrey

Comme témoins :

1. Grand Jules, employé à l'équipe de la voie des C.F.F. à  
 2. Faur Louis, suisse municipal, S. Prox

Les publications ont eu lieu à Etoy le deux mai, à Genève  
 le cinq, au Loch et de la Brévine le six, à  
Contrey le sept mai mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint Prox, le vingt-deux mai mil  
 neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

actes de naissance des  
 fiancés, promesse de ma-  
 riage, actes de publica-  
 tion aux lieux d'origi-  
 ne et de domicile des  
 fiancés, \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Les époux :

Huguenin Albert  
Huguenin Alice

Les témoins :

Grand Jules  
Le Faur

L'officier de l'état civil :

A. Richer

Communiqué aux bureaux de  
 l'état civil du Loch, de  
 la Brévine, de Contrey  
 et de Genève

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 6  
Bucher - Chuat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bucher Marcel, agriculteur, célibataire,

originaire de Etoy domicilié à

Etoy né à

Etoy le deux mars

mil huit cent nonante neuf fils de

Alexandre Louis, agriculteur et de

Ida née Girins

à Etoy

2. Chuat Alice Emma, sans profession,  
 célibataire

originaire de Giez domiciliée à

Etoy née à

Giez le vingt-cinq juillet

mil huit cent nonante huit fille de

feu Henri Chuat et de

Mario Louise née Meylan

à Etoy

Comme témoins :

1. Chuat Adrien, agriculteur, Etoy

2. Paux Louis, huissier municipal, St. Tréz

Les publications ont eu lieu à Etoy le vingt-quatre avril,  
 à Giez le vingt-cinq avril mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Tréz, le vingt-quatre mai mil  
neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés, promesse de mariage, actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

Marcel Bucher

Alice Bucher

Les témoins :

Adrien Chuat

Lo Paux

L'officier de l'état civil :

A. Richar

Communiqué à l'état civil de  
Grandson

## Registre des mariages A.

N° 7  
Falconnier-Bouquet

Le Tribunal du district de  
Lausanne, par jugement du 3 juin  
1935, déclaré définitif et exécutoire  
le 30 septembre 1935, a prononcé la  
dissolution par le divorce du  
mariage mentionné ci-contre.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès  
le 30 septembre 1935, le délai pendant  
lequel la femme ne pourra se  
remarier.

Le 5 octobre 1935.

L'officier de l'état civil,  
G. Schaub.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Falconnier Jules Eugène Marcel, jardinier,  
célibataire.

originaire de Rosserges domicilié à  
Saint-Prex né à  
Vevey le seize octobre  
mil huit cent nonante-deux fils de  
Hélène Léa Falconnier et de

2. Bouquet Marguerite Elisa, ménagère,  
célibataire.

originaire de Gingins et de Rougemont domiciliée à  
Rolle née à  
Yverdon le sept mai  
mil huit cent nonante-neuf fille de  
Charles Jean Henri Bouquet, chauffeur et de  
Louisa Fanny née Torrey  
à Rolle

Comme témoins :

1. Louis Taux, suisse municipal, Saint-Prex
2. Louis Morand, agriculteur, Saint-Prex

Les publications ont eu lieu à Rolle le vingt-trois mai,  
à Saint-Prex, à Rougemont, à Gingins  
le vingt-quatre, à Rosserges le vingt-cinq  
mai mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prex, le quatorze juin mil neuf  
cent dix-neuf

Pièces déposées :

actes de naissance des  
fiancés ; promesse de ma-  
riage ; actes de publica-  
tion aux lieux d'origine  
et de domicile des fian-  
cés

Les époux :

Falconnier  
Marguerite Falconnier

Les témoins :

L. Taux  
Louis Morand

L'officier de l'état civil :

A. Richaux

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Roudon,  
Rolle, Gingins, et Rou-  
gemont

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 8  
Feyler - Wickham

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Feyler Léon Anton, célibataire, can-  
 didat en droit

originaire de Romanet sur Lausanne domicilié à  
Saint-Trex né à

Saint-Trex le vingt-quatre  
juillet mil huit cent nonante-et-un fils de  
Adolphe Louis Fernand, écrivain militaire et de  
Alice née Colomb

à Saint-Trex

2. Wickham Odette Georgina Emilie, cé-  
 libataire, sans profession

originaire de Paris domiciliée à  
Paris, Rue S<sup>t</sup> Philippe du Roule n<sup>o</sup> 4, née à

Paris le vingt-huit novem-  
bre mil huit cent nonante-et-un fille de  
feu Louis Frédéric, docteur en médecine et de  
Hortense Henriette Céline née Guillaume

à Paris

Comme témoins :

1. Colomb Gustave, pasteur, Vufflens b. Château,
2. Guillaume Frédéric, propriétaire, Simarques, Gard

Les publications ont eu lieu à Saint-Trex le huit juin,  
 à Romanet le neuf, à Paris le vingt-trois mai  
mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trex, le huit août mil neuf  
cent dix-neuf

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,  
 promesse de mariage, acte de  
 consentement de la mère de  
 la fiancée, autorisation de publi-  
 cation, actes de publication  
 aux lieux d'origine et de  
 domicile des époux, certifi-  
 de non-opposition délivré  
 par la mairie du VIII<sup>e</sup> arr. Paris  
 Communiqué au bureau de  
 l'état civil de Romanet  
 à Pully et à la Chan-  
 lerie d'Etat à Lausanne

Les époux :

L. Feyler  
Odette Léon Feyler

Les témoins :

Pierre Colomb  
Guillaume

L'officier de l'état civil :

A. Richou

Registre des mariages A.

N° 9  
Labbé - Meille

Par jugement du 5 décembre 1928, déclaré définitif et exécutoire le 10 février 1929, le Tribunal du district de Yverdon a dissous par le divorce le mariage mentionné ci-contre et a fixé à trois ans le délai pendant lequel l'époux ne pourra se remarier.  
St Prex le 19 septembre 1929,  
L'officier de l'état-civil:  
Kottbald.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Labbé Maurice Emile, boulanger, célibataire

originaire de Saint Prex domicilié à Saint Prex né à Saint Prex le dix octobre mil huit cent nonante sept fils de Edmond Marc, boulanger et de Julie Lina née Gozel à Saint Prex

2. Meille Lina Julia, sans profession célibataire

originaire de Saint Martin, canton de Fribourg domiciliée à Saint Prex née à Le Tendre / Prozens le vingt six juin mil huit cent nonante sept fille de Justin Meille, verrier et de Marie née Bosson à Saint Prex

Comme témoins :

- 1. Labbé Marcel, menuisier, St Prex
- 2. Meille Louis, verrier, Saint Prex

Les publications ont eu lieu à Saint Prex et à Saint Martin le dix sept juillet mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint Prex, le douze août mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

actes de naissances des fiancés, promesse de mariage, actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

Maurice Labbé  
Lina Labbé

Les témoins :

Marcel Labbé  
Louis Meille

L'officier de l'état civil :

A. Richar

Communiqué au bureau de l'état civil de Saint Martin.

Registre des mariages A.

N° 10  
Henry - Henry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry Frank Edouard, célibataire, a-  
griculteur

originaire de Vullierens domicilié à  
Etoy, -auparavant à Satigny né à  
Vullierens le quatorze septem-  
bre mil huit cent nonante fils de  
feu Albert Jules Henry et de  
Rose Madeline Rosine née Uembchr  
à Etoy

2. Henry née Maurer Emma, ménagère,  
veuve de Jules Marc Louis dès le vingt-  
huit février mil neuf cent dix-huit  
originaire de Vullierens domiciliée à  
Etoy née à  
Montreux le vingt-cinq juil-  
let mil huit cent huitante-quatre fille de  
Frédéric Maurer, cocher, à Bursinel et de  
feu Bertha née Zuberbühler  
à

Comme témoins :

- 1. Marthalo Théodore, tapissier, Montreux
- 2. Buclin Gustave, facteur-postal, Etoy

Les publications ont eu lieu à Etoy le vingt-cinq juillet,  
à Vullierens et à Satigny le vingt-six juil-  
let mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Pierre, le dix-neuf août mil  
neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

actes de naissance des  
fiancés ; acte de décès du  
1<sup>er</sup> mari ; promesse de  
mariage ; actes de publica-  
tion aux lieux d'origine  
et de domicile des fiancés ;  
une opposition adressée à  
l'officier de l'état civil de Vul-  
lierens et écartée par lui  
Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Vullierens et  
de Satigny

Les époux :

Henry Frank  
Henry Emma

Les témoins :

M. Martens  
G. Buclin

L'officier de l'état civil :

A. Richard

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 11Cuendet - Auberson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuendet Elie Philippe, célibataire,  
horloger - rhabilleuroriginaire de Sainte-Croix domicilié à  
Saint-Très né à  
Ballaignes le trente octobremil huit cent norante-trois fils de  
Arthur Henri, agriculteur et de  
Elisa née Jaccard  
à Nérac (France)2. Auberson Louisa Marie, célibataire,  
sans professionoriginaire de Essertines domiciliée à  
Saint-Très née à  
Nonfoux / Essertines le treize aoûtmil huit cent huitante-un fille de  
Louis, décédé et de  
Léa née Mottier  
à Château d'Oex

Comme témoins :

1. Faux Louis, huissier municipal, St-Très
2. RoCHAT Louis, négociant, à St-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très, Sainte-Croix,  
à Essertines le quatorze août mil neuf  
cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le trente août mil neuf  
cent dix-neuf

Pièces déposées :

actes de naissance des  
fiancés, promesse de ma-  
riage, actes de publication  
aux lieux d'origine et de  
domicile des fiancés

Les époux :

Cuendet  
M. Cuendet

Les témoins :

Ls Faux  
Ls RoCHAT

L'officier de l'état civil :

A. RichauxCommuniqué aux bureaux  
de l'état civil de Sainte-  
Croix et Quarrens

N° 12  
Guisolan - Dumoulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guisolan Florian César, célibataire,  
verrier

originaire de Trogens et Chénens (Fribourg) domicilié à  
Saint-Tréx né à

la Ferrière Trogens le vingt-cinq juin  
mil huit cent nonante-cinq fils de

Emile Guisolan, verrier et de

Joséphine née Monney  
à Saint-Tréx

2. Dumoulin Marie Augusta, célibataire  
femme de chambre

originaire de Bagnes, canton du Valais domiciliée à  
Médières rière Bagnes née à

Médières r Bagnes le vingt-six août  
mil huit cent nonante-trois fille de

Alphonse Dumoulin, agriculteur et de

Hélène née Michaud  
à Médières rière Bagnes

Comme témoins :

1. Seydoux Florian, comptable, Saint-Tréx

2. Seydoux Louis, verrier, Saint-Tréx

Les publications ont eu lieu à Saint-Tréx le vingt-cinq  
août, à Chénens et à Bagnes le vingt-six  
dit, à Trogens le vingt-sept août mil neuf  
cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Tréx, le treize septembre mil  
neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

actes de naissance des  
fiancés, promesse de ma-  
riage, actes de publication  
aux lieux d'origine et  
de domicile des époux.

Les époux :

Florian Guisolan  
Augusta Guisolan

Les témoins :

Seydoux  
Seydoux Louis

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Autigny,  
Trogens et Bagnes

## Registre des mariages A.

No 13

Bocquet - Salzmänn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bocquet Eugène Auguste, charpentier,  
célibataireoriginaire de Chavannaz (Haute-Savoie) domicilié à  
Plainpalais, rue des Minoteriers 6, né à  
Plainpalais le seize juilletmil-huit cent nonante fils de  
Bocquet Louis, ancien voiturier et de  
Françoise née Besson  
à Plainpalais2. Salzmänn Mathilde Louise, femme  
de chambre, célibataireoriginaire de Saint-Trex domiciliée à  
Buchillon née à  
Étaloges près Buchillon le six septembremil-huit cent nonante-quatre fille de  
Salzmänn Esnile Eugène, pêcheur et de  
Françoise Adèle née Ferroud  
à Buchillon

Comme témoins :

- 1.
- Salzmänn Maurice
- , agriculteur,
- Saint-Trex
- 
- 2.
- Ferroud Paul
- , mécanicien,
- Genève

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le vingt sept  
sept, à Chavannaz le trente dit, à Saint-  
Trex le premier septembre, à Buchillon le pre-  
mier dit mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trex, le vingt sept septembre  
mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

certificats de publication  
délivrés par le bureau de  
l'état civil de Plainpa-  
lais

Les époux :

Bocquet Eugène  
Mathilde Bocquet

Les témoins :

Salzmänn Maurice  
Ferroud Paul

L'officier de l'état civil :

A. RichardCommuniqué au bureau de  
l'état civil de Plainpalais  
et à la Chancellerie d'état  
à Lausanne

## Registre des mariages A.

N° 14

Cuanoud - Taux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuanoud René Emile, célibataire,  
manouvrieroriginaire de Oppens domicilié à  
Saint-Trex né à  
Rueyres le sept maimil huit cent nonante-six fils de  
Emile Cuanoud, agriculteur et de  
Emma Henriette née Badan  
à Rueyres2. Taux Anaïs Louise, célibataire, de-  
moiselle de magasinoriginaire de L'Abbergement domiciliée à  
Saint-Trex née à  
Sainte-Croix le premier avrilmil huit cent nonante-quatre fille de  
Justin Louis, huissier-municipal et de  
Alice Elise née Thévenaz  
à Saint-Trex

Comme témoins :

1. Taux Louis, huissier municipal, S-t-Trex  
2. Cuanoud Marcel, agriculteur, RueyresLes publications ont eu lieu à Saint-Trex le dix-sept,  
à L'Abbergement le dix-huit, à Oppens le dix-  
neuf septembre mil neuf cent dix-neufAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Trex, le neuf octobre mil neuf  
cent dix-neuf

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé;  
acte de naissance de la fian-  
cée ; promesse de mariage ;  
actes de publication aux  
lieux d'origine et de  
domicile des époux

Les époux :

Cuanoud René  
Cuanoud Anaïs

Les témoins :

Lo Taux  
Marcel Cuanoud

L'officier de l'état civil :

A. RicherCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Lignevollid  
et d' Ursins

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 15  
Salzmann - Rosset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Salzmann Jules, célibataire, manoeuv-  
 ou

originaire de Saint-Très domicilié à  
Saint-Très né à  
Allaman le vingt-trois  
janvier mil huit cent nonante-cinq fils de  
John Salzmann, manoeuvre et de  
Marie née Paquier  
 à Saint-Très

2. Rosset Alice Louise, célibataire,  
 ouvrière de fabrique

originaire de Bougy domiciliée à  
Saint-Très née à  
Belmont le dix-huit septembre  
 mil huit cent nonante-huit fille de  
Louis Henri, jardinier et de  
Elise née Gillieron  
 à Chilly

Comme témoins :

1. Messiller François, manoeuvre, St-Très
2. Ribet Paul, coiffeur, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très et à Bou-  
 gy le dix septembre mil neuf cent dix  
neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le onze octobre mil neuf  
 cent dix-neuf

Pièces déposées :

acte de naissance du  
 fiancé, acte de naissance  
 de la fiancée, promesse de  
 mariage, actes de publi-  
 cation aux lieux d'o-  
 rigine et de domicile  
 des époux

Communiqué au bureau de  
 l'état civil d'Aubonne

Les époux :

Salzmann Jules  
Salzmann Alice

Les témoins :

Messiller François.  
Ribet Paul.

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Registre des mariages A.

N° 16

Conne - Pélaton

Par jugement du Tribunal du district de Yevy du 15 novembre 1934, déclaré définitif et exécutoire le 29 janvier 1935, a dissout par le divorce, le mariage, mentionné ci-contre.

St-Très le 6 février 1935  
L'officier de l'état civil:  
Rostraud.



Le Dépt  
du registre des  
de H. - V.

Lau.

En date du 21 octobre 1938, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci-contre en ce sens que le nom patronymique "Pélaton" soit orthographié "Pellaton".

St-Très, le 6 nov. 1938

L'officier de l'état civil:

Alonban



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conne Paul Jules, célibataire, machiniste à la verrerie

originaire de Tuidoux domicilié à Saint-Très né à Corsier (les Monts) le vingt-cinq février mil huit cent nonante-quatre fils de Jean Abram Conne et de Alice Marie née Chuard

à la Cour de Teily

2. Pélaton Léa Marie, sans profession, célibataire

originaire de Eclagnens et de Travers domiciliée à Saint-Très née à Eclagnens le vingt-cinq janvier mil huit cent nonante-neuf fille de Henri Louis, agriculteur et de Elisa Jenny née Favre

à Saint-Très

Comme témoins :

1. Schmidt Paul, verrier, Saint-Très
2. Bugnon Lucien, agriculteur, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Eclagnens et à Travers le vingt-trois septembre, à Tuidoux et à Saint-Très le vingt-quatre septembre mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt-quatre octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé ;  
acte de naissance de la fiancée ;  
promesse de mariage ; actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des époux

Les époux :

Paul Conne  
Léa Conne

Les témoins :

Schmidt Paul  
Lucien Bugnon

L'officier de l'état civil :

A. Riebar

Communiqué aux bureaux de l'état civil de St-Saphorin, de Echallens, et de Travers

Registre des mariages A.

N° 17  
Duparc - Bovy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duparc Paul Henri, célibataire, agriculteur

originaire de d'origine française domicilié à Etoy né à Etoy

le huit mai mil huit cent nonante deux fils de

Duparc Julie, fille elle-même de François et de d'origine française à Etoy

2. Bovy Angèle Elise, célibataire, sans profession

originaire de Tuffens-le-Château domiciliée à Mont-sur-Rolle née à Tully

le cinq juin mil huit cent nonante quatre fille de

Jules Henri Bovy, vigneron et de Elise Louise née Ferret à Mont-sur-Rolle

Comme témoins :

- 1. Bovy Charles, agriculteur, Mont sur Rolle
2. Faux Louis, huissier municipal, St-Trex

Les publications ont eu lieu à Etoy le neuf, à Mont sur Rolle le dix, à Tuffens-le-Château le onze septembre mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trex, le vingt quatre octobre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés ; promesse de mariage ; autorisation de publication ; certificat de capacité matrimoniale délivré par le Consul de France ; actes de publication ; permis de mariage délivré par le chef de Justice et Police. Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne, aux bureaux de l'état civil de Tuffens-le-Château et de Rolle

Les époux :

Duparc Paul
Duparc Angèle

Les témoins :

Bovy Charles
Ls Faux

L'officier de l'état civil :

A. Richar

## Registre des mariages A.

N° 18

Lambercy - Tidoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambercy Léon, célibataire, gendarme,originaire de Saint-Tréx domicilié à  
Lausanne né àSaint-Tréx le vingt-cinq avril  
mil huit cent nonante-quatre fils deCharles Louis Lambercy, agriculteur et deLouise Mathilde née Laiser  
à Saint-Tréx2. Tidoux Berthe, célibataire, lingèreoriginaire de Villars-le-Comte domiciliée à  
Saint-Tréx née àLully le vingt-huit mars  
mil huit cent nonante-quatre fille deMaurice Tidoux, cordonnier et deCaroline Louise née Favon  
à Saint-Tréx

Comme témoins :

1. Rosset Emile, gendarme, Montreux
2. Tidoux Emma, sans profession, Saint-Tréx

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-six, à  
Saint-Tréx le vingt-sept, à Villars-le-Comte le  
vingt-huit septembre mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Tréx, le vingt-cinq octobre mil neuf  
cent dix-neuf

Pièces déposées :

certificat de publication  
délivré par le bureau de l'état  
civil de Lausanne

Les époux :

Lambercy Léon  
Berthe Lambercy

Les témoins :

Rosset  
Tidoux

L'officier de l'état civil :

Richard

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Lausanne et  
de Dorigny

Registre des mariages A.

N° 19  
Rochat - Ferroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Samuel Edouard, comptable, célibataire

originaire de L'Abbaye et du Lieu \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_ né à

La Sagne (Neuchâtel) le quinze octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante trois \_\_\_\_\_ fils de

Edouard Samuel Henri, représentant et de Emilie Emma née Jeanneret - Grosjean à Buchillon

2. Ferroud Renée Augusta, sans profession, célibataire

originaire de Buchillon \_\_\_\_\_ domiciliée à Buchillon \_\_\_\_\_ née à

Buchillon \_\_\_\_\_ le vingt sept juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante six \_\_\_\_\_ fille de

Charles Ferroud, agriculteur et de Augusta Jenny Julia née Landenberg à Buchillon

Comme témoins :

- 1. Edouard Rochat, représentant, Buchillon
- 2. Edith Ferroud, domiciliée à Buchillon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dix sept, à L'Abbaye le dix huit, à Buchillon le dix neuf, au lieu le vingt octobre mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trica, le sept novembre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

certificat de publication délivré par le bureau de l'état civil de Lausanne

Les époux :

*[Signature]*  
S. Rochat

Les témoins :

*[Signature]*  
E. Ferroud

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*  
A. Richar

## Registre des mariages A.

N° 20

Corthay Feuti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corthay Armand, agriculteur, veuf de Caroline Sophie née Duclos, dès le vingt-huit janvier mil neuf cent neuf  
 originaire de Etoy domicilié à Saint-Très né à Etoy le vingt-huit février mil huit cent soixante-six fils de Louis et de Jeanne Julie Louise Bonmottet, décédés à \_\_\_\_\_

2. Feuti née Éindiquer Adèle, veuve de Charles Louis, dès le trente novembre mil neuf cent quinze  
 originaire de Saint-Très domiciliée à Saint-Très née à Burtigny le neuf mai mil huit cent septante-quatre fille de Alexandre Éindiquer et de Louise Henriette Bataillard née Bourquin, décédés à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Maurice Pidoux, cordonnier, Saint-Très
2. Louis Taux, huissier-municipal, St-Très

Les publications ont eu lieu à Etoy le vingt-cinq septembre, à Saint-Très le vingt-six dit mil neuf cent dix-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le sept novembre mil neuf cent dix-neuf \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés, actes de décès des femme et mari défunts, promesse de mariage; actes de publication dans lieux d'origine et de domicile des fiancés \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Les époux :

Armand Corthay  
Adèle Corthay

Les témoins :

Maurice Pidoux  
L. Taux

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Registre des mariages A.

~~N<sup>o</sup>~~  
Clôture de 1919

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le n<sup>o</sup> 20 au folio 102 est celui de la dernière inscription faite pour l'an 1919. Les doubles du présent registre sont conformes à l'original ; ce que nous certifions. ~~domicilié à~~



~~le~~ 31 décembre 1919  
~~mil~~ ~~cent~~ l'officier de l'état civil, ~~fils de~~  
A. Richard ~~et de~~

Un double a été remis à l'autorité le 5 janvier 1920

~~originaire de~~ ~~domiciliée à~~  
~~née à~~  
~~le~~  
~~mil~~ ~~cent~~ ~~filles de~~  
~~et de~~

~~à~~  
~~Comme témoins :~~  
~~1.~~  
~~2.~~

~~Les publications ont eu lieu à~~

~~Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.~~  
~~, le~~

~~Pièces déposées :~~

~~Les époux :~~

~~Les témoins :~~

~~Communiqué~~

~~L'officier de l'état civil :~~

Registre des mariages A.

N° 1  
Pache Lambercy

En date du 14 décembre 1946,  
le Département de Justice et Police  
du canton de Vaud, a ordonné  
la rectification de l'acte de mariage  
ci-contre, en ce sens que le nom  
patronymique des membres de la  
famille Pache soit orthographié:  
"Pasche, à l'exclusion de toute  
autre orthographe.

Et ce, le 21 décembre 1946



L'officier de l'état civil:

Althay

Par, devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache Fernand François, célibataire,  
employé C.F.P.

originaire de Ferlend domicilié à  
Morges

Cordier / Lutry le vingt-neuf juin  
mil huit cent nonante-trois fils de

Charles Jules, décédé et de  
Louise Henriette née Wyss

à Cartegnin

2. Lambercy Emma, célibataire, sans  
profession

originaire de Saint-Prex domiciliée à  
Saint-Prex

Saint-Prex le trois avril  
mil huit cent nonante-un fille de

Charles Louis Lambercy, agriculteur et de  
Louise Julie Mathilde née Lasser

à Saint-Prex

Comme témoins :

- 1. Charles Lambercy, agriculteur, Saint-Prex
- 2. Joseph Fontaine, peintre, Genève

Les publications ont eu lieu à Saint-Prex le dix-neuf  
décembre, à Ferlend le dix-huit, à Morges  
le dix-sept décembre mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prex, le dix-sept janvier mil  
neuf cent-vingt

Pièces déposées :

certificat de publication  
délivré par le bureau de  
l'état civil de Morges

Les époux :

Fernand Pache  
Emma Lambercy

Les témoins :

Charles Lambercy  
Joseph Fontaine

L'officier de l'état civil :

Althay

Communiqué aux bureaux  
de l'état civil de Morges  
et de Cron

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 2  
König - Seewer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. König Pietro Paolo, célibataire, verrier

originaire de Friedrichsthal, arr: de Scarbrücken, domicilié à  
 Saint-Pres \_\_\_\_\_, Allemagne \_\_\_\_\_ né à  
 Savona (Italie) le quatre avril  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante quatre fils de  
 Filippo König, verrier \_\_\_\_\_ et de  
 Giuliana née Chevenet \_\_\_\_\_  
 à Saint-Pres \_\_\_\_\_

2. Seewer Julie, célibataire, couturière,

originaire de Gsteig bei Saanen \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Saint-Pres \_\_\_\_\_ née à  
 Berno \_\_\_\_\_ le vingt-huit  
 septembre mil huit cent quarante-neuf fille de  
 Julie Cécile Seewer \_\_\_\_\_ et de

à Vigny sur Surpière \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Schmidt Paul, verrier, Saint-Pres
2. Spadini Pierre, verrier, Saint-Pres

Les publications ont eu lieu à Saint-Pres le neuf septem-  
 bre, à Gsteig le onze, à Friedrichsthal le  
 trente-un octobre mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Pres, le dix-sept janvier mil  
 neuf cent vingt \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

actes de naissance des  
 fiancés, id: de consente-  
 ment des parents des  
 fiancés, id: autorisant  
 la publication, id: de  
 publication aux lieux d'o-  
 rigine et de domicile, cer-  
 tificat de capacité ma-  
 trimoniales del'Allemagne  
 Communiqué au bureau de  
 l'état civil de Gsteig et  
 à la Chancellerie d'Etat  
 à Lausanne

Les époux :

Pietro König  
 Julie König

Les témoins :

Schmidt Paul  
 Spadini Pierre.

L'officier de l'état civil :

A. Richaw

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 3  
Pasche - Dupontet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche René Emile, célibataire, agriculteur,

originaire de Servion domicilié à  
Etoy né à  
Etoy le dix octobre  
mil huit cent nonante-sept fils de  
Emile François Charles, agriculteur et de  
Marie Françoise née Lebry  
à Etoy

2. Dupontet Mathilde Fanny, célibataire,  
sans profession

originaire de Eysins domiciliée à  
Etoy née à  
Féchy le vingt-neuf juin  
mil huit cent nonante-neuf fille de  
Hortense Cécile Julia Dupontet et de  
à Etoy

Comme témoins :

1. Cavin Emile, boulanger, Etoy
2. Teuscher Oscar, agriculteur, Etoy

Les publications ont eu lieu à Etoy le onze février, à Servion  
et à Eysins le douze dit mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trica, le dix-neuf mars mil  
neuf cent vingt

Pièces déposées :

actes de naissances des fiancés;  
promesses de mariage; actes  
de publication aux lieux  
d'origine et de domicile des  
fiancés

Les époux :

René Pasche  
Mathilde Pasche

Les témoins :

Emile Cavin  
Oscar Teuscher

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Oron et  
de Girgisin

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4  
Cavin - Pfister

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin Emile Louis, célibataire, boulanger,

originaire de Vulliens domicilié à

Etoy né à

Etoy le quatorze novembre

mil huit cent nonante deux fils de

Auguste Charles, agriculteur et de

feu Jeanne Fanny, née Vièsel

à Etoy

2. Pfister Rosalie, célibataire, sans profession

originaire de Herzers, canton de Fribourg domiciliée à

Bougy née à

Bornuillard le vingt-huit janvier

mil huit cent nonante trois fille de

Jean Frédéric, agriculteur-vigneron et de

Marie Jenny Henriette née Rosset

à Bougy

Comme témoins :

1. Pasche René, agriculteur, Etoy

2. Teuscher Oscar, agriculteur, Etoy

Les publications ont eu lieu à Etoy le treize février, à Herzers et à Bougy le quatorze dit, à Vulliens le quinze février mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trix, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés ; promesse de mariage ; actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

Emile Cavin  
Rosalie Cavin

Les témoins :

R. Pasche  
Oscar Teuscher.

L'officier de l'état civil :

A. Richens

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Suborno, Herzers, et Mézières

## Registre des mariages A.

N° 5

Corthay - Jaquenoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corthay François Jules, célibataire, agricul-  
teur \_\_\_\_\_originaire de Etoy \_\_\_\_\_ domicilié àEtoy \_\_\_\_\_ né àEtoy \_\_\_\_\_ le vingt-un septem-  
bre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante \_\_\_\_\_ fils defeu François \_\_\_\_\_ et deLouise Hermitte Fanny née Fazan \_\_\_\_\_à Etoy \_\_\_\_\_2. Jaquenoud Alice Elise, célibataire, sans  
profession \_\_\_\_\_originaire de Scublens \_\_\_\_\_ domiciliée àTrangins \_\_\_\_\_ née àGland \_\_\_\_\_ le trente-un décembre\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille deHenri Louis, employé C. F. F. \_\_\_\_\_ et deMarguerite née Rose \_\_\_\_\_à Trangins \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Zeuscher Oscar, agriculteur, à Etoy
2. Faus Louis, huissier municipal, St-Pex

Les publications ont eu lieu à Etoy le vingt-huit février,  
à Scublens et à Trangins le premier mars  
mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Pex, le dieu-neuf mars mil  
neuf cent vingt \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

actes de naissance des  
fiancés ; promesse de mari-  
age ; actes de publication  
aux lieux d'origine et de  
domicile des fiancés

Les époux :

François Corthay  
Alice Corthay

Les témoins :

Oscar Zeuscher  
Lo Faus

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Scublens  
et de Nyon

## Registre des mariages A.

N° 6  
Messeiller - Bertbold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Messeiller François Louis, célibataire,  
 ouvrier \_\_\_\_\_

originaire de Saint-Trica \_\_\_\_\_ domicilié à  
Saint-Trica \_\_\_\_\_ né à

Saint-Trica le vingt-sept  
mars mil huit cent quarante-deux fils de  
Auguste, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Rose Charlotte née Forster \_\_\_\_\_

à Saint-Trica \_\_\_\_\_

2. Bertbold Julia Fanny Léa, céliba-  
 taire, femme de chambre \_\_\_\_\_

originaire de Chardorney sur Morges \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Courrière Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Morges \_\_\_\_\_ le sept octobre  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-huit fille de  
Jules Henri Frédéric, pêcheur \_\_\_\_\_ et de  
Hermiette Walther née Marchand \_\_\_\_\_

à Courrière Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Ribet Paul, coiffeur, Saint-Trica  
 2. Salzmann Jules, manœuvre, St-Trica

Les publications ont eu lieu à Saint-Trica le vingt-sept  
janvier, à Lausanne le vingt-huit,  
 à Chardorney le trente-un dit mil neuf  
cent vingt \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trica, le vingt mars mil  
neuf cent vingt \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

actes de naissance des  
 fiancés ; promesse de  
 mariage ; actes de pu-  
 blication aux lieux d'o-  
 rigine et de domicile des  
 fiancés \_\_\_\_\_

Les époux :

Messeiller François  
Messeiller Julia

Les témoins :

Paul Ribet  
Salzmann Jules

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué aux bureaux  
 de l'état civil de Villars-  
 sous-Yver et de Lausanne

## Registre des mariages A.

N° 7  
Schöne - Prior

En date du 12 juin 1926, le Département fédéral de justice et police a prononcé la réintégration de dame Louise Schöne née Prior, veuve de Emil Hermann Schöne, dès le 5 novembre 1925, à St. Tréz, dans le droit de cité du canton de Vaud et de la commune de Gollion.

Le 30 juin 1926  
L'officier de l'état civil:

A. Richarz



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schöne Emil Hermann, veuf de Philippine née Seibel, dès le trois octobre mil neuf cent dix-huit, veuf originaire de Hauswalde (Saxe) domicilié à Saint-Tréz né à Hauswalde le seize février mil huit cent soixante-neuf fils de Gustave Reinhold Schöne et de Christiane Emilie Häbnel, décédés

2. Prior Louise, divorcée de Charles Emil Eugène Briand, dès le neuf novembre mil neuf cent dix-sept originaire de Reverolle domiciliée à Saint-Tréz née à Morges le vingt-neuf septembre mil huit cent septante-deux fille de Louis Frédéric Prior et de Suzanne Françoise née Desponds, décédés

Comme témoins :

1. Wallimann Emil, gazier, Saint-Tréz
2. Schmid Joseph, verrier, Saint-Tréz

Les publications ont eu lieu à Saint-Tréz le vingt-sept novembre, à Reverolle le vingt-huit dit et à Dresden (Saxe) le deux décembre mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Tréz, le trente-et-un mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé ;  
id: de mariage Schöne-Seibel ;  
id: de décès Seibel Philippine ;  
promesse de mariage ; acte de mariage Briand-Prior ;  
id: autorisant la publication ;  
actes de publication ; certifi-  
cat de capacité délivré par  
l'état de Saxe

Communiqué à la Chancellerie  
d'état à Lausanne et  
au bureau de l'état civil  
de Colombier.

Les époux :

Schöne Hermann  
Schöne Louise

Les témoins :

Emil Wallimann  
Schmid Joseph

L'officier de l'état civil :

A. Richarz

## Registre des mariages A.

N° 8  
Perrin Cétaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin Gustave, jardinier, célibataire

originaire de Ependes domicilié à  
Saint-Très né à  
Ependes le vingt septembre  
mil huit cent huitante-sept fils de  
François, décédé et de  
Lydie née Michoud  
à Ependes

2. Cétaz Lina, cuisinière, célibataire

originaire de Montagny domiciliée à  
Saint-Très née à  
Saint-Très le quatorze décembre  
mil huit cent huitante-neuf fille de  
Jules, agriculteur et de  
Madeline née Jaggi  
à Saint-Très

Comme témoins :

1. Dubois Henri, scieur, Saint-Très
2. Cétaz Eugène, machiniste, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très, à Ependes,  
à Montagny le dix-sept mars mil neuf cent  
vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le dix avril mil neuf  
cent vingt

Pièces déposées :

actes de naissance des  
fiancés ; promesse de  
mariage ; actes de publi-  
cation aux lieux d'origine  
et de domicile des époux

Les époux :

Gustave Perrin  
Lina Cétaz

Les témoins :

Henri Dubois  
Cétaz Eugène

L'officier de l'état civil :

J. Ribaw

Communiqué aux bureaux  
de l'état civil de Belmont  
et de Montagny

## Registre des mariages A.

N° 9

Blanchard  
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanchard John Jules, célibataire,  
voyageur de commerce \_\_\_\_\_originaire de Genève (Ville) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Carouge, rue ancienne n° 27 \_\_\_\_\_ né à  
Genève \_\_\_\_\_ le vingt-sept avril  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fils de  
Jules Eugène Blanchard, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Eugénie Joséphine née Bosson \_\_\_\_\_  
à Carouge \_\_\_\_\_2. Reymond Marguerite, célibataire, modiste,originaire des Cherit (Vallée de Joux) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Buchillon \_\_\_\_\_ née à  
Rollé \_\_\_\_\_ le trois octobre  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille de  
Reymond René Louis, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Julie née Ducet \_\_\_\_\_  
à Buchillon \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Reymond François, employé de commerce, Buchillon
2. Faur Louis, suisse municipal, St-Prex

Les publications ont eu lieu à Carouge le deux mars, au  
Cherit le trois, à Buchillon le quatre et à  
Genève le quatre dit mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Prex \_\_\_\_\_, le vingt-trois avril mil neuf  
cent vingt \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

certificat de publication  
délivré par le bureau de l'état  
civil de Carouge \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Les époux :

Blanchard  
Marg Blanchard

Les témoins :

Faur  
St-Prex

L'officier de l'état civil :

RicherCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Carouge,  
de Genève et du Sentier

## Registre des mariages A.

N° 10

Chatelain -  
Foretay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chatelain Edouard Marcel, célibataire,  
agriculteur,

originaire de Lully domicilié à  
Reverolle né à

Boiron rive Lully le dix-neuf mars  
mil huit-cent soixante-trois fils de

Henri Samuel Edouard, agriculteur, et de  
Lina née Roulet, décédée

à Reverolle

2. Foretay Catherine Alice, célibataire,  
sans profession

originaire de Saint-Sulpice domiciliée à  
Saint-Très née à

Saint-Très le quinze octobre  
mil huit-cent huitante-neuf fille de

Charles Emile, décédé et de  
Eugénie Amélie née Briand

à Saint-Très

Comme témoins :

1. Bugnon Maurice, agriculteur, S<sup>t</sup> Trés

2. Chatelain Gustave, gendarme, Barois

Les publications ont eu lieu à Lully le trois, à Reverolle  
le quatre, à S<sup>t</sup>-Sulpice le cing et à S<sup>t</sup>-Trés  
le six avril mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trés, le vingt-quatre avril  
mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

certificat de publication  
délivré par l'état civil  
de Colombier

Les époux :

Marcel Chatelain  
Alice Chatelain

Les témoins :

Gustave Chatelain  
Maurice Bugnon

L'officier de l'état civil :

A. Richer

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Villars & Yend,  
Colombier et Scublen

## Registre des mariages A.

N° 11

Mabain Feyler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mabain Ivan Daniel, célibataire,  
étudiant en médecineoriginaire de Liège (Belgique) domicilié à  
Trilly (asile de Berg) né à  
Liège le vingt-cinq juinmil huit cent nonante-sept fils de  
Albert-Constant Félix, Directeur de l'asile de Berg et de  
Julie Marguerite née Mercier  
à Trilly (asile de Berg)2. Feyler Alice Adrienne, célibataire,  
sans professionoriginaire de Romanel sur Lausanne domiciliée à  
Saint-Tréx née à  
Saint-Tréx le trente décembremil huit cent nonante-cinq fille de  
Adolphe Louis Fernand, écrivain militaire et de  
Alice née Colomb  
à Saint-Tréx

Comme témoins :

1. Tutor Eugène, ingénieur, Lausanne2. Rivier Étienne, ingénieur, YverdonLes publications ont eu lieu à Trilly et à Romanel  
le vingt-deux mai, à S. Tréx le vingt-quatre  
dit et à Liège le treize juin mil neuf cents  
vingtAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Tréx, le sept août mil neuf  
cent-vingt

Pièces déposées :

certificat de publication  
délivré par l'état civil  
de Romanel

Les époux :

Ivan Mabain  
Alice Mabain

Les témoins :

Eugène Tutor  
Étienne Rivier

L'officier de l'état civil :

R. RichensCommuniqué au bureau de  
l'état civil de Romanel  
et à la Chancellerie d'état  
à Lausanne

## Registre des mariages A.

N° 12

Duclos - Gotbuey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duclos Charles Laurent, célibataire,  
verrieroriginaire de Saint-Très domicilié à  
Saint-Très né à  
Saint-Très le vingt-trois marsmil huit cent soixante-neuf fils de  
Lucien Constant Duclos, vigneron et de  
Marie née Lany  
à Saint-Très2. Gotbuey Antonie Julie, célibataire,  
ouvrière de fabriqueoriginaire de Semsales, canton de Fribourg domiciliée à  
Saint-Très née à  
Semsales le seize avrilmil huit cent soixante-huit fille de  
Marcel Nicolas Gotbuey, verrier et de  
Anna Marie née Debulle  
à Saint-Très

Comme témoins :

1. Jayet Albert, employé d'usine, Saint-Très
2. Vétay Eugène, machiniste, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Semsales le vingt-deux août  
et à Saint-Très le vingt-trois dit mil  
neuf cent vingtAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Très, le dix-huit septembre  
mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

actes de naissance des  
fiancés ; promesse de  
mariage ; actes de  
publication aux lieux  
d'origine et de domicile  
des fiancés

Les époux :

Duclos Charles  
Duclos Antonie

Les témoins :

Allyaye  
Jayet Eugène

L'officier de l'état civil :

ARichauCommuniqué au bureau de  
l'état civil de Sem-  
sales

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 13

Mojonnier  
Jaccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mojonnier Robert, célibataire, agriculteuroriginaire de Mézières domicilié à Saint-Très né àQuarmon le vingt-sixaoût mil huit cent soixante-trois fils deMarc Jules, agriculteur et deNancy née Tattheyà Saint-Très2. Jaccard Gabrielle Emilie Louise, célibataire, sans professionoriginaire de Sainte-Croix domiciliée à L'Isle née àL'Isle le six septembremil huit cent soixante-neuf fille deErnest Emil Louis, maçon et deCharlotte née Bolomeyà L'Isle

Comme témoins :

1. Mojonnier Andréane, à Saint-Très
2. Faux Louis, huissier municipal, S<sup>t</sup> Trèx

Les publications ont eu lieu à Mézières le douze juin, à Saint-Très le treize, à L'Isle et à S<sup>t</sup> Croix le quatorze - dit mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés, promesse de mariage, actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

Robert Mojonnier  
Gabrielle Mojonnier

Les témoins :

Andréane Mojonnier  
L. Faux

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Mézières, L'Isle et Sainte-Croix

## Registre des mariages A.

N° 14  
Dubosson - Aerni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubosson Alfred, célibataire, ser-  
 vior

originaire de Clarmont domicilié à  
Saint-Très né à  
Yens le dix juin

mil huit cent nonante fils de  
Daniel Alfred, décédé et de  
Lucie née Mercier  
 à Saint-Très

2. Aerni Emma, célibataire, sans pro-  
 fession

originaire de Zollikofen, canton de Berne domiciliée à  
Cron-la-Ville née à  
Cron-le-Château le douze avril

mil huit cent huitante sept fille de  
Jean, décédé et de  
Anna née Liniger  
 à Cron-la-Ville

Comme témoins :

1. Corthay Armand, agriculteur, Saint-Très
2. Faux Louis, huissier municipal, St-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très et à Cron-  
la-Ville le vingt-sept septembre, à Clarmont  
 et à Zollikofen le vingt-huit dit mil  
neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt-deux octobre mil  
neuf cent vingt

Pièces déposées :

actes de naissance des  
 fiancés, promesse de  
 mariage, actes de pu-  
 blication aux lieux d'o-  
 rigine et de domicile  
 des fiancés

Les époux :

A. Dubosson  
E. Aerni

Les témoins :

Armand Corthay  
Lo Faux

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué aux bureaux de  
 l'état civil de Colombier,  
Zollikofen et Cron-la-  
Ville

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 15  
Spadini - König

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spadini Pietro Rocco Andrea, célibataire,  
 verrier

originaire de Selma, canton des Grisons domicilié à  
Saint-Prix né à

Selma le trois février

mil huit cent nonante-neuf fils de

Isidore, peintre et de

Marié née Bitanna

à Selma

2. König Blanche, célibataire, sans pro-  
 fession

originaire de Friedrichsthal, arr. de Saarbrücken, <sup>Russe</sup> domiciliée à  
Saint-Prix née à

Woolwich (Angleterre) le vingt-six août

mil neuf cent un fille de

Filippo, verrier et de

Giuliana née Chévenet

à Saint-Prix

Comme témoins :

1. König Pierre, verrier, à Saint-Prix

2. Spadini Célestin, plâtrier, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Saint-Prix le vingt-neuf  
août, à Selma le trois septembre, à Friedrich-  
sthal le vingt-deux septembre mil neuf cent  
vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le trente octobre mil neuf  
cent vingt

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,  
 id. de la fiancée ; acte de  
 consentement des parents  
 de la fiancée ; promesse de  
 mariage ; autorisation du  
 C. d'Etat ; actes de publi-  
 cation aux lieux d'origine  
 et de domicile des fiancés ;  
 certificat de capacité des autorités  
 allemandes  
 Communiqué au bureau de  
 l'état civil de Selma et  
 à la Chancellerie d'Etat  
 à Lausanne

Les époux :

Spadini Pierre  
Spadini Blanche

Les témoins :

Pietro König  
Spadini Célestin

L'officier de l'état civil :

A. Richarz

## Registre des mariages A.

N° 16  
Dubois - Cétaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois Jules Henri, célibataire, scienc

originaire de Gland domicilié à  
Saint-Très né à  
Nyon le dix-neuf septembre  
mil huit cent nonante-quatre fils de  
Jules Samuel Dubois, manoeuvre et de  
Marie dite Louise Teuscher  
à Saint-Très

2. Cétaz Marie Augusta, célibataire,  
cuisinière

originaire de Montagny domiciliée à  
Saint-Très née à  
Saint-Très le vingt-neuf juillet  
mil huit cent nonante-un fille de  
Jules Cétaz, agriculteur et de  
Madeline née Jaggi  
à Saint-Très

Comme témoins :

1. Cétaz Eugène, machiniste, Saint-Très
2. Perrin Gustave, jardinier, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très le trente  
août, à Gland et à Montagny le trente-et-  
un dit mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le six novembre mil  
neuf cent vingt

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,  
id. de la fiancée figuré dans les  
registres de l'an : ; promesse  
de mariage ; actes de pu-  
blication aux lieux d'ori-  
gine et de domicile des  
fiancés

Les époux :

J. Dubois  
Augusta Dubois

Les témoins :

Eug. Cétaz  
Gustave Perrin

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Reynier  
et de Montagny

## Registre des mariages A.

N° 17

Cétay - Tannod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cétay Eugène, célibataire, machinisteoriginaire de Montagny domicilié à Saint-Trèsné à Saint-Très le neuf avrilmil huit cent huitante-huit fils deJules Cétay, agriculteur et deMadeline née Jaggià Saint-Très2. Tannod Alice Eugénie, célibataire, cuisinièreoriginaire de Orny domiciliée à Lausannenée à rien Etoy le neuf févriermil huit cent nonante-neuf fille deJules François, employé G. F. F. et deEugénie Bertha née Ducrotà Saint-Très

Comme témoins :

1. Terrin Gustave, jardinier, Saint-Très2. Tannod Georges, agriculteur, Saint-TrèsLes publications ont eu lieu à Saint-Très et à Orny  
le douze octobre, à Lausanne et à Montagny  
le treize octobre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le six novembre mil  
neuf cent vingt

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé figuré sur le registre de l'acte ; acte de naissance de la fiancée ; promesse de mariage ; actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

Eugène Cétay  
Alice Tannod

Les témoins :

Gustave Perrin  
Georges Tannod

L'officier de l'état civil :

A. RicharCommuniqué aux bureaux de l'état civil de Lausanne, La Sarraz et Montagny

## Registre des mariages A.

N° 18

Contet  
Amaudruz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Contet François Charles, célibataire,  
agriculteuroriginaire de Saint-Très domicilié à  
Saint-Très né à  
Saint-Très le dix avrilmil huit cent huitante-neuf fils de  
Claude Jules, décédé et de  
Louise Félicie née Morandin  
à Saint-Très2. Amaudruz Olga, célibataire, lingèreoriginaire de Mont-sur-Lausanne domiciliée à  
Mont-sur-Lausanne née à  
Tubloz-rive Tuidoux le six juinmil huit cent soixante-et-un fille de  
Henri Amaudruz, instituteur et de  
Nancy Louise née Cornay  
à Mont-sur-Lausanne

Comme témoins :

1. Amaudruz Gustave, charbon, Mont-sur-Lausanne
2. Contet Marie, sans profession, S. Trés

Les publications ont eu lieu à Saint-Très le sept  
octobre et au Mont le huit dit, mil  
neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le douze novembre mil  
neuf cent vingt

Pièces déposées :

actes de naissance des  
fiancés ; promesse de  
mariage ; actes de pu-  
blication aux lieux d'o-  
rigine et de domicile des  
fiancésCommuniqué au bureau de  
l'état civil de Romanet

Les époux :

Contet François  
Olga Contet

Les témoins :

G<sup>ve</sup> Amaudruz  
M. Prudet

L'officier de l'état civil :

A. Richard

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 19  
Jungo - Cercier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jungo François Laurent, célibataire,  
 verrier

originaire de Guin, Sommentier et Fribourg domicilié à  
 Saint-Très

Saint-Très le quatorze août

mil huit cent norante huit fils de

François Joseph Laurent, scieur et de

Jeanne Susanne née Morier

à Saint-Très

2. Cercier Alice Marie, célibataire,  
 sans profession

originaire de Vuaders domiciliée à  
 Saint-Très

Grattavache le trente et un mars

mil neuf cent un fille de

Jules Célestin Cercier, verrier et de

Marie Marguerite née Bertholet

à Saint-Très

Comme témoins :

1. Jungo Pierre, scieur, Saint-Très

2. Kohl Henri, verrier, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très le vingt-sept  
 octobre, à Guin, à Sommentier, à Fribourg  
 et à Vuaders le vingt huit dit mil neuf  
 cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt sept novembre  
 mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

actes de naissances des  
 fiancés, promesse de  
 mariage, acte de consente-  
 ment des parents de la  
 fiancée, actes de publi-  
 cation aux lieux d'origi-  
 ne et de domicile des  
 fiancés

Les époux :

Jungo François  
 Jungo Alice

Les témoins :

Pierre Jungo  
 Hennrich Kohl

L'officier de l'état civil :

ARICHAN

Communiqué aux bureaux de  
 l'état civil de Guin,  
 Vuisternens, Fribourg et  
 Vuaders

## Registre des mariages A.

N° 20

Reichard -  
Lachat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reichard ~~Walter~~ Guillaume Georges,  
célibataire, étudiant en lettres

originaire de Lausanne domicilié à

Buchillon né à

Moscou le onze janvier

mil huit cent nonante huit fils de

Charles Théodore et de

Hélène Thérèse Selma née Bergner

à en Russie

2. Lachat Berthe Charlotte, célibataire,  
sans profession

originaire de Buchillon domiciliée à

Buchillon née à

Buchillon le vingt deux avril

mil huit cent nonante six fille de

Charles Lachat, pêcheur et de

Charlotte née Piccard

à Buchillon

Comme témoins :

1. Charles Lachat, pêcheur, à Buchillon

2. Louis Paux, huissier municipal, St. Pex

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Buchillon le trois novembre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint Pex, le vingt trois décembre  
mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés, promesse de mariage, actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

W G Reichard

Berthe Reichard

Les témoins :

Charles Lachat

Ls Paux

L'officier de l'état civil :

A Reichard

Registre des mariages A.

No  
Clôture de 1920

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le n<sup>o</sup> 20 au folio 123 est celui de la dernière inscription faite pour l'an 1920. Les doubles du présent registre sont conformes : ~~originaire de~~ ce que nous certifions, ~~domicilié à~~



le 31 décembre 1920 né à  
L'officier de l'état civil :  
A. Richard ~~fil~~ ~~de~~  
~~et de~~

2. Un double a été remis à l'autorité cantonale le 5 janvier 1921.

~~originaire de~~ ~~domiciliée à~~  
~~née à~~  
~~le~~  
~~mil cent~~ ~~fille de~~  
~~et de~~

~~à~~  
~~Comme témoins :~~  
~~1.~~  
~~2.~~

~~Les publications ont eu lieu à~~

~~Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.~~

~~, le~~

~~Pièces déposées :~~

~~Les époux :~~

~~Les témoins :~~

~~Communiqué~~

~~L'officier de l'état civil :~~

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1  
Suzet - Pfeuti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Suzet Félicien, célibataire, cordonnier,

originaire de Chardonney sur Morges domicilié à  
Saint-Pres né à

Saint-Pres le treize février  
mil huit cent septante cinq fils de

François Régis Suzet, sabotier et de  
Fanny née Foretay

à Saint-Pres

2. Pfeuti Sophie Ernestine, célibataire, me:  
 nagerè

originaire de Saint-Pres domiciliée à  
Saint-Pres née à

Saint-Pres le vingt un janvier  
mil huit cent soixante sept fille de

Jean Samuel et de  
Françoise Henriette née Mercier, décédée

à

Comme témoins :

1. Louis Taux, huissier municipal, Saint-Pres

2. Paul Tivat, agriculteur, Saint-Pres

Les publications ont eu lieu à Chardonney le vingt huit  
septembre et à Saint-Pres le vingt neuf  
dix mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Pres, le vingt un janvier, mil  
neuf cent vingt un

Pièces déposées :

actes de naissance des  
 fiancés, promesse de  
 mariage, actes de publica-  
 tion aux lieux d'origine  
 et de domicile des fiancés

Les époux :

Suzet Félicien  
Sophie Pfeuti

Les témoins :

Ls Taux  
Paul Tivat

L'officier de l'état civil :

A. Richar

Communiqué au bureau de  
 l'état civil de Villars  
 sous Yend

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 2  
Pache - Courvoisier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache Edouard, célibataire, vigneron \_\_\_\_\_

originaire de Fertens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Eloy \_\_\_\_\_ né à  
Lonay \_\_\_\_\_ le neuf février  
mil huit cent huitante-six \_\_\_\_\_ fils de  
Louis Henri François \_\_\_\_\_ et de  
Louise Souki m<sup>e</sup> Paquier, décédés \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

2. Courvoisier Louise, célibataire, ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Chavannes le Veyron \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Aubonne \_\_\_\_\_ née à  
Aubonne \_\_\_\_\_ le six juillet  
mil huit cent nonante-un \_\_\_\_\_ fille de  
Marc Louis, ancien facteur postal, à Aubonne \_\_\_\_\_ et de  
feu Rosine m<sup>e</sup> Péclard \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Courvoisier Louis, ancien facteur, à Aubonne  
2. Guibert Alfred, vigneron, à Eloy

Les publications ont eu lieu à Eloy le dix-neuf janvier, à  
Fertens, à Chavannes le Veyron et à Aubonne  
le vingt dit mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Pres \_\_\_\_\_, le quatre février mil neuf  
cent vingt-un \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés ; promesse de mariage ;  
actes de publication aux  
lieux d'origine et de domi-  
cile des fiancés.

Les époux :

Pache Edouard  
Louise Pache

Les témoins :

Louis Courvoisier  
Alf. Guibert

pour l'officier de l'état civil :

Jean Hoeser Suppléant

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Cron,  
Grancy et Aubonne

## Registre des mariages A.

N° 3

Raspilaire  
Philippart

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raspilaire Barthélemy Louis Jean  
célibataire, mécanicienoriginaire de Rive de Gier, Dept. de la Loire, France domicilié à  
Saint-Tréx né àRive de Gier le premier avrilmil huit cent nonante sept fils deHenry Raspilaire, trésorier de la caisse d'épargne et de  
Antoinette née Coromptà Rive de Gier2. Philippart Josephine Ernestine, céliba-  
taire, sans professionoriginaire de Ligny, province de Namur, Belgique domiciliée à  
Saint-Tréx née àLigny le vingt-sept septembremil huit cent nonante six fille deTaulin Philippart, journalier et de  
Mario née Losson,à Ligny

Comme témoins :

1. Magne Jean, boucher, Saint-Tréx2. Paux Louis, huissier municipal, St-TréxLes publications ont eu lieu à Saint-Tréx le vingt-cinq  
décembre mil neuf cent vingt, à Ligny le deux  
janvier, à Rive de Gier le vingt-neuf dit  
mil neuf cent vingt-unAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Tréx, le seize février mil neuf  
cent vingt-un

Pièces déposées :

actes de naissance des fian-  
cés, actes de consentement  
des parents des fiancés, per-  
mis de domicile, promesse  
de mariage, permis de publier  
n° 701, actes de publication  
aux lieux d'origine et de do-  
micile des fiancés, certificat  
de capacité, autorisation du  
Conseil d'Etat.Communiqué  
à la Chambrière d'Etat  
à Lausanne

Les époux :

Raspilaire  
C. Raspilaire

Les témoins :

Magne Jean  
Paux

L'officier de l'état civil :

Richard

## Registre des mariages A.

N° 4  
Seydoux  
Tabud

Par jugement du 11 janvier  
1929, déclaré définitif et  
exécutif le 30 mars 1929,  
le tribunal du district de  
colognes a dissous par le  
divorce le mariage mentionné  
ci-contre et a fixé à  
trois ans le délai pendant  
lequel la femme ne  
pourra se remariet.

St-Prix le 8 avril 1929

L'officier de l'état civil:

Hottrand.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seydoux Philippe Josephs, célibataire, agri-  
culteur,

originaire de Vaubruy et de Tâles (Gruyère) domicilié à  
Saint-Prix né à

la Fionge près Vaubruy le premier juillet  
mil huit cent septante-neuf fils de

Jean Léon Seydoux, agriculteur et de  
Cécile née Bosson

à Vaubruy

2. Tabud Jeanne-Mathsilde Lina, divorcée de  
Charles Doppinay dès le 25 février 1914 et de Adolphe Louis

Gustave Gysler dès le 27 septembre 1918, domestique  
originaire de Langnau, canton de Berne domiciliée à

Saint-Prix née à  
Vuiteboeuf le neuf août

mil huit cent nonante-quatre fille de  
Héli Tabud, menuisier-ébéniste, à Lausanne et de

feu Lina née Chivonay

Comme témoins :

1. Maurice Pidoux, cordonnier, à St-Prix

2. Louis Paur, huissier municipal, à St-Prix

Les publications ont eu lieu à Saint-Prix le six mai,  
à Vaubruy, à Tâles et à Langnau le sept mai  
mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le vingt-un mai mil neuf  
cent vingt-un

Pièces déposées :

actes de naissance des fian-  
cés; acte de mariage de la  
fiancée; promesse de mariage;  
actes de publication aux lieux  
d'origine et de domicile des  
fiancés

Les époux :

Philippe Seydoux  
Jeanne Seydoux

Les témoins :

Maurice Pidoux  
Louis Paur

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Vaubruy, de  
Tâles et de Langnau

## Registre des mariages A.

N° 5  
Joly - Rairoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joly François Frédéric, veuf de Julie née  
Dinéziat dès le 17 mars 1904, garde bannière  
 G. F. F.

originaire de Bercher domicilié à  
Belle-Tue rière Etoy né à  
Aubonne le vingt-cinq août  
mil huit cent soixante-trois fils de  
François Gabriel Joly et de  
Jeanne Louise Humbert, d'écédés

2. Rairoux née Chantrens Marie Sylvie,  
 divorcée de Henni Charles Corbay dès le 19 juillet 1887  
 et veuve de Edouard Samuel Rairoux dès le 12 juillet 1918  
 originaire de Rougemont et Tufflens-le-Château domiciliée à  
Belle-Tue rière Etoy née à  
Romainmôtier le trinte mars  
mil huit cent soixante fille de  
Jean Charles Louis Samuel Chantrens et de  
Lusette née Bonyon, d'écédés

Comme témoins :

1. Pidoua Maurice, cordonnier, Saint-Très
2. Fauré Louis, huissier municipal, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Etoy le vingt-un, à Rouge-  
mont et à Tufflens-le-Château le vingt-deux,  
 à Bercher le vingt-trois juin mil neuf cents  
vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le sept juillet mil neuf  
 cents vingt-un

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé ;  
 acte de décès de la 1<sup>ère</sup> femme  
 du fiancé ; acte de mariage de  
 la fiancée ; acte de décès du mari  
 de la fiancée ; actes de publica-  
 tion aux lieux d'origine et  
 de domicile des fiancés

Les époux :

François Joly  
Sylvie Joly

Les témoins :

Maurice Pidoux  
Louis Fauré

L'officier de l'état civil :

A. Richards

Communiqué aux bureaux de l'état  
 civil de Rougemont, de  
Tufflens-le-Château et de  
Saint-Très

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 6  
Foretay-Maestro

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Foretay Emile, célibataire, pêcheur,

originaire de Saint-Sulpice, canton de Vaud domicilié à  
Saint-Très né à  
Saint-Très le vingt-décembre  
mil huit cent soixante-trois fils de  
Jules Louis et de  
Jeanne Louise née Dizerens, décédés

2. Maestro née Feuti Louise Marie  
veuve de Angelo Antonio - dès le quatre mai mil  
neuf cent quatorze  
originaire de Saint-Très, ensuite de réintégration domiciliée à  
Saint-Très née à  
Saint-Très le treize janvier  
mil huit cent soixante-cinq fille de  
Jules Louis Feuti et de  
Marianne Louise née Clerc, décédés

Comme témoins :

1. Jean Croso, entrepreneur, Saint-Très
2. Louis Faux, huissier, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très le vingt-un  
juillet et à Saint-Sulpice le vingt-deux juillet  
mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le onze août mil neuf  
cent vingt-un

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,  
livret de famille Maestro-Feuti;  
acte de réintégration de la ban-  
gisserie de S-Très; promesse  
de mariage; actes de publi-  
cation aux lieux d'origine et  
de domicile des fiancés

Les époux :

Emile Foretay  
Louise Foretay

Les témoins :

Jean Croso  
Le Faux

L'officier de l'état civil :

ARichau

Communiqué au bureau de l'état  
civil de Ecublens

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 7  
Gilliand  
Chevillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliand Henri, célibataire, boulanger

originaire de Combumont le Grand domicilié à  
Saint-Très né à  
Saint-Très le vingt-cinq mars

mil huit cent quarante-sept fils de  
Charles Gilliand, décédé et de  
Fanny Sophie née Bugnon, à Saint-Très  
à

2. Chevillard Rosine Marguerite dite Rose  
célibataire, sans profession

originaire de Denens domiciliée à  
Lully sur Morges née à

Lully le vingt-trois novem-  
bre mil huit cent quarante-huit fille de  
Ulysse Alexandre Chevillard, agriculteur et de  
Mathilde née Bonnet

à Lully

Comme témoins :

1. Chevillard Ulysse, agriculteur, Lully
2. Labbe Marcel, menuisier, à Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très, à Denens,  
à Lully le dix août, à Combumont le Grand  
le vingt août mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt-sept août mil  
neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

actes de naissance des  
deux fiancés ; promesse  
de mariage ; actes de pu-  
blication aux lieux d'ori-  
gine et de domicile des  
fiancés

Les époux :

Gilliand Henri  
Rose Gilliand

Les témoins :

Ulysse Chevillard  
Labbe Marcel

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Villars sous  
Yens et de Combumont

Registre des mariages A.

N° 8  
Buclin  
Montboux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buclin Gustave Charles, célibataire,  
employé postal

originaire de Etoy domicilié à

Etoy né à

Etoy le vingt-cinq avril

mil huit cent soixante-huit fils de

Louis Auguste, agriculteur et de

Louise Emile née Golay

à Etoy

2. Montboux Aline Fanny, célibataire  
institutrice

originaire de Bière domiciliée à

Etoy née à

Bière le neuf mars

mil huit cent soixante-trois fille de

Eugène Louis, décédé et de

Louise Eugénie née Mango

à Bière

Comme témoins :

1. Buclin Auguste, agriculteur, à Etoy

2. Meylan François, employé du Crédit foncier, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Etoy et à Bière le dix-huit

août mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prix, le dix-septembre mil neuf

cent vingt-un

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé ;  
acte de naissance de la fiancée ;  
promesse de mariage ; actes de  
publication aux lieux d'origine  
et de domicile des fiancés.

Les époux :

G<sup>ve</sup> Buclin  
Buclin

Les témoins :

A. Buclin  
Meylan

L'officier de l'état civil :

A. Richer

## Registre des mariages A.

N° 9

Annen -  
Demoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Annen Emile Louis Marc, célibataire,  
verrier \_\_\_\_\_originaire de Gessenay, canton de Berne domicilié à  
Saint-Très \_\_\_\_\_ né àSampigny \_\_\_\_\_ le douze mai\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils deCharles Louis, agriculteur \_\_\_\_\_ et deLydie Lina née Zimmermann \_\_\_\_\_  
à Saint-Très \_\_\_\_\_2. Demoni Alfrédine Justine Lucie, ce-  
libataire, sans profession \_\_\_\_\_originaire de Saint-Très \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Saint-Très \_\_\_\_\_ née àSaint-Très \_\_\_\_\_ le quinze juin\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille deCharles Alexis, agriculteur, à Saint-Très \_\_\_\_\_ et deAlbertine Georgette née Heddiguer, décédée  
à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

- 1.
- Gilliano Henri
- , boulanger,
- Saint-Très
- 
- 2.
- Faux Louis
- , huissier municipal,
- S<sup>t</sup> Trés

Les publications ont eu lieu à Saint-Très le vingt deux  
août et à Gessenay le vingt-trois dit mil neuf  
cent vingt-un \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Très \_\_\_\_\_, le dix-sept septembre mil  
neuf cent vingt-un \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,  
acte de naissance de la fiancée,  
promesse de mariage, actes  
de publication aux lieux d'o-  
rigine et de domicile des  
fiancés \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Les époux :

Annen Emile  
Annen Lucie

Les témoins :

Gilliano Henri  
Le Faux

L'officier de l'état civil :

H. Richaw

## Registre des mariages A.

N° 10

Steffen  
Vannod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steffen Marc Alcide, célibataire,  
verrieroriginaire de Crub, canton de Berno domicilié à  
Saint-Très né à  
Lausanne le trois maimil neufcent fils de  
Charles Louis Auguste, manoeuvre et de  
Lina née Lagniaz  
à Lausanne2. Vannod Jeanne Bertha, célibataire,  
cuisinièreoriginaire de Orny domiciliée à  
Genève, rue Madeline n° 20 née à  
Etoy le quinze févriermit huit cent soixante-huit fille de  
Jules François, employé à l'équipe de la voie C.F.F. et de  
Eugénie Bertha née Ducrot  
à Saint-Très

Comme témoins :

- 1.
- Seydoux Jean
- , verrier,
- Saint-Très
- 
- 2.
- Vannod Georges
- , agriculteur,
- Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très et à Crub le  
trente août, à Genève et à Orny le trente-un dit  
mil neuf cent vingt-unAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Très, le dix-sept septembre mil  
neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé ;  
acte de naissance de la fiancée ;  
promesse de mariage ; actes  
de publication aux lieux d'o-  
rigine et de domicile des  
fiancés

Les époux :

Marc Steffen  
Jeanne Steffen

Les témoins :

J. Seydoux  
G. Vannod

L'officier de l'état civil :

A. RichawCommuniqué aux bureaux de l'é-  
tat civil de Crub, de La  
Sarraz et de Genève

## Registre des mariages A.

N° 11

Favre - Cortbay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Henri Emile, célibataire, chauffeuroriginaire de Villars-sous-Yens domicilié à  
Buchillon né àla Guillemerrière Etoy le vingt juillet  
mil huit cent nonante six fils deJules Marc Louis, décédé et de  
Hélène Jeanne Susanne Albertine Bataillard, à Etoy2. Cortbay Elise, célibataire, couturièreoriginaire de Etoy et de Genève (Ville) domiciliée à  
Buchillon née àBuchillon le deux février  
mil huit cent nonante huit fille deFrançois Emile, décédé et de  
Julie née Gander, sa veuveà Buchillon

Comme témoins :

1. Favre Ernest, agriculteur, à Etoy  
2. Cortbay Henri, agriculteur, à BuchillonLes publications ont eu lieu à Etoy le seize septembre, à  
Villars sous Yens, à Buchillon et à Genève le  
dix-sept dit mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le quinze octobre mil neuf  
cent vingt-un

Pièces déposées :

promesse de mariage,  
actes de publication aux  
lieux d'origine et de domici-  
cile des fiancés

Les époux :

Henri Favre  
Elise Favre

Les témoins :

Ernest Favre  
Henri Cortbay

L'officier de l'état civil :

Richard

## Registre des mariages A.

N° 12

Allenbach  
Dènervaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allenbach Charles Ami, veuf de Elisabeth Marie Jenny Grimm née Stauffler, dès le deux août mil neuf cents dix-huit, manoeuvre  
originaire de Adelboden, canton de Berne domicilié à Saint-Très né à Torrentuy le vingt-huit novembre mil huit cent septante quatre fils de feu Emma Allenbach et de

2. Dènervaud Marie Joséphine, célibataire, ouvrière de fabrique  
originaire de Bouloy et Mossel, canton de Fribourg domiciliée à Saint-Très née à Bouloy le quatre août mil huit cent nonante huit fille de François Joseph, ouvrier de fabrique et de Marie Joséphine née Phillier à Saint-Très

Comme témoins :

1. Michaud Albert, manoeuvre, Saint-Très
2. Faus Louis, huissier municipal, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très le 24 octobre, à Mossel et à Adelboden le 25 dit, à Bouloy le 26 octobre mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le dix-neuf novembre mil neuf cent-vingt-un

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,  
id. de décès de la 1<sup>re</sup> femme,  
id. de naissance de la fiancée,  
promesse de mariage,  
actes de publication aux  
lieux d'origine et de domi-  
cile des fiancés

Les époux :

Ami Allenbach  
Marie Allenbach

Les témoins :

Albert Michaud  
Lo Faus

L'officier de l'état civil :

Richard

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Adelboden,  
Promarens et Torsel

## Registre des mariages A.

N° 13

Poch - Oberson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Poch Isidore, célibataire, verrieroriginaire de Vallirana, prov. de Barcelon, Espagne domicilié à Saint-Très né àVallirana le vingt-cinq novembremil huit cent soixante-un fils de Jean Poch, décédé et deRosa née Turiolà Badalona, royaume d'Espagne2. Oberson Louise Marie, célibataire, sans professionoriginaire de Farvagny-le-Grand et Berlers (Fribourg) domiciliée à Saint-Très née àVaudrens le dix-neuf novembremil huit cent soixante-cinq fille de Louis Felicien, manoeuvre et deMarie Thérèse née Perissetà Saint-Très

Comme témoins :

1. Oberson Marius, verrier, à Saint-Très2. Perisset Robert, commis G. F. F., à RomontLes publications ont eu lieu à Saint-Très, à Farvagny-le-Grand et à Berlers le neuf septembre mil neuf cent vingt-un. Les publications en Espagne n'ont pas été nécessaires, suivant lettre du Consulat d'Espagne à Genève du 19 sept 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt-six novembre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé ;  
id. du décès du père du fiancé ;  
id. de consentement de la mère du fiancé ; acte de naissance de la fiancée ; promesse de mariage, permis de publier n° 391, acte de publication, certificat de capacité du Consul d'Espagne, autorisation de célébrer mariage. Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne, aux bureaux de l'état civil de Farvagny-le-Grand et Berlers

Les époux :

Poch Isidro  
Louise Poch

Les témoins :

Oberson Marius  
Perisset Robert

L'officier de l'état civil :

A. Richaw

## Registre des mariages A.

N° 14

Baudat - Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudat François Oscar dit François,  
célibataire, agriculteuroriginaire de Arnex, district d'Orbe domicilié à  
Saint-Très né à  
Arnex le sept octobremil huit cent nonante-quatre fils de  
Georges François, agriculteur et de  
Pauline née Bolliet  
à Saint-Très2. Golay Olga Laure, célibataire, sans pro-  
fessionoriginaire de Cherit domiciliée à  
Etoy née à  
Etoy le vingt-trois octobremil huit-cent nonante-neuf fille de  
Jules Alfred, charpentier-menuisier et de  
Nancy Louise née Matthey  
à Etoy

Comme témoins :

- 1.
- Baudat Paul
- , agriculteur, à
- Saint-Très
- 
- 2.
- Roy Isabelle
- , sans profession, à
- Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Etoy le dieu novembre, à  
S. Très, à Arnex, au Sentier le onze dit mil  
neuf cent vingt-unAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Très, le dieu décembre mil neuf  
cent vingt-un

Pièces déposées :

actes de naissance des  
fiancés ; promesse de  
mariage ; actes de publi-  
cation aux lieux d'origine  
et de domicile des fiancés.

Les époux :

Baudat François  
Baudat Olga

Les témoins :

Baudat Paul  
Roy Isabelle

L'officier de l'état civil :

J. RichardCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil d'Agiez et  
du Sentier

Registre des mariages A.

N° 15

Jaquet Demou

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquet Henri Justin, célibataire, verrier

originaire de Estavannens, canton de Freibourg domicilié à Saint-Très né à

Semsales, Es Ranches le trente-un mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

André Emile, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Emélie née Tragnaux \_\_\_\_\_

à Estavannens \_\_\_\_\_

2. Demou Blanche Yvonne, célibataire, sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Saint-Très \_\_\_\_\_ domiciliée à Saint-Très née à

Saint-Très le trente juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Charles Alexis, agriculteur, à Saint-Très et de

Albertine Georgette née Leddigue, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Tragnaux Louis, verrier, à Saint-Très

2. Seydoux Jean, verrier, à Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très le trois novembre, à Estavannens le quatorze dit mil neuf cent vingt-un \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le dix décembre mil neuf cent vingt-un \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés ; promesse de mariage ; actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

Jaquet Henri  
Jaquet Yvonne

Les témoins :

Tragnaux Louis  
Seydoux Jean

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué au bureau de l'état civil d'Estavannens

## Registre des mariages A.

N° 16

Dumont - Ansermier

Le Tribunal du district de Morges, par jugement du 19 mars 1931, déclaré définitif et exécutoire le 30 mai 1931 a dit sous par le divorce le mariage mentionné ci-contre, en application de l'art. 142 du Code civil suisse.

St-Lex le 5 juin 1931

L'officier de l'état civil:

J. Gottwaul



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumont Charles Alexis, veuf de Albertine Georgette née Heddiger, dès le onze mai mil neuf cent vingt, agriculteur  
originaire de Saint-Prex domicilié à Saint-Prex né à Saint-Prex le cinq avril mil huit cent soixante-huit fils de Louis Henri, et de Louise Marie née Brélay, décédés

2. Ansermier née Chevalley Fanny Louise, divorcée de Victor Louis Milliquet dès le Havril 1901 et veuve de Alfred François Jules Ansermier dès le 20 mars 1919 originaire de Tenthay domiciliée à Brissier née à Lausanne le douze mars mil huit cent soixante-un fille de Jean Albert Chevalley et de Marie Louise née Regamey, décédés

Comme témoins :

1. Vuagnaux Louis, verrier, à Saint-Prex
2. Seydoux Jean, verrier, à Saint-Prex

Les publications ont eu lieu à Saint-Prex le vingt-un, à Tenthay le vingt-trois, à Brissier le vingt-quatre novembre mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prex, le dix décembre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

acte du 1<sup>er</sup> mariage du fiancé;  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme;  
livret de famille déposé par la fiancée; promesse de mariage; actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

C. Dumont  
F. Ansermier

Les témoins :

Vuagnaux Louis  
Seydoux Jean

L'officier de l'état civil :

A. Richarz

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Romanel et de Sullens

## Registre des mariages A.

N° 17  
Morand-Rieben

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morand Edmond Justin, célibataire,  
 chauffeur d'autos

originaire de Saint-Très domicilié à  
Carouge né à  
Saint-Très le cing avril  
mil huit cent nonante-trois fils de  
Charles Louis Eugène Marc et de  
Hortense Louise née Bourgeois, décédée  
 à

2. Rieben Marcelle, célibataire, sans  
 profession

originaire de La Lenk, canton de Berne domiciliée à  
Saint-Très née à  
Saint-Très le dix août  
mil neuf cent un fille de  
Daniel Rodolphe, cafetier et de  
Elise Marie née Baudat  
 à Saint-Très

Comme témoins :

1. Rieben Daniel, cafetier, à Saint-Très
2. Spaini Adolphe, gessier-peintre, à S<sup>t</sup> Trés

Les publications ont eu lieu à Carouge le vingt-un, à S<sup>t</sup> Trés et à La Lenk le vingt-deux octobre mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

certificat de publication  
 délivré par le bureau de  
 l'état civil de Carouge

Les époux :

Edm. Morand  
Marcelle Morand

Les témoins :

Rieben Daniel  
A. Spaini

L'officier de l'état civil :

H. Richard

Communiqué aux bureaux de  
 l'état civil de Carouge et  
 de La Lenk

Registre des mariages A.

No

Clôture de 1921

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

4. Le n° 17 au folio 140 est celui de la dernière inscription faite pour l'an 1921. Les doubles du présent registre sont conformes ; ce que nous ~~originaires de~~ certifions.



domicilié à Etoy le 31 décembre 1921 né à

le L'officier de l'état civil:

mil cent

A. Richaux fils de

et de

Un double a été remis à l'autorité cantonale le 3 janvier 1922.

2

originaires de domiciliée à

née à

le

mil cent fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N° 1

Latty - Ferroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Latty Daniel René, commis, célibataireoriginaire de Dully et Bellevue (Genève) domicilié à  
Bellevue né à  
Genève le vingt six juinmil huit cent nonante cinq fils deMarc Ferdinand, restaurateur et deMaria née Vifian, sa femmeà Bellevue2. Ferroud Laure Edith, sans profession,  
célibataireoriginaire de Buchillon domiciliée à  
Buchillon née àBuchillon le quinze décembre  
mil huit cent nonante sept fille deCharles Ferroud, agriculteur et deAugusta Jenny Julia née Landenberg, sa femmeà Buchillon

Comme témoins :

1. Ferroud Alexandre, agriculteur, Buchillon2. Sonnard Germaine, à la Cuilerie 7 EtoyLes publications ont eu lieu à Bellevue le quatre mars,  
à Dully et à Buchillon le six dit mil  
neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt quatre mars mil  
neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

certificats de publication  
délivrés par le bureau de  
l'état civil del canton de  
Bellevue

Les époux :

D. Latty  
L. Ferroud

Les témoins :

A. Ferroud.  
Germaine Sonnard.

L'officier de l'état civil :

A. RickardCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Gilly et  
de Bellevue

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2

Barbey-Rudaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey Aimé Paul, veuf de Aimée Alice  
née Gringet dès le 6 juin 1921, verrieroriginaire de Chavannes-les-Forts, (Fribourg) domicilié à  
Saint-Très né àChavannes-les-Forts le quinqs août  
mil huit cent nonante-trois fils deFrançois Barbey et de  
Henriette née Ferroud, tous deux décédés2. Rudaz Jeanne, célibataire, couturièreoriginaire de Fribourg et La Corbay (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne, cité derrière n° 1 née àLausanne le dix huit février  
mil huit cent nonante-trois fille deAimé Jean Léopold Rudaz et de  
Sophie Ida née Delafontaine, tous deux décédés

Comme témoins :

1. Jungo François, verrier, Saint-Très  
2. Faux Louis, huissier municipal, Saint-TrèsLes publications ont eu lieu à Chavannes-les-Forts, à  
Saint-Très, à Lausanne, à Fribourg le  
vingt-sept janvier et à La Corbay le vingt huit dit  
mil neuf cent-vingt-deuxAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Très, le premier avril mil neuf cent  
vingt-deux

Pièces déposées :

acte du 1<sup>er</sup> mariage du fiancé ;  
id. du décès de la 1<sup>re</sup> épouse ;  
id. de naissance de la fiancée ;  
promesse de mariage ; actes  
de publication aux lieux d'o-  
rigine et de domicile des  
fiancés

Les époux :

Aimé Barbey  
Jeanne Barbey

Les témoins :

Jungo François  
Les Faux

L'officier de l'état civil :

RichardCommuniqué à l'état civil de  
Siviriez, de Fribourg, de  
Belfaux et de Lausanne

## Registre des mariages A.

N° 3

Martin Peguiron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Edouard Abram, célibataire, agri-  
culteuroriginaire de Rossinière et Villeneuve domicilié à  
Roussillon rière Essertines sur Rolle né à  
Stigle le sept octobremil huit cent nonante deux fils de  
Louis Emile Martin et deHenriette Marguerite née Henchoz  
à Roussillon rière Essertines sur Rolle2. Peguiron Marie dite Adrienne, célibataire,  
ménagèreoriginaire de Cuarny domiciliée à  
Cuarny née àCuarny le treize août  
mil huit cent nonante huit fille deCésar Peguiron et de  
Siméon Christine née Jaccoudà Cuarny

Comme témoins :

1. Louis Paux, huissier municipal, St-Très  
2. Mamie PidouxLes publications ont eu lieu à Essertines le seize, à Villeneuve  
à Rossinière et à Cuarny le dix-huit mars  
mil neuf cent vingt deuxAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Très, le treize avril mil neuf  
cent vingt deux

Pièces déposées :

certificat de publication  
délivré par l'officier de  
l'état civil de l'an: de  
Gilly

Les époux :

Edouard Martin  
Adrienne Martin

Les témoins :

Ls Paux  
Mamie Pidoux

L'officier de l'état civil :

A. Richaw

## Registre des mariages A.

N° 4

Bussmann  
Wiegold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bussmann Emile, célibataire, employé  
de bureau \_\_\_\_\_originaire de Egolzwil, canton de Lucerne domicilié à  
Saint-Très \_\_\_\_\_ né à  
Egolzwil \_\_\_\_\_ le sept juillet  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante six \_\_\_\_\_ fils de  
Anna Marie Bussmann, à Egolzwil \_\_\_\_\_ et de  
\_\_\_\_\_2. Wiegold Anna, célibataire, brodeuse \_\_\_\_\_originaire de d'origine allemande \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Saint-Très \_\_\_\_\_ née à  
Braco de Trata (Portugal) le vingt-un février  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Jacob Wiegold, venie \_\_\_\_\_ et de  
Anna née Schwarz, \_\_\_\_\_  
à Saint-Très \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Florian Seydoux, comptable, Saint-Très
2. Louis Faus, huissier-municipal, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très et à Egolzwil, le  
neuf mars, à Reuznach (lieu de naissance de Jacob  
Wiegold) le seize mars mil neuf cent vingt-deuxAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Très, le dix-sept avril mil neuf  
cent vingt-deux \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

actes de naissance des fi-  
ancés ; permis de domicile ;  
acte de consentement des  
parents de la fiancée ; promes-  
se de mariage ; autorisation  
du Conseil d'Etat ; actes de  
publication aux lieux d'o-  
rigine et de domicile des  
fiancés \_\_\_\_\_Communiqué au bureau de l'état  
civil d'Egolzwil et à  
la Chancellerie d'Etat  
à Lausanne \_\_\_\_\_

Les époux :

E. Bussmann  
A. Bussmann

Les témoins :

F. Seydoux  
L. Faus

L'officier de l'état civil :

A. Richaw

## Registre des mariages A.

N° 5

Heim - Boverat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heim Gustave, célibataire, manoeuvre,

originaire de Oppens domicilié à  
Saint-Très né à  
Pailly le vingt-cinq février  
mil huit-cent nonante-cinq fils de  
Frédéric, manoeuvre, à Saint-Très et de  
feu Eugénie Mélanie née Métraux

2. Boverat Marie Laurette, célibataire,  
ménagère

originaire de Fiaugères et Besencens domiciliée à  
Saint-Très née à  
la Rougère le vingt-un mai  
mil huit-cent nonante-huit fille de  
Jean Boverat, manoeuvre, à Saint-Très et de  
Julie née Duding, décédée

Comme témoins :

1. Fonjallay Octave, manoeuvre, Saint-Très
2. Bugnon Francis, manoeuvre, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très, à Fiaugères,  
à Besencens le trois avril, à Oppens le quatre  
dit mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt-neuf avril mil  
neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

actes de naissance des  
fiancés ; promesse de ma-  
riage ; actes de publica-  
tion aux lieux d'origine  
et de domicile des fiancés

Les époux :

Heim Gustave  
Heim Marie  
Fonjallay

Les témoins :

Fonjallay  
F. Bugnon

L'officier de l'état civil :

Richard

Communiqué à l'état civil  
de S<sup>t</sup> Martin et de Ursins

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 6  
Pilloud - Chapaley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilloud Jules Norbert, veuf de Marie  
 Placidine née Ferroud dès le vingt-juliet mil  
 neuf cent vingt-un, venant \_\_\_\_\_  
 originaire de Châtel S<sup>t</sup>-Denis \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Saint-Frex \_\_\_\_\_ né à  
 Châtel S<sup>t</sup>-Denis le vingt-quatre janvier  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-cinq \_\_\_\_\_ fils de  
 Casimir Pilloud \_\_\_\_\_ et de  
 Madeline née Genoud, tous deux décédés \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

2. Chapaley née Colliard Anna Madeleine,  
 veuve de Jules Joseph dès le vingt-neuf août  
 mil neuf cent seize, cuisinière \_\_\_\_\_  
 originaire de Remaufens, canton de Fribourg domiciliée à  
 Morges, Flav Dufour \_\_\_\_\_ née à  
 Remaufens \_\_\_\_\_ le neuf mars  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante \_\_\_\_\_ fille de  
 Jean Colliard, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Caroline née Cêche \_\_\_\_\_  
 à Châtel S<sup>t</sup>-Denis \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Pilloud Alexis, venant, à Saint-Frex
2. Faux Louis, huissier municipal, S<sup>t</sup>-Frex

Les publications ont eu lieu à Saint-Frex, à Châtel S<sup>t</sup>-De-  
 nis, à Remaufens le quatorze avril, à Morges  
 le quinze dit mil neuf cent vingt-deux \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Frex, le vingt-neuf avril mil neuf  
 cent-vingt-deux \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

acte du 1<sup>er</sup> mariage du fiancé;  
 acte de décès de la 1<sup>ère</sup> femme;  
 acte de naissance de la fiancée;  
 acte de décès du 1<sup>er</sup> mari;  
 promesse de mariage; actes  
 de publication aux lieux d'o-  
 rigine et de domicile des  
 fiancés \_\_\_\_\_

Les époux :

Jules Pilloud  
Anna Pilloud

Les témoins :

Alexis Pilloud  
L. Faux

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué à l'état civil  
 de Châtel S<sup>t</sup>-Denis, de  
 Remaufens et de Morges

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 7  
Félix Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Félix Jules Samuel, célibataire, agriculteuroriginaire de La Rogivue domicilié à  
Chanivaz rière Buchillon né àChardonney sur Moyses le douze septembre  
mil huit cent nonante sept fils deHenri Félix, agriculteur et de  
Louise née Cholletà Chanivaz rière Buchillon2. Favre Suzanne Elise, célibataire,  
ménagèreoriginaire de Ecoteaux et Château d'Oex domiciliée à  
Ecoteaux née àEcoteaux le neuf mars  
mil huit cent nonante huit fille defeu Albert et de  
Sophie Elise née Dovat, sa veuveà Ecoteaux

Comme témoins :

1. Henri Félix, agriculteur, à Chanivaz Buchillon
2. Louis Faux, huissier municipal, à S. Trica

Les publications ont eu lieu à Buchillon le deux mai,  
à La Rogivue et à Ecoteaux le quatre, à Château  
d'Oex le cinq dit mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trica, le dix-neuf mai mil  
neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,  
acte de naissance de la fiancée,  
promesse de mariage, actes  
de publication aux lieux  
d'origine et de domicile  
des fiancés.

Les époux :

Samuel Félix  
Suzanne Félix

Les témoins :

H. Félix  
L. Faux

L'officier de l'état civil :

A. Richard

## Registre des mariages A.

N° 8

Cretegnay-Seydoux

Par jugement du Tribunal du district de Aarau du 21 avril 1939, déclaré définitif et exécutoire le 23 mai 1939, a été dissous par le divorce, le mariage mentionné ci-contre.

Etay, le 13 juin 1939

L'officier de l'état civil:



à Colombier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cretegnay Robert Constant, célibataire, machinisteoriginaire de Reverolle domicilié àSaint-Prex né àVufflens-le-Château le quatorze novembremil huit cent quarante six fils deJean Louis Henri, vigneron et deCaroline Louise née Briandà Bougy2. Seydoux Lucie Julia, célibataire, sans professionoriginaire de Grattavache, canton de Fribourg domiciliée àSaint-Prex née àGrattavache le vingt-six octobremil neuf cent deux fille deFrançois Florian, comptable et deAntonie Adélaïde née Zunkeller, à St-Prex

à

Comme témoins :

1. Cornay Henri, machiniste, à Saint-Prex2. Schmittler Christian, ouvrier, à Saint-Prex

Les publications ont eu lieu à Saint-Prex le 24 mai, à Grattavache le 25 dit et à Reverolle le 27 dit 1939

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prex, le dix-sept juin mil neuf cent  
vingt-deux

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés ; acte de consentement des parents de la fiancée ; actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

R. Cretegnay  
L. Cretegnay

Les témoins :

Henri Cornay  
Christian Schmittler

L'officier de l'état civil :

A. Richar

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Colombier et de Le Crêt (Fribourg)

## Registre des mariages A.

N° 9

Kocher - Eindiguer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kocher Jean, célibataire, employé de bureauoriginaire de Aegerten, canton de Berne domicilié à  
Lausanne né àLoche le vingt-neuf avrilmil huit cent nonante huit fils deFrédéric Kocher, commerçant et deCaroline Berthe née Huguenin - Verchaux  
à Lausanne2. Eindiguer Germaine Eugénie, célibataire,  
télégraphisteoriginaire de Saint-Très domiciliée à  
Lausanne née àSaint-Très le vingt-huit févriermil huit cent huitante huit fille deCharles Marc Eindiguer, agriculteur et deLouis Augustine née Guibert  
à Saint-Très

Comme témoins :

1. Charles Eindiguer, agriculteur, Saint-Très2. Louis Eindiguer, fonctionnaire postal, RolleLes publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Brügg  
le 15 et à Saint-Très le 16 juin 1922Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Très, le vingt-neuf juillet mil  
neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

certificat de publication  
délivré par l'état civil  
de Lausanne

Les époux :

Jean Kocher  
Germaine Kocher

Les témoins :

C. Eindiguer  
L. Guibert

L'officier de l'état civil :

A. RichardCommuniqué - aux bureaux de  
l'état civil de Brügg et  
de Lausanne

## Registre des mariages A.

N° 10

Baudat - Roy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudat Paul Emile, célibataire, agriculteuroriginaire de Arnex (District d'Orbe) domicilié à Saint-Trica né àArnex le quatre septembre mil huit cent quarante-trois fils deGeorges François, agriculteur et de Tulire née Bollietà Saint-Trica2. Roy Isabelle Hélène, célibataire, sans professionoriginaire de Agiez domiciliée à Saint-Trica (aux Saugettes) née àaux Saugettes / St-Trica le cinq juin mil huit cent quarante-neuf fille deHenri Eugène, agriculteur et de Hélène née Salzmanà aux Saugettes rive Saint-Trica

Comme témoins :

1. Roy Eugène, agriculteur, à Saint-Trica
2. Baudat Francis, agriculteur, à St-Trica

Les publications ont eu lieu à Arnex et à Agiez le 4 août et à Saint-Trica le 5 dit 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trica, le vingt-six août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés ; promesse de mariage ; actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

Baudat Paul  
Baudat Isabelle

Les témoins :

Eugène Roy  
Baudat Francis

L'officier de l'état civil :

A. Richard

## Registre des mariages A.

N° 11

Corthay - Chuat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corthay Louis Alfred, célibataire, agriculteuroriginaire de Etoy domicilié àEtoy né àEtoy le quatre janviermil huit cent nonante huit fils deFrançois Louis, agriculteur et deCharlotte Françoise Henriette née Marnà Etoy2. Chuat Emma Rosette, célibataire, ménagère,originaire de Giez domiciliée àEtoy née àGiez le vingt un avrilmil neuf cent un fille defeu Henri Chuat et deMarie Louise née Meylanà Etoy

Comme témoins :

1. Corthay Louis, agriculteur, à Etoy2. Chuat Adrien, agriculteur, à EtoyLes publications ont eu lieu à Etoy le 28 août et à Giez le 24 dit 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt-deux septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés ; promesse de mariage ; actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés.

Les époux :

Louis Corthay  
Emma Chuat

Les témoins :

Louis Corthay  
Adrien Chuat

L'officier de l'état civil :

A. RichardCommuniqué à l'état civil de Grandson.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 12  
Pasche - Brouty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche Aimé Emile, célibataire, mécanicien,

originaire de Servion domicilié à  
Saint-Très né à  
Saint-Très le douze décembre  
mil huit cent nonante-six fils de  
François Henri dit Emile, vigneron et de  
Sophie née Dupont  
à Saint-Très

2. Brouty Maria Henriette, célibataire,  
repasseuse

originaire de Bottens domiciliée à  
Lausanne, rue du Valentin, n<sup>o</sup> 9 née à  
Solign-Littet le vingt février  
mil huit cent nonante-neuf fille de  
Christophe Victor, décédé et de  
Augustine Hélène née Carard  
à Lausanne, rue du Valentin n<sup>o</sup> 9

Comme témoins :

1. Glockner André, verrier, à Saint-Très
2. Paux Louis, huissier municipal, à St-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très et à Lausanne  
le 4 septembre, à Servion le 5 et à Bottens le  
6 dit 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le sept octobre mil neuf  
vingt-deux

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé;  
id: de la fiancée;  
promesse de mariage;  
actes de publication aux lieux  
d'origine et de domicile des  
fiancés

Les époux :

Aimé Pasche  
Maria Pasche

Les témoins :

Glockner André  
Le Paux

L'officier de l'état civil :

A. Richar

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Lausanne,  
Oron et Bottens

## Registre des mariages A.

N° 13

Besson - Zbinden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson Ami Lucien, célibataire, agriculteuroriginaire de Valyres sous Rances et Lignerolle domicilié à Etoy né àValyres sous Rances le neuf avrilmil huit cent soixante-sept fils deFrançois Daniel et deMarguerite née Déchevrens, décédés

à

2. Zbinden née Baud Jenny, sans profession, veuve de Amédée Jean François Zbinden, dès le 20 janvier 1912originaire de Ballens domiciliée à Etoy née àMonticher le vingt-neuf décembremil huit cent soixante-neuf fille deJacques Baud et deJeanette née Bourgeois, décédés

à

Comme témoins :

1. Arthur Laesr, agriculteur, à Etoy2. Louis Faux, huissier municipal, à S. TrésLes publications ont eu lieu à Etoy le 29 septembre, à Lignerolle le 30, à Valyres sous Rances et à Ballensle 1<sup>er</sup> octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trés, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

acte de naissance et acte d'origine du fiancé; acte de naissance de la fiancée; acte de décès du 1<sup>er</sup> mari; passeport de la fiancée; promesse de mariage; actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancésCommuniqué aux bureaux de l'état civil de Baulmes, de Lignerolle et de Ballens

Les époux :

Ami Besson  
Jenny Besson

Les témoins :

Arthur Laesr  
L. Faux

L'officier de l'état civil :

A. Richard

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> - 14  
Simon - Gilgen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simon Alfred Léon, célibataire, ouvrier-chocolatier

originaire de Mauborget domicilié à Orbe, sous le Château né à Orge le seize octobre mil huit cent norante trois fils de

François Léon, chocolatier, à Orbe et de Justine Louisa née Corset, décédée

2. Gilgen Alice, célibataire, cuisinière

originaire de Wahlern, canton de Berne domiciliée à Lausanne, la Rasude n<sup>o</sup> 10 née à Saint-Tréz le quatorze mars mil huit cent norante deux fille de

Christian Gilgen, vigneron et de Sophie Anastasie née Deflon à Saint-Tréz

Comme témoins :

1. Gilgen Ernest, vigneron, à Saint-Tréz
2. Pfeuti Samuel, agriculteur, à Saint-Tréz

Les publications ont eu lieu à Orbe et à Wahlern le 21 octobre, à Mauborget le 22 et à Lausanne le 23 dit 1932

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Tréz, le diez-huit novembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

certificat de publication  
 délivré par l'officier de l'état  
 civil d'Orbe

Les époux :

Simon Alfred  
Alice Gilgen

Les témoins :

Gilgen Ernest  
Pfeuti Samuel

L'officier de l'état civil :

Richard

Communiqué aux bureaux de  
 l'état civil de Orbe, Fiez,  
Wahlern et Lausanne

## Registre des mariages A.

~~No~~  
Clôture de 1922

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le n<sup>o</sup> 164 au f<sup>o</sup> 156 est celui de la dernière inscription faite pour l'an 1922. Les doubles du présent registre sont conformes: ce que

~~originaire de~~ nous certifions. ~~domicilié à~~



Étoy le 31 décembre 1922 né à

le L'officier de l'état civil:

~~mil~~ ~~cent~~ A. Richard ~~fil~~ ~~de~~

~~et de~~

Un double a remis à l'autorité cantonale le  
2 janvier 1923

2

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 1  
Schmittler  
Titter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmittler Christian, célibataire, venier

originaire de Saint-Ingbert, Palatinat, Allemagne domicilié à  
Saint-Très né à

Saint-Ingbert le dix-huit mai  
mil huit cent soixante-huit fils de

Henni Schmittler, contremaître-venier et de  
Maria née Eller

à Saint-Très

2. Titter Irma, célibataire, sans profession

originaire de Seigneux domiciliée à  
Saint-Très née à

Henriey le vingt-trois janvier  
mil huit cent soixante-neuf fille de

Mary Adrien Titter, charpentier et de  
Elise née Tragniaux

à Daillyers

Comme témoins :

1. Sifler Otto, machiniste, à Saint-Très

2. Walter Rodolphe, agriculteur, à Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très le 25 novembre,  
à Seigneux le 27 et à Saint-Ingbert le 2 décembre  
1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt janvier mil neuf  
cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,  
permis de domicile, acte  
de naissance de la fiancée,  
promesse de mariage, autori-  
sation du Département,  
publications aux lieux d'o-  
rigine et de domicile des  
époux; certificat matrimonial  
de Saint-Ingbert

Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat et à l'état civil  
de Villarszel

Les époux :

Christian Schmittler  
Irma Schmittler

Les témoins :

Sifler Otto  
Rudolf Walter

L'officier de l'état civil :

H. Richartz

## Registre des mariages A.

N° 2

Chambaz -  
Roy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chambaz Samuel Auguste Louis, célibataire  
employé C. F. F.originaire de Cully et Lutry domicilié àSaint-Très né àCully le vingt décembremil huit cent nonante-trois fils defeu Louis Auguste et deRosine née Ballifà Epesses2. Roy Eugénie Caroline, célibataire, sans  
professionoriginaire de Agiez domiciliée àSaint-Très (les Saugettes) née àSaint-Très le vingt-un octobremil neuf cent un fille deHenri Eugène, agriculteur et deHélène née Salymannà Saint-Très

Comme témoins :

1. Roy Lyzine, agriculteur, à Saint-Très2. Baudat Paul, agriculteur, à St-TrèsLes publications ont eu lieu à Saint-Très le 16 janvier,  
à Cully, à Lutry et à Agiez le 17 dit 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Très, le neuf février mil neuf  
cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance du  
fiancé ; id. de la fian-  
cée ; promesse de ma-  
riage ; actes de publica-  
tion aux lieux d'origine  
et de domicile des fian-  
cés

Les époux :

Samuel Chambaz  
Eugénie Chambaz

Les témoins :

Eugène Roy  
Paul Baudat

L'officier de l'état civil :

RichardCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Agiez, de  
Cully et de Lutry

## Registre des mariages A.

N° 3

Morand - Bovay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morand Louis Charles, célibataire,  
agriculteuroriginaire de Saint-Très domicilié à  
Saint-Très né àSaint-Très le premier juin  
mil huit cent huitante-neuf fils deJean Lucien et deLina Louise Henriette née Focender, décédée

à

2. Bovay Bertha, célibataire, ménagèreoriginaire de Chanéay domiciliée à  
Saint-Très née àChavannes-le-Chêne le vingt-quatre mars  
mil huit cent monante-un fille defeu Antoine Alfred et deAnna Marie Elisabeth dite Elise née Lütthi, à Remens

à

Comme témoins :

1. Berger Louis, jardinier, à Saint-Très
2. Faux Louis, huissier municipal, à S<sup>t</sup>-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très le 30 janvier  
et à Chanéay le 1 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt-quatre février mil  
neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,  
id. de la fiancée ;  
promesse de mariage ;  
actes de publication aux  
lieux d'origine et de domi-  
cile des fiancés

Les époux :

Louis Morand  
Bertha Morand

Les témoins :

L<sup>s</sup> Berger  
le Faux

L'officier de l'état civil :

A. RichardCommuniqué à l'état civil  
de Mollondin

## Registre des mariages A.

N° 11  
Guisolan-Liardon

Par jugement du neuf juillet 1928, déclaré définitif et exécutoire le 26 septembre 1928, le Tribunal du district de Lausanne a prononcé la dissolution par le divorce le mariage ci-contre, en application des art. 137, 138, 139 du C. C. S. et a fixé à deux ans dès le 22 septembre 1928 le délai pendant lequel les deux époux ne pourront se remarier.

St. Prex le 22 janvier 1929.  
L'officier de l'état-civil:



H. Gottraux  
suppléant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guisolan Fernand Jules, célibataire,  
verrier

originaire de Trogens et Chérens domicilié à  
Saint-Prex né à  
la Ferrière rive Trogens le deux mars  
mil neuf cent fils de  
Emile, verrier et de  
Josephine née Monney, à Saint-Prex

2. Liardon Blanche Hélène, célibataire  
couturière

originaire de Montherod domiciliée à  
Lausanne, Rotillon n° 17 née à  
Orbe le quatre octobre  
mil neuf cent fille de

Meare Louis, livreur de commerce de charbons et de  
Rosine Augusta née Caillat  
à Lausanne, Rotillon n° 17

Comme témoins :

1. Cercier Jules, verrier, à Saint-Prex
2. Taux Louis, huissier, à Saint-Prex

Les publications ont eu lieu à Saint-Prex le 11 février, à  
Trogens, à Montherod, à Lausanne le 12 et à  
Chérens le 17 dit 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prex, le sept avril mil neuf cent  
vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés ; promesse de mariage signée par le fiancé et une dite signée par la fiancée ; actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

Guisolan Fernand.  
Guisolan Blanche.

Les témoins :

Cercier Jules  
et Taux

L'officier de l'état civil :

H. Richau

## Registre des mariages A.

N° 5

ChatelainBucher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chatelain Robert, célibataire, agriculteuroriginaire de Lully domicilié à  
Reverolle né àBoiron rive Lully le douze novembre  
mil huit cent nonante-cinq fils deHenri Samuel Edouard, agriculteur et defeu Lina née Roulet  
à Reverolle2. Bucher Alice Augustine, célibataire, t<sup>el</sup>  
léphonisteoriginaire de Stoy domiciliée à  
Stoy née àStoy le dix juillet  
mil huit cent nonante-trois fille deAlexandre Louis, agriculteur et deIda née Girard  
à Stoy

Comme témoins :

1. Maurice Bugnon, agriculteur, St-Pres2. Adrien Richoz, agriculteur, StoyLes publications ont eu lieu à Reverolle, Lully et Stoy le  
vingt-sept juillet mil neuf cent vingt-troisAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Pres, le dix-sept août mil  
neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

certificat de publication  
délivré par l'état civil de  
Colombier

Les époux :

Robert Chatelain  
Alice Chatelain

Les témoins :

Maurice Bugnon  
Adrien Richoz

L'officier de l'état civil :

A. RichozCommuniqué aux bureaux de l'état  
civil de Villars 4 Joris et  
de Colombier

Registre des mariages A.

N° 6  
Nidecker -  
Tache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nidecker Ulysse, célibataire, jar-  
dinier

originaire de Buchillon domicilié à  
Etoy (Belle-Ter) né à  
Saint-Trica le treize août  
mil huit cent nonante-quatre fils de  
Julien Nidecker, vigneron et de  
Maria mère Bigler  
à Morges

2. Tache Ida Hortense Eugénie, célibataire,  
ménagère

originaire de Chapelle domiciliée à  
la Gordanne rière Allaman née à  
la Violette rière Colochenay le seize septembre  
mil neuf cent deux fille de  
Jules Henri Louis, employé C.F.F. et de  
Hortense mère Panchaud  
à la Gordanne rière Allaman

Comme témoins :

- 1. Samuel Haas, jardinier, Saint-Trica
- 2. Marcel Girien, facteur, Saint-Trica

Les publications ont eu lieu à Etoy le huit août, à Bu-  
chillon le neuf, à Allaman et à Chapelle le  
dix août mil neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trica, le vingt-un septembre mil  
neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des  
fiancés ; promesse de  
mariage ; actes de pu-  
blication aux lieux d'o-  
rigine et de domicile  
des fiancés.

Les époux :

Nidecker Ulysse  
Nidecker Ida

Les témoins :

Samuel Haas  
Marcel Girien

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Rolle  
et de Saint-Geroges

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 7  
 Mayor  
 Meyer

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne du 8 septembre 1938, déclaré définitif et exécutoire le 7 octobre 1938; a été dissous par le divorce, le mariage, mentionné ci-contre.

Etat, le 18 octobre 1938.

L'officier de l'état civil:

Montmay



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayor Yoland Pierre Paul, célibataire, ingénieur - chimiste

originaire de Echallens domicilié à Mulhouse, rue de la Filature n<sup>o</sup> 15 né à au Mont sur Lausanne le sept mars mil neuf cent un fils de

Paul Edouard et de Eugénie Henriette née Venthorey, décédée

2. Meyer Louise Emma, célibataire, institutrice

originaire de Kirchdorf (Berne) domiciliée à Saint-Très née à Saint-Très le vingt décembre mil neuf cent deux fille de

Fredéric Jacques, inspecteur des écoles et de Marie Alice née Roux à Saint-Très

Comme témoins :

1. Pistet Gustave, médecin, Lausanne
2. Hepp Bluche, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Echallens, à Mulhouse et à Kirchdorf le vingt-sept septembre et à Saint-Très le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

certificat de publication délivré par l'état civil d'Echallens

Les époux :

Mayor  
 Louise Mayor

Les témoins :

A. G. Pistet  
 Hepp

L'officier de l'état civil :

Montmay

Communiqué aux bureaux de l'état civil d'Echallens et de Kirchdorf

## Registre des mariages A.

N° 8

Dupuis - Agrati

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis Jules Auguste, célibataire, ma-  
noœuvreoriginaire de Eclagnens domicilié à  
Saint-Trica né à  
Argle le - dix-sept décembremil huit cent huitante-neuf fils de  
François Louis, manoeuvre et de  
Elisabeth née Tany  
à Saint-Trica2. Agrati née Bégy Marie Joséphine  
Anna, veuve de Agrati Enrico dès le 28 novembre  
1910, cuisinière~~originaire de~~ d'origine italienne domiciliée à  
Genève, rue de l'Industrie n° 7 née à  
Chavanon / Suran (sept. del. lin) le onze février  
mil huit cent huitante-deux fille deFélic Bégy, carrier, et de  
fue Célestine née Lambert  
à Champvent-les-Dôles (sept. du Jura)

Comme témoins :

1. Conod Adrien, manoeuvre, Saint-Trica
2. Dupuis Louis, manoeuvre, Saint-Trica

Les publications ont eu lieu à Saint-Trica, à Eclagnens  
et à Genève le 28 juillet 1923, et à Ghiffa  
(Italie) le 7 septembre 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Trica, le vingt-sept octobre mil  
neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé ;  
id. de la fiancée ; acte de  
décès du 1<sup>er</sup> mari, promesse  
de mariage ; permis de  
publication ; actes de publica-  
tion ; certificats de capacité  
matrimoniales du Consulat  
d'Italie à Lausanne

Les époux :

Dupuis Jules  
Dupuis Anna

Les témoins :

Conod Adrien  
Dupuis Louis

L'officier de l'état civil :

H. RichardCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Echallens  
et de Genève et à la  
Chancellerie d'Etat à  
Lausanne

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 9Pauli Richoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pauli Paul Louis, célibataire,  
contrôleur au C. E. G.originaire de Trogen, canton de Fribourg domicilié à  
Châtel St-Denis né àTrogen le quatorze juin  
mil huit cent norante-neuf fils deThéophile Pauli et de  
Marie née Monneyà Trogen2. Richoz Jeanne Alexina, célibataire,  
ménagèreoriginaire de Vauderens, canton de Fribourg domiciliée à  
Saint-Très née àaux Brunets (Reuchâtel) le vingt-quatre juillet  
mil huit cent norante-huit fille deJean Joseph Richoz et de  
Marie Catherine née Crausazà Saint-Très

Comme témoins :

1. Richoz Alphonse, gendarme, Côte aux Fées
2. Richoz Aimé, ex-agent de police, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Châtel St-Denis le deux, à  
Trogen et Vauderens le trois, à Saint-Très  
le six novembre mil neuf cent vingt-troisAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Très, le vingt-six novembre mil  
neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

certificat de publication  
délivré par l'état civil  
de Châtel Saint-Denis

Les époux :

Pauli Paul  
Pauli Jeanne

Les témoins :

Richoz gend<sup>me</sup>  
Richoz Aimé

L'officier de l'état civil :

J. RichardCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Trogen,  
Ursy et Châtel St-Denis

Registre des mariages A.

N° 10  
Bugnon - Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnon Lucien, célibataire,  
agriculteur

originaire de Saint-Très domicilié à  
Saint-Très né à  
Saint-Très le six août

mil huit cent nonante-trois fils de  
Henri Auguste, agriculteur et de  
Hélène née Vauthey  
à Saint-Très

2. Dupont Adèle Louise, célibataire,  
femme de chambre

originaire de Tully domiciliée à  
Rolle née à  
Aubonne le dix sept février

mil huit cent nonante-neuf fille de  
feu Louis Dupont et de  
Julie Susanne née De Siebenthal  
à Rolle

Comme témoins :

1. Bugnon Auguste, agriculteur, Saint-Très
2. Blaser Ernest, négociant, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Tully le vingt-six octobre,  
à Saint-Très et à Rolle le vingt-sept  
dit mil neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt-neuf novembre  
mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance du fi-  
ancé ; id. de la fiancée ;  
promesse de mariage ;  
actes de publication aux  
lieux d'origine et de  
domicile des époux

Les époux :

Lucien Bugnon  
Adèle Bugnon

Les témoins :

Auguste Bugnon  
Ernest Blaser

L'officier de l'état civil :

A. Richaux

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Rolle  
et de Tully

N° 11

Cand Monnier

Par jugement du 25 juin 1945, déclaré définitif et exécutoire le 19 juillet 1945, le Tribunal de Première Instance de la République et Canton de Genève a dissout par le divorce le mariage ci-contre, en application de l'art. 142 du C.C.S.

Ettoy, le 23 juillet 1945  
L'officier de l'état civil:

M. Strey



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cand Adrien Henri, célibataire, agriculteur

originaire de Rances domicilié à Ettoy né à Ettoy le deux février mil huit cent nonante-six fils de

Henri Samuel Cand, vigneron et de Bertha Emma née Laederach à Ettoy

2. Monnier Ida Elisa, célibataire, sans profession

originaire de Arnex (Dist: d'Orbe) domiciliée à Saint-Prex née à Lutry le onze décembre mil neuf cent quatre fille de

Jacques François, vigneron et de Augusta née Paltani à Saint-Prex

Comme témoins :

1. François Buchet, agriculteur, à Ettoy
2. François Monnier, vigneron, à Saint-Prex

Les publications ont eu lieu à Ettoy le premier, à Saint-Prex et à Arnex le deux, à Rances le trois novembre mil neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prex, le sept décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé ;  
id: de la fiancée ; acte  
de consentement du père  
de la fiancée ; promesse de  
mariage ; actes de publica-  
tion aux lieux d'origine et  
de domicile des fiancés

Les époux :

A. Cand  
I. Land

Les témoins :

François Buchet  
François Monnier

L'officier de l'état civil :

A. Richaw

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Baulmes  
et de Agiez

## Registre des mariages A.

N° 12

Corboz-Genoux

Par jugement du 26 décembre 1925, déclaré définitif et exécutoire le 20 janvier 1926, le Tribunal du district d'Oron a déclaré par le divorce le mariage ci-contre, en application de l'art. 142 du G. C. S. et a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier.

Etay le 13 février 1926

L'officier de l'état civil

A. Richards

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corboz Alfred, célibataire, agriculteur,

originaire de Chesalles-sur-Oron \_\_\_\_\_ domicilié à  
Oron-le-Châtel \_\_\_\_\_ né à  
Oron-le-Châtel le vingt-neuf octobre  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-six \_\_\_\_\_ fils de  
Jean Louis Corboz, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie Seraphine née Morod, domiciliée  
à Oron-le-Châtel \_\_\_\_\_

2. Genoux Alice, célibataire, ménagère,

originaire de Buchillon \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Buchillon \_\_\_\_\_ née à  
Buchillon le sept avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent norante \_\_\_\_\_ fille de  
Auguste Henri Genoux, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Léoline née Müller \_\_\_\_\_  
à Buchillon \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Corboz Ulysse, agriculteur, à Oron-le-Châtel
2. Faux Louis, Suisse municipal, Saint-Tréx

Les publications ont eu lieu à Oron-le-Châtel et à Chesalles le six décembre et à Buchillon le neuf dit mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Tréx, le vingt-neuf décembre  
mil neuf cent vingt-trois \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

certificat de publication  
de l'livre par l'état civil  
d'Oron \_\_\_\_\_

Les époux :

Corboz Alfred  
Corboz Alice

Les témoins :

Corboz Ulysse  
Ls Faux

L'officier de l'état civil :

A. Richards

Registre des mariages A.

No  
Clôture de l'an  
1923

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le n° 12 au folio 169 est celui de la dernière inscription faite pour l'an 1923. Les doubles du présent registre sont conformes ; ce que nous original de certifions.



Etgy le 31 décembre 1923 né à

L'officier de l'état civil :

mil cent

A. Richard ~~fil~~ ~~de~~

Un double a été remis à l'autorité cantonale le 3 janvier 1924.

2

original de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_  
née à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_  
mil cent \_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. \_\_\_\_\_  
2. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
le \_\_\_\_\_

<p>Pièces déposées :</p>      <p>Communiqué</p>	<p>Les époux :</p>      <p>Les témoins :</p>      <p>L'officier de l'état civil :</p>
---	---

Registre des mariages A.

N° 1  
Richoz - Buchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richoz Adrien Charles, célibataire, agriculteur

originaire de Vaudens, canton de Fribourg domicilié à Etoy né à Etoy

le dieu sept décembre mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Auguste Richoz, agriculteur et de Jenny Louise née Schopfer à Etoy

2. Buchet Tda Caroline, célibataire, sans profession

originaire de Etoy domiciliée à Etoy née à Etoy

le quatre mars mil huit cent nonante six fille de

Alexandre Louis Buchet, agriculteur et de Ida née Giriers, à Etoy

Comme témoins :

1. Buchet Marcel, agriculteur, à Etoy
2. Richoz Ernest, agriculteur, à Etoy

Les publications ont eu lieu à Etoy le quatorze décembre et à Vaudens le seize dit mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Tréa, le onze janvier mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé ; celui de la fiancée figuré d' les registres de l'an ; promesse de mariage ; actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des époux.

Les époux :

Adrien Richoz  
M. Ma Richoz

Les témoins :

Marcel Buchet  
Ernest Richoz

L'officier de l'état civil :

ARichard

Communiqué à l'état civil d' Ursy

## Registre des mariages A.

N° 2  
Rochat  
Felichet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Charles Rodolphe, célibataire,  
 agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Croy \_\_\_\_\_ domicilié à  
Étoy \_\_\_\_\_ né à  
Colombier sur Morges le vingt-deux août  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq fils de  
François Lucien, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Julie Laurena née Jacot \_\_\_\_\_  
 à Étoy \_\_\_\_\_

2. Felichet Rosa Germaine, célibataire,  
 sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Vullierens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Denens \_\_\_\_\_ née à  
Chavornay \_\_\_\_\_ le quinze février  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit fille de  
Jean Elisee, agriculteur, à Denens \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Fonjallaz, décédée \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Felichet Elie, agriculteur, à Denens
2. Felichet Elvine, sans profession, à Denens

Les publications ont eu lieu à Étoy le quatorze décembre, à  
Croy et à Vullierens le quinze, à Denens le seize  
dit mil neuf cent vingt-trois \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt janvier mil neuf cent  
vingt-quatre \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé ;  
 id. de la fiancée ; pro-  
 messe de mariage ; actes  
 de publication aux lieux d'o-  
 rigine et de domicile des  
 époux \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Les époux :

Ch. Rochat  
R. Rochat

Les témoins :

Elie Felichet  
Elvine Felichet

L'officier de l'état civil :

A. Richar

Communiqué aux bureaux de  
 l'état civil de Romainmôtte,  
Colombier et Villars & Joux  
 \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 3

Grosjean - Terroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grosjean Edmond Alfred, célibataire,  
laitieroriginaire de Saint-Oyens domicilié àBuchillon né àSaint-Oyens le sept novembremil-huit-cent-soixante-neuf fils deAmi Alfred Grosjean, laitier et deAnna mère Gassetà Terroy2. Terroud Inès Lina, célibataire,  
sans professionoriginaire de Buchillon et Fleurier (Neuchâtel) domiciliée àla Cuibrie rière Etoy née àla Cuibrie rière Etoy le treize marsmil-huit-cent-soixante-neuf fille deAuguste-Louis, agriculteur et defeu Louise Françoise Sophie mère Favreà la Cuibrie rière Etoy

Comme témoins :

1. Terroud Auguste, agriculteur, à Etoy2. Terroud Daniel, agriculteur, rière EtoyLes publications ont eu lieu à Etoy le huit janvier, à Bu-  
chillon, à Fleurier et à Saint-Oyens le neuf  
dix mil neuf-cent-vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trica, le deux février mil neuf  
cent-vingt-quatre

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé ;  
id. de la fiancée ; pro-  
messe de mariage ; actes  
de publication aux lieux d'o-  
rigine et de domicile des  
époux.

Les époux :

Edmond GrosjeanInès Grosjean

Les témoins :

Auguste TerroudDaniel Terroud

L'officier de l'état civil :

A. Richer

## Registre des mariages A.

N° 4

Kursner - Gris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kursner Justin Henri, célibataire, agri-  
culteuroriginaire de Aubonne domicilié àEtoy né àAubonne le vingt-six mai

mil huit-cent huitante-six fils de

Henri François, agriculteur et deAugustine Adèle née Kellerà Etoy2. Gris Adèle, célibataire, ménagèreoriginaire de Cerniaz et Seigneux domiciliée àColombier sur Morges née àCerniaz le dix-neuf septembre

mil huit-cent nonante-six fille de

Jules Samuel Gris, agriculteur et deConstance Céline née Wistà Fuchevin

Comme témoins :

1. Tenet Ernest, agriculteur, à Etoy2. Wescher Oscar, agriculteur, à EtoyLes publications ont eu lieu à Etoy le 8 mars, à Aubonne  
et à Colombier le 10, à Cerniaz et à Seigneux  
le 11 mars 1924Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Très, le vingt-huit mars mil neuf  
cent vingt-quatre

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé ;

id. de la fiancée ;

promesse de mariage ;

actes de publication aux

lieux d'origine et de domi-

cile des époux

Les époux :

Kursner HenriKursner Adèle

Les témoins :

Ernest TenetOscar Wescher

L'officier de l'état civil :

A. RichardCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Aubonne,  
Colombier et Villarsel

## Registre des mariages A.

N° 5

Bize - Diacon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bize Eugène Edouard, célibataire, jardinier

originaire de Villarszel domicilié à  
Petit-Froid-Aigue, rière Saint-Pres né à  
Lausanne le vingt-cinq janvier  
mil huit cent nonante-huit fils de  
Albert Auguste, décédé et de  
Louise née Heosman  
à Etoy

2. Diacon Alice Emma, célibataire,  
ménagère

originaire de Dombesson domiciliée à  
Dombesson née à  
Villarszel le dieux sept octobre  
mil neuf cent deux fille de  
Jules César, charbon, à Dombesson et de  
Emma née Chévoz, décédée  
à

Comme témoins :

1. Chatelain Robert, gérant, à Saint-Pres
2. Taux Louis, suisse municipal, S. Pres

Les publications ont eu lieu à Saint-Pres et à Villarszel  
le neuf avril, à Dombesson le dieux dit mil  
neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Pres, le vingt-cinq avril mil  
neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé ;  
id. de la fiancée ; promesse  
de mariage ; actes de  
publication aux lieux d'o-  
rigine et de domicile des  
fiancés.

Les époux :

Eugène Bize  
Alice Bize

Les témoins :

Robert Chatelain  
Les Taux

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Villarszel  
et de Dombesson

## Registre des mariages A.

N° 6

Bignens  
Zimmermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bignens Robert Henri Frédéric,  
veuf de Eugénie Louise née Vissot des le  
29 mars 1921, horticulteur \_\_\_\_\_  
originaire de Taulion \_\_\_\_\_ domicilié à  
Saint-Très \_\_\_\_\_ né à  
rière Sière le vingt-sept  
juin mil huit cent septante-trois fils de  
Jean Louis Bignens, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Marie Sylvie née Mouron \_\_\_\_\_  
à Gingins \_\_\_\_\_

2. Zimmermann née Kobler Maria Anna,  
veuve de Joseph des le 15 janvier 1923, m<sup>re</sup>  
magnè \_\_\_\_\_  
originaire de Hausen-Bellikon (Argovie) domiciliée à  
Saint-Très \_\_\_\_\_ née à  
Lüsslingen (Soleure) le vingt-neuf mai  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-trois fille de  
Frédéric Kobler \_\_\_\_\_ et de  
Barbara née Flückiger, décédée \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Rochat Louis, négociant, Saint-Très
2. Faux Louis, huissier municipal, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très et à Bellikon  
le 14 mai, à Taulion le 15 dit 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le trente-un mai mil neuf  
cent vingt-quatre \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

acte de 1<sup>er</sup> mariage du fiancé ;  
id. de décès de la 1<sup>re</sup> femme ;  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de la fiancée ;  
id. de décès du 1<sup>er</sup> mari ;  
promesse de mariage ;  
actes de publication aux lieux  
d'origine et de domicile  
des époux \_\_\_\_\_

Communiqué à l'état civil  
de Taulion et de Bellikon  
\_\_\_\_\_

Les époux :

R. Bignens  
A. Bignens

Les témoins :

Louis Rochat  
Lo Faux

L'officier de l'état civil :

A. Richar

## Registre des mariages A.

N° 7  
Baudat - Duclos

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudat Maurice Jules, célibataire,  
agriculteuroriginaire de Arnex (Dist: d'Orbe) domicilié à  
Saint-Très né àSaint-Très le vingt-cinq maimil neuf cent six fils deJules Baudat, agriculteur et deAgathe Eugénie née Uelichà Saint-Très2. Duclos Aline Alexandrine, célibataire,  
sans professionoriginaire de Saint-Très domiciliée à  
Saint-Très née àSaint-Très le vingt-deuxfévrier mil neuf cent sept fille deLucien Constant Duclos, agriculteur et deMarie née Langà Saint-Très

Comme témoins :

1. Jayet Albert, employé, Saint-Très
2. Faux Louis, huissier, Saint-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très et à Arnex  
le 27 juillet 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt-trois août mil  
neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance des  
fiancés, actes de consen-  
tement des parents des  
fiancés, promesse de  
mariage, permis délivré  
par le Département de  
Justice et Police, actes  
de publication aux lieux  
d'origine et de domicile

Communiqué

à l'état civil d'Agiez

Les époux :

Maurice BaudatAline Baudat

Les témoins :

Albert Jayet  
Louis Faux

L'officier de l'état civil :

A. Richard

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 8  
Trotter  
Rawyler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trotter Bernard, célibataire, agri-  
culteur

originaire de Ecoteaux domicilié à  
Chanivaz rière Buchillon né à  
rière Buchillon le dix-huit juillet  
mil huit cent nonante huit fils de  
Edouard François, jardinier, rière Buchillon et de  
Eugénie née Curchod, dévidée

2. Rawyler Hélène Emilie, célibataire,  
sans profession

originaire de Brügg, canton de Berne domiciliée à  
Buchillon née à  
Buchillon le seize novembre  
mil neuf cent quatre fille de  
Eugène François, sans profession et de  
Marie Emilie née Mouhot  
à Buchillon

Comme témoins :

1. Edouard Trotter, jardinier, rière Buchillon
2. Eugène Rawyler, domicilié à Buchillon

Les publications ont eu lieu à Buchillon, à Brügg le  
16 septembre, à Ecoteaux le 17 dit 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Tréa, le vingt-huit octobre mil neuf  
cent vingt quatre

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé ;  
id. de la fiancée ;  
id. de consentement des  
parents de la fiancée ;  
promesse de mariage ;  
actes de publication aux lieux  
d'origine et de domicile des  
fiancés

Communiqué à l'état civil de  
Brügg et de Palézieux

Les époux :

Trotter  
Hélène Trotter

Les témoins :

Trotter  
Rawyler

L'officier de l'état civil :

Richaw

## Registre des mariages A.

N° 9

Béguin - Caillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Béguin Henri Alexandre, célibataire, maréchal,originaire de Saint-Légier-la-Chiésaz domicilié à Romanel & Morges né à Lausanne le cinq janvier mil neuf cent fils de Lina Sophie Béguin, décédée et de2. Caillet Hélène Elise, célibataire, couturière,originaire de Maracon domiciliée à Saint-Tréa née à Ecoteaux le trente-un décembre mil neuf cent deux fille de Henri Charles Caillet, mécanicien et de Rose Julia née Visinand à Saint-Tréa

Comme témoins :

1. Alois Dumont, boucher, Saint-Tréa
2. Eglantine Caillet, ménagère, la Rogivue

Les publications ont eu lieu à Romanel et Saint-Légier le 3 décembre, à S<sup>t</sup>-Tréa et Maracon le 4 dit 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Tréa, le trente-un décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

certificat de publication délivré par l'état civil de Colombier

Les époux :

Henri Béguin  
Marie Béguin

Les témoins :

Dumont Alois  
Caillet Eglantine

L'officier de l'état civil :

A. RichardCommuniqué aux bureaux de l'état civil de Colombier, de S<sup>t</sup>-Légier et de Palézieux

Registre des mariages A.

~~No~~

Clôture de 1924

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le no 9 au folio 179 est celui de la dernière inscription faite pour l'an 1924. Les doubles du présent registre sont conformes: ce que nous ~~originaires de~~ certifions. ~~domicilié à~~



Été le 31 décembre 1924 né à

L'officier de l'état civil:

mil cent

A. Richaw fils de

et de

Un double a été remis à l'autorité cantonale le 3 janvier 1925.

2

originaires de domiciliée à

née à

le

mil cent fille de

et de

à

Comme témoins :

1. \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

<p>Pièces déposées :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>Les époux :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Les témoins :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
---	---

Communiqué

L'officier de l'état civil.

## Registre des mariages A.

N° 1

Brandt-dit-Grieurin  
Reynold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brandt-dit-Grieurin Alberk Alfred,  
célibataire, laitieroriginaire de La Chaux-de-Fonds et Le Locle domicilié à  
Buchillon né à  
Brassus le six octobremil huit cent huitante-sept fils de  
Louis Albert Brandt-dit-Grieurin, pierriste et de  
Elise Fanny mè Cherpillod  
à Lausanne2. Reynold Charlotte Louise, célibataire,  
couturièreoriginaire de Cherit domiciliée à  
aux Etalozes, près Buchillon née à  
Allaman le cinq avrilmil huit cent monante-trois fille de  
feu Mari Louis Reynold et de  
Julie mè Ducrot  
à Buchillon

Comme témoins :

1. John Blanchard, représentant de commerce, à Buchillon
2. Victor Coëndoz, agriculteur, à Buchillon

Les publications ont eu lieu à Sentier le 24 décembre, à  
Buchillon le 27 dit, à La Chaux-de-Fonds  
et Le Locle le 29 décembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Pres, le vingt-trois janvier  
mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du  
fiancé; id. de la fiancée;  
promesse de mariage;  
publications aux lieux  
d'origine et de domicile  
des fiancés

Les époux :

Proceut  
Charlotte Brandt

Les témoins :

J. Coëndoz  
J. Coëndoz

L'officier de l'état civil :

J. RichardCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de La Chaux-  
de-Fonds, Le Locle et  
Le Sentier

Registre des mariages A.

N° 2  
Rebut Fleury

Dans la séance du 2 mai 1944, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, a décidé d'ordonner que l'acte de mariage transcrit ci-contre doit être rectifié en ce sens que le nom patronymique Rebut, soit:

orthographe "Rebut";

Annulé / Etoy, le 11 mai 1944



L'officier de l'état civil:

Morthay

Annotation ci-dessus annulée par ordre du Dépt. de Justice et Police, Service de Justice, en date du 1<sup>er</sup> décembre 1944.

Radiation approuvée

Etoy, le 4 décembre 1944.

L'officier de l'état civil:

Morthay

Par décision du 2 mai 1944, le Conseil d'Etat du canton de Vaud, a autorisé Charles Henri Rebut, inscrit ci-contre, à changer de nom et à porter à l'avenir le nom patronymique de "Rebut".

Etoy, le 4 décembre 1944



L'officier de l'état civil:

Morthay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rebut Charles Henri, célibataire, agriculteur

originaire de Lavigny et de Pisy domicilié à Saint-Prex né à Lavigny

le trois décembre mil huit cent huitante-cinq fils de

Emile Henri Daniel Rebut et de

Jenny Louise Sophie née Messelieu, tous à deux décedés

2. Fleury Marguerite Louise, célibataire, sans profession

originaire de Mauraz domiciliée à Morges née à Morges

le cinq juin mil huit cent soixante-cinq fille de

Louis Henri Fleury et de

Marie Elise née Langenbach à Morges

Comme témoins :

- 1. Fleury Louis, ancien négociant, à Morges
- 2. Rebut Alise, sans profession, à St. Prex

Les publications ont eu lieu à Saint-Prex, à Mauraz, à Morges le 23 février 1925; à Pisy et à Lavigny le 24 dit 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prex, le dix-sept mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé ; id. de la fiancée ; promesse de mariage ; actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés

Les époux :

Rebut  
M. Rebut

Les témoins :

Louis Fleury  
Alise Rebut

L'officier de l'état civil :

ARichson

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Villars / Yens, de Gimel, Morges et Tamigney

## Registre des mariages A.

N° 3

Cercier Zehender

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cercier Joseph Félix, célibataire,  
jardinieroriginaire de Quaders, canton de Fribourg domicilié à  
Saint-Trica né àGrattavache le vingt-deux octobre  
mil neuf cent trois fils deJules Célier Cercier, verrier et deMarie Marguerite née Bertholet  
à Saint-Trica2. Zehender Hélène Augusta, célibataire,  
couturièreoriginaire de Romanel-sur-Morges domiciliée à  
Saint-Trica née àSaint-Trica le six février  
mil neuf cent cinq fille deFrançois Alexis Zehender et deAugusta née Foretay  
à Saint-Trica

Comme témoins :

1. Chapuisat Albert, prêtre, S<sup>t</sup>-Trica
2. Taux Louis, huissier-municipal, S<sup>t</sup>-Trica

Les publications ont eu lieu à Saint-Trica le 18 avril,  
à Quaders le 19 dit et à Romanel s/ Morges  
le 20 avril 1925Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Trica, le vingt-deux mai mil  
neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé;  
id. de la fiancée;  
promesse de mariage;  
actes de publication aux  
lieux d'origine et de des  
maître des fiancés

Les époux :

Joseph Cercier  
Hélène Zehender

Les témoins :

Chapuisat Albert  
Le Taux

L'officier de l'état civil :

H. RichawCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Quaders  
et de Colombier

## Registre des mariages A.

N° 4

Gossweiler  
Gaillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gossweiler Maurice, célibataire,  
laïcoriginaire de Dübendorf, canton de Zürich domicilié àEtoy né àEtoy le vingt janviermit huit cent nonante trois fils defeu Charles Gossweiler et deSusanne née Leutwyler, sa veuveà Etoy2. Gaillard Yvonne Léa, célibataire,  
ménagèreoriginaire de Bullet domiciliée àEtoy née àBullet, aux Rasses le quatorze marsmil neuf cent six fille deMartin Eugène Gaillard, ouvrier en musique et deEmma née Champodà Bullet, aux Rasses

Comme témoins :

1. Charles Gossweiler, aubergiste, à Etoy2. Max Gossweiler, boulanger, à LyonLes publications ont eu lieu à Etoy le 4 mai, à Dübendorf et à Bullet le 5 dit 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Triv, le vingt huit mai mil  
neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé ; id : de la fiancée ;  
acte de consentement des parents de la fiancée ; pro-  
messe de mariage ; actes  
de publication aux lieux  
d'origine et de domicile  
des fiancés

Les époux :

Maurice Gossweiler  
Yvonne Gossweiler

Les témoins :

Charles Gossweiler  
Max Gossweiler

L'officier de l'état civil :

A. RichardCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Dübendorf  
et de Bullet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 5  
Mullis - Anken

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mullis Lorenz Alois, célibataire,  
employé C. F. F.originaire de Flums, canton de Saint-Gall domicilié à  
Chiasso né àFlums, Feld le cinq septembre

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Marcelin Mullis et deCatherine née Ruffà Flums2. Anken Yvonne Elisa, célibataireoriginaire de Colochenay, canton de Vaud domiciliée à  
Saint-Très née àSaint-Très le vingt-six février\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux fille deCharles Louis Anken et deElisa Adèle née Grandà Saint-Très

Comme témoins :

1. Anken Charles, agriculteur, S<sup>t</sup> Trés
2. Anken René, boulanger, S<sup>t</sup> Trés

Les publications ont eu lieu à Chiasso le 7 mai, à  
Flums le 8, à Colochenay le 9, à S<sup>t</sup> Trés le  
10 mai 1925, ainsi que dans la feuille officielle  
du Canton du Tessin, n<sup>o</sup> 38, du 12 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le vingt-six juin mil  
neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

certificats de publication  
délivrés par le bureau de  
l'état civil de Chiasso

Les époux :

Lorenz Mullis  
Homme Mullis

Les témoins :

Charles Anken  
René Anken

L'officier de l'état civil :

A. Richards

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Flums,  
Chiasso et de Morges

## Registre des mariages A.

N° 6

Spaini - Pelaton

En date du 21 octobre 1938,  
le Département de Justice et  
Police du Canton de Vaud,  
a ordonné la rectification de  
l'acte mariage ci-contre, en  
ce sens que le nom patronymi-  
que "Pelaton" soit  
orthographié "Pelaton".  
Etay, le 6 nov. 38.



L'officier de l'état civil  
M. Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spaini Gaston Robert, célibataire,  
peintre

originaire de Gossens domicilié à  
Saint-Prex né à

Saint-Prex le vingt-neuf  
janvier mil neuf cent trois fils de

Adolphe Charles Spaini, gypcier-peintre et de  
Aline née Bourgeois, décédée

à Saint-Prex

2. Pelaton Aline, célibataire, lingère

originaire de Eclagnens et de Travers domiciliée à  
Saint-Prex née à

Eclagnens le cing avril  
mil neuf cent fille de

Henri Louis Pelaton, agriculteur et de  
Elisa Jenny née Favre

à Saint-Prex

Comme témoins :

1. Adolphe Spaini, gypcier-peintre, à S. Prex
2. Henri Pelaton, agriculteur, à Saint-Prex

Les publications ont eu lieu à Eclagnens et à Travers le  
7 juillet, à Saint-Prex et à Gossens le  
8 dit 1938

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prex, le trois août mil neuf cent  
vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé;  
id. de la fiancée; pro-  
messe de mariage; actes  
de publication aux lieux  
d'origine et de domicile  
des fiancés

Les époux :

Spaini  
A. Spaini

Les témoins :

A. Spaini  
H. Pelaton

L'officier de l'état civil :

Richard

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Ursins,  
Echallens et Travers

## Registre des mariages A.

N° 7

RoCHAT  
Arnaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT William Constant, veuf en 1<sup>ères</sup> noces de Anna Grandchamp et en 2<sup>ndes</sup> de Marie Alice Arnaud, dès le 4 juillet 1924, fonctionnaire C.T.F., originaire de L'Abbaye et du Lieu \_\_\_\_\_ domicilié à Saint-Trica \_\_\_\_\_ né à Lausanne \_\_\_\_\_ le huit février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-un \_\_\_\_\_ fils de Henri Adolphe RoCHAT \_\_\_\_\_ et de Lucie Dovat, décédés \_\_\_\_\_

2. Arnaud Rosa Marguerite, célibataire, sans profession \_\_\_\_\_ originaire de Cron-le-Châtel \_\_\_\_\_ domiciliée à Saint-Trica \_\_\_\_\_ née à Versoix \_\_\_\_\_ le douze août \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-deux \_\_\_\_\_ fille de feu Jean Daniel Antoine Arnaud \_\_\_\_\_ et de Sophie Rosine née Eschanz, sa veuve, à Versoix \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jules Charrière, rentier, à Saint-Trica
2. Adolphe Spaini, gypcier-peintre, à St-Trica

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye le 27 juillet, à Saint-Trica et à Cron-le-Châtel le 28, au Lieu le 29 dit 1925 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trica \_\_\_\_\_ le quinze août mil neuf cent vingt-cinq \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

livret de famille du deuxième mariage du fiancé ; acte de naissance de la fiancée ; promesse de mariage ; actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés \_\_\_\_\_

Communiqué aux bureaux de l'état civil de L'Abbaye, du Lieu et de Cron \_\_\_\_\_

Les époux :

W. RoCHAT  
R. Arnaud

Les témoins :

Jules Charrière  
Adolphe Spaini

L'officier de l'état civil :

R. Richer

## Registre des mariages A.

N° 8

Lambert  
Cuche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambert Jules Félicien, célibataire,  
chameteroriginaire de Châtillon, canton de Fribourg domicilié à  
Saint-Prix

né à Châtillon le six janvier

mil huit cent huitante-sept fils de

Auguste Lambert et de

Adèle née Dillonel, tous deux décédés

à

2. Cuche Anna Lucie, célibataire, do-  
mestiqueoriginaire de Pâquier, canton de Neuchâtel domiciliée à  
Saint-Prix

née à Pâquier le trois juin

mil huit cent quarante-sept fille de

feu Frédéric Louis Cuche et de

Maria Anna née Grünig

à Saint-Martin, cantonal de Neuchâtel

Comme témoins :

1. Dubois Emile, agriculteur, Saint-Prix

2. Faux Louis, huissier municipal, St-Prix

Les publications ont eu lieu à Saint-Prix et au Pâquier  
le 21 août et à Châtillon le 23 dit 1925Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Prix, le neuf septembre mil neuf  
cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé;

id: de la fiancée;

promesse de mariage;

actes de publication aux

lieux d'origine et de domi-

cile des fiancés

Les époux :

Lambert Félicien

Lucie Lambert

Les témoins :

Dubois Emile

L. Faux

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Lully et  
de Dombesson

## Registre des mariages A.

N° 9

Delacrausaz  
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacrausaz César Auguste, célibataire, agriculteuroriginaire de Epalinges domicilié à Saint-Pierre né à Lausanne le neuf marsmil huit cent nonante-neuf fils de François Auguste dit Gustave Delacrausaz et de Anna Hortense née Belit à Saint-Pierre2. Meylan Marthe Eugénie, célibataire, sans professionoriginaire de Cherit domiciliée à Saint-Pierre née à Saint-Pierre le dix sept maimil neuf cent huit fille de Charles Gustave Meylan, agriculteur, et de Georgette Marie née Monod à Saint-Pierre

Comme témoins :

1. Taux Louis, huissier, à Saint-Pierre
2. Mattenberger Charles, maréchal, à S<sup>t</sup> Pierre

Les publications ont eu lieu à Saint-Pierre le 11 septembre, au Sentier le 12, à Epalinges le 13 dit 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Pierre, le trente septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé; id. de la fiancée; id. de consentement des parents; déclaration médicale; promesse de mariage; autorisation du Sept. de Justice et Police; actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés  
Communiquéaux bureaux de l'état civil du Sentier et d'Epalinges

Les époux :

Delacrausaz César  
Delacrausaz Marthe

Les témoins :

Ls Taux  
Ch. Mattenberger

L'officier de l'état civil :

Richard

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 10

Cappy-Amaron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cappy Charles Emile, célibataire, in-  
firmier \_\_\_\_\_originaire de Severy \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né àSevery \_\_\_\_\_ le vingt-trois no-  
tembre \_\_\_\_\_ mil-huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils deLouis Benjamin Cappy, ouvrier \_\_\_\_\_ et de  
Emma née Fister \_\_\_\_\_à Severy \_\_\_\_\_2. Amaron Germaine Emma, célibataire,  
lingère \_\_\_\_\_originaire de Denens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Saint-Très \_\_\_\_\_ née àSaint-Très \_\_\_\_\_ le treize septembre  
\_\_\_\_\_ mil-huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille deLucien Adolphe Amaron, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Emma Fanny née Richet \_\_\_\_\_à Saint-Très \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Amaron Lucien, agriculteur, à Saint-Très
2. Cappy Louis, domicilié à Severy

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4 septembre,  
à Severy, à Denens et à Saint-Très  
le 5 dit 1925 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Très \_\_\_\_\_, le dix octobre mil neuf  
cent vingt-cinq \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

certificat de publication  
délivré par le bureau de  
l'état civil de Lausanne  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Les époux :

Cappy Charles  
Amaron

Les témoins :

Amaron Lucien  
Cappy Louis

L'officier de l'état civil :

A. RicharsCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Lausanne,  
Grancy et Villars sous  
Yens \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 11  
Anken - Godi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anken René Marc, célibataire,  
boulangier

originaire de Colochenay domicilié à  
Saint-Très né à  
Saint-Très le douze mai  
mil neuf cent fils de

Charles Louis Anken, agriculteur et de  
Elisa Adèle née Grand  
à Saint-Très

2. Godi Rosa Hélène, célibataire,  
sans profession

originaire de Bolzano, prov. de Novare, Italie domiciliée à  
Nyon née à  
Nyon le sept janvier  
mil neuf cent six fille de

Primo Julius dit Angels Godi, maçon et de  
Henriette née Feinden  
à Nyon

Comme témoins :

1. Anken Charles, agriculteur, à S<sup>t</sup>-Très  
2. Godi Angels, maçon, à Nyon

Les publications ont eu lieu à Saint-Très; à Colo-  
chenay et à Nyon le 29 août, et en  
Italie dès le 4 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le trente octobre mil neuf  
cent vingt cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du  
fiancé; id: de la fiancée;  
id: de consentement des  
parents; promesse de mariage;  
id: signée par la fiancée;  
permis de l'état; actes  
de publication aux lieux  
d'origine et de domicile des  
fiancés; certificat de capa.  
cité.

Communiqué  
aux bureaux de l'état civil  
de Morges, Nyon, et  
à la Chancellerie d'état

Les époux :

Anken René  
Anken Rose

Les témoins :

Charles Anken  
Godi Angels

L'officier de l'état civil :

Richard

## Registre des mariages A.

N° 12

Guisolan  
Keiflin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guisolan Antoine Hubert, célibataire  
machinisteoriginaire de Trogen et Chérens (Fribourg) domicilié à  
Saint-Très né à  
Grattorache le vingt-trois juilletmil neuf cent trois fils de  
Jules Emile Guisolan, verrier et de  
Josephine née Monney  
à Saint-Très2. Keiflin Emilie, célibataire, cuisinière,originaire de Bartenheim, Haute-Alsace, France domiciliée à  
Bâle, Ehrgartenrain n° 5 née à  
Bartenheim le quatorze maimil huit cent soixante-cinq fille de  
Albert Johann Keiflin, charron, à Bartenheim et de  
Louise née Keiflin, décédée  
à

Comme témoins :

1. Guisolan Joseph, verrier, Saint-Très  
2. Jungo François, verrier, à Saint-TrèsLes publications ont eu lieu à Saint-Très, à Trogen,  
à Bâle le 23 octobre, à Chérens et à Barten-  
heim le 24 dit 1925Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Saint-Très, le sept novembre mil neuf  
cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé;  
id: de la fiancée; passe-  
port de la fiancée; promesse  
de mariage signé par le fi-  
ancé; id: par la fiancée à  
Bâle; permis du Seigneur de Justice  
et Doliv; actes de publication  
aux lieux d'origine et de do-  
micile des fiancésCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Trogen,  
Autigny, Bâle et à la  
Chancellerie à Lausanne

Les époux :

Guisolan HubertEmilie Guisolan

Les témoins :

Joseph Guisolan  
Jungo François

L'officier de l'état civil :

Richard

## Registre des mariages A.

N° 13

Claudet  
Caboussat

Par décision du 26 novembre 1925, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens qu'au premier nom de l'époux "Louis" soit substitué celui de "Lucien" et que la mère soit désignée sous le nom de ses prénoms de "Pasquie Appolonie Célina".

Et le 28 novembre 1925

L'officier de l'état civil:

A. Richarz



La décision ci-dessus n'est pas du Conseil d'Etat, mais du Département de Justice et Police.

Et le 20 décembre 1925

L'officier de l'état civil:

A. Richarz



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Claudet Marcel Louis, célibataire, agriculteur

originaire de Coinsins domicilié à

Saint-Très né à

rière Saint-Très le dix novembre

mil neuf cent fils de

feu Victor Vincent Claudet et de

Appoline Célina née Jaquier

à Saint-Très

2. Caboussat Célina Marie Louise, célibataire, cuisinière

originaire de Gland et de Bursinel domiciliée à

Gland née à

Dieppe (France) le treize janvier

mil neuf cent un fille de

Auguste Ulysse Caboussat, cocher, à Paris et de

Albertine Marie née Osmond, décédée

Comme témoins :

1. Tasche Robert, gypcier-peintre, à St-Très

2. Tauxe Louis, huissier-municipal, à St-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très le 12 octobre, à Coinsins le 13, à Gland et à Bursinel le 14 dit 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le sept novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé ; id. de la fiancée ; acte d'origine de la fiancée ; promesse de mariage ; actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés.

Les époux :

Marcel Claudet  
Louise Claudet

Les témoins :

Tasche Robert  
Ls Tauxe

L'officier de l'état civil :

A. Richarz

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Reymins et de Gilly

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 144  
Pasche  
Claudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche Robert, célibataire, gypcier-peintre

originaire de Oron-la-Ville domicilié à Saint-Très

né à Grolley (Fribourg) le huit avril mil neuf cent trois fils de

Henri Daniel Pasche, agriculteur et de Lina née Hung à Cottens

2. Claudet Jeanne Lucie, célibataire, couturière

originaire de Coinsins domiciliée à Saint-Très

née à Saint-Très le trois septembre mil neuf cent six fille de

feu Victor Vincent Claudet et de Appoline Céline née Pasquier à Saint-Très

Comme témoins :

- 1. Claudet Marcel, agriculteur, à Saint-Très
- 2. Paux Louis, huissier municipal, S-Très

Les publications ont eu lieu à Saint-Très le 16 octobre, à Coinsins et à Oron-la-Ville le 17 dit 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le sept novembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé ; id. de la fiancée ; acte de consentement de la mère de la fiancée ; promesse de mariage ; actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des fiancés.

Communiqué aux bureaux de l'état civil d'Oron-la-Ville et de Begnins

Les époux :

Pasche Robert  
Pasche Jeanne

Les témoins :

Marcel Claudet  
Ls Paux

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Par décision du 26 novembre 1925, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que la mère de l'épouse soit désignée sous le nom et les prénoms de « Pasquier Appoline Céline. »

Etayé le 28 novembre 1925  
L'officier de l'état civil :  
A. Richard

La décision ci-dessus n'est pas du Conseil d'Etat mais du Département de Justice et Police.

Etayé le 29 décembre 1925  
L'officier de l'état civil :  
A. Richard



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

## Registre des mariages A.

N° 15

Hegg-Vollmar

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hegg Henri, divorcé de Schaller Anna-Maria, dès le 30 octobre 1923, journalieroriginaire de Cheebres domicilié à Saint-Très né à Cheebres le premier mars mil huit cent septante deux fils de François Emile Hegg et de Jeanne Susanne Louise née Cherpillod2. Vollmar Crésence dite Cécile, divorcée de Stienne Louis Frossard, dès le 8 janvier 1923, repasseuseoriginaire de Liddes, canton du Valais domiciliée à Saint-Très née à Ried-Brigue le deux octobre mil huit cent septante un fille de Ture Vollmar et de Philomène née Eyer

Comme témoins :

1. Henri Morand, cafetier, Saint-Très
2. Louis Faux, huissier municipal, S<sup>t</sup> Trés

Les publications ont eu lieu à Saint-Très le 10 novembre, à Cheebres et à Liddes le 11 dit 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le cinq décembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

acte de mariage et jugement en divorce du mari ; id. de l'épouse ; promesse de mariage ; actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des époux

Les époux :

Hegg HenriHegg Cécile

Les témoins :

M<sup>r</sup> MorandL. Faux

L'officier de l'état civil :

RichardCommuniqué aux bureaux de l'état civil de Cheebres et de Liddes

## Registre des mariages A.

N° 16

Christeler - Meyer

En date du 17 janvier 1947, le Dépt. de Justice et Police du Canton de Vaud, a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci-contre, en ce sens que le nom patronymique "Christeler", soit orthographié avec deux "l", soit "Christeller"

Étoy, le 25 janvier 1947



L'officier de l'état civil:

Horthay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christeler Léon Maurice, célibataire, fonctionnaire aux C.F.F.

originaire de Gessenay (Berne) domicilié à Martigny - Ville né à Vallorbe le dix mai

mit huit cent nonante-neuf fils de Charles Albert Christeler et de

Lydie Rosalie née Schmidt à Saint-Prex

2. Meyer Jeanne Sophie Adèle, célibataire, institutrice

originaire de Reichdorf (Berne) domiciliée à Vevey née à Saint-Prex le trente novembre

mit huit cent nonante-six fille de Frédéric Jacques Meyer, inspecteur des écoles et de

Marie Adèle née Roux à Saint-Prex

Comme témoins :

1. Meyer Ernest, candidat théologie, St-Prex
2. Mayer Louis, commis C.F.F., à Bâle

Les publications ont eu lieu à Martigny - Ville le 11 novembre, à Vevey, à Gessenay et à Reichdorf le 12 dit 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Prex, le douze décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

certificat de publication délivré par l'état civil de Martigny

Les époux :

Christeler Léon  
Jeanne Christeler

Les témoins :

Ernest Meyer  
Louis Mayer

L'officier de l'état civil :

H. Richau

## Registre des mariages A.

N° 17  
Blanchard  
Gudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanchard Emile Paul Samuel,  
 célibataire, agriculteur

originaire de Terroy domicilié à

Féchy né à

Féchy le dix-huit mai  
 mil huit cent soixante-huit fils de

Emile Blanchard, décédé et de

Lina Franceline née Jaquier  
 à Féchy

2. Gudet Emilie Emma, célibataire

originaire de Bertigny domiciliée à

Saint-Trée née à

Saint-Trée le vingt-huit jan-  
 vier mil neuf cent cinq fille de

Jules Arnold Gudet, agriculteur, à Saint-Trée et de

Eugénie Emma née Visinard, décédée  
 à

Comme témoins :

1. Louis Gudet, agriculteur, Saint-Trée

2. Marek Trotti, maçon, Evian les Bains

Les publications ont eu lieu à Terroy et à Féchy le  
 24 novembre, à Bertigny et à Saint-Trée  
 le 25 dit 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Trée, le dix-neuf décembre  
 mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

certificat de publication  
 délivré par l'état civil  
 d'Aubonne

Les époux :

Emile Blanchard

Emilie Blanchard

Les témoins :

Louis Guset

Trotti Marek

L'officier de l'état civil :

A. Richaw

Communiqué aux bureaux de  
 l'état civil de Rolle,  
 Aubonne et Gilly

Registre des mariages A.

~~N°~~  
Clôture de l'an  
1925

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le n° 17 au folio 197 est celui de la dernière inscription faite pour l'an 1925. Les doubles du présent registre sont conformes à l'originale de mes ; ce que nous certifions. domicilié à



Ettoy le 31 décembre 1925 né à

le L'officier de l'état civil :

mil cent

A. Richard fils de

et de

Un double a été remis à l'autorité cantonale le 2 janvier 1926.

2

originale de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N° 1  
Grivel  
Guillemin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grivel Eugène Julien, divorcé de Berthe Joséphine Blandin dès le 13 novembre 1913, paveur

originaire de Saint-Livres domicilié à Buchillon (Les Grands Bois) né à Essertines sur Rolle le vingt-septembre mil-huit cent septante-deux fils de Henri Samuel Grivel et de Louise Méry née Meuret, décédée

2. Guillemin née Salzmänn Henriette Louise Valentine, veuve de Marc Louis Guillemin dès le 25 septembre 1920, ménagère originaire de Cossonay domiciliée à Buchillon née à Saint-Très le quatre octobre mil-huit cent soixante-quatre fille de Jean Victor Salzmänn et de Jenny née Nènet, décédée

Comme témoins :

- 1. Arno Stucky, agriculteur, Buchillon
- 2. Albert Croptier, agriculteur, Buchillon

Les publications ont eu lieu à Buchillon, à Saint-Livres et à Cossonay le 26 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint-Très, le treize février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

acte de mariage de l'époux avec extraits du jugement en divorce ; acte de naissance de l'épouse ; acte de décès du 1<sup>er</sup> mari ; promesse de mariage ; actes de publication aux lieux d'origine et de domicile des époux Communiqué aux bureaux de l'état civil de Cossonay et d'Aubonne

Les époux :

Julien Eugène Grivel  
Louise Grivel

Les témoins :

A. Stucky Chambaz  
Albert Croptier

L'officier de l'état civil :

A. Richard

Par jugement du 7 janvier 1927, déclaré définitif le 11 février 1927, le Tribunal du district de Morges a dissous par le divorce le mariage mentionné ci-contre et a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier.

Fait le 10 février 1927  
L'officier de l'état civil  
A. Richard

Registre des mariages A.

No Clôture du registre

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Ce volume se termine par le n° 1 des inscriptions de l'année 1926. La suite se trouve dans le volume A. 5, commençant ~~originaire de~~ par le n° 2. Ce qui nous est domicilié à ~~tifions~~ né à



Eloy le 13 février 1926

~~mil cent~~ L'officier de l'état civil : fils de A.R. Jehan ~~et de~~

vu le 9 Dec 1927.  
Le Prof. *[Signature]*



2. ~~originaire de~~ domiciliée à née à le mil cent fille de et de

Comme témoins :

- 1.
- 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No

Clôture du registre

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Ce volume se termine par le n° 1 des inscriptions de l'année 1926. La suite se trouve dans le volume A. 5, commençant ~~originaire de~~ par le n° 2. Ce qui nous est domicilié à ~~tifions~~ né à



Eloy le 13 février 1926

~~mil cent~~ L'officier de l'état civil : fils de ~~A.R. Jehan~~ et de

vu le 9 Dec 1927.  
Le Prof.   
A. P.   
A. P.



2.

~~originaire de~~

~~domiciliée à~~  
~~née à~~

~~le~~

~~mil cent~~

~~fille de~~  
~~et de~~

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

A

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

*[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]*

*[Handwritten mark or signature]*

u 29  
L  
Q

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in approximately 15 horizontal lines, though it is extremely faint and difficult to decipher. Some words are partially legible, such as "1871", "1872", "1873", "1874", "1875", "1876", "1877", "1878", "1879", "1880", "1881", "1882", "1883", "1884", "1885", "1886", "1887", "1888", "1889", "1890", "1891", "1892", "1893", "1894", "1895", "1896", "1897", "1898", "1899", "1900".

A

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Andreoli	Deleisa	Italie	20				
Aigroz	Justin Charles	J <sup>rs</sup> Combremont	23				
Aviolat	Robert John	le-Petit Ormont-dessous	49				
Ammann	Julie	Menziken	51				
Antonin	Louis Philomin	Controy	60				
Anken	Louis	Colochenay	61				
Annen	Robert Frédéric	Gessenay	62				
Allaman	Victor Michel	Romanens	85				
Auberson	Louisa Marie	Essertines	93				
Aerni	Emma	Zollikofen	117				
Amaudruz	Olga	Mon-Laux	121				
Annen	Emile Louis Marc	Gessenay	133				
Allenbach	Charles Ami	Adelboden	136				
Ansermier	Fanny Louise	Controy	140				
Agrati	Marie Josephine	d'origine ita.	165				
Anken	Yvonne Elisa	Anna Zolochenay	185				
Arnauw	Rosa Marguerite	Oron-le- Châtel	187				
Amaron	Germaine Emma	Deneris	190				
Anken	René Marc	Colochenay	191				



B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*

1	...	...	...
2	...	...	...
3	...	...	...
4	...	...	...
5	...	...	...
6	...	...	...
7	...	...	...
8	...	...	...
9	...	...	...
10	...	...	...
11	...	...	...
12	...	...	...
13	...	...	...
14	...	...	...
15	...	...	...
16	...	...	...
17	...	...	...
18	...	...	...
19	...	...	...
20	...	...	...
21	...	...	...
22	...	...	...
23	...	...	...
24	...	...	...
25	...	...	...
26	...	...	...
27	...	...	...
28	...	...	...
29	...	...	...
30	...	...	...
31	...	...	...
32	...	...	...
33	...	...	...
34	...	...	...
35	...	...	...
36	...	...	...
37	...	...	...
38	...	...	...
39	...	...	...
40	...	...	...
41	...	...	...
42	...	...	...
43	...	...	...
44	...	...	...
45	...	...	...
46	...	...	...
47	...	...	...
48	...	...	...
49	...	...	...
50	...	...	...
51	...	...	...
52	...	...	...
53	...	...	...
54	...	...	...
55	...	...	...
56	...	...	...
57	...	...	...
58	...	...	...
59	...	...	...
60	...	...	...
61	...	...	...
62	...	...	...
63	...	...	...
64	...	...	...
65	...	...	...
66	...	...	...
67	...	...	...
68	...	...	...
69	...	...	...
70	...	...	...
71	...	...	...
72	...	...	...
73	...	...	...
74	...	...	...
75	...	...	...
76	...	...	...
77	...	...	...
78	...	...	...
79	...	...	...
80	...	...	...
81	...	...	...
82	...	...	...
83	...	...	...
84	...	...	...
85	...	...	...
86	...	...	...
87	...	...	...
88	...	...	...
89	...	...	...
90	...	...	...
91	...	...	...
92	...	...	...
93	...	...	...
94	...	...	...
95	...	...	...
96	...	...	...
97	...	...	...
98	...	...	...
99	...	...	...
100	...	...	...

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PA
Bodoira	Virginie	Rive de Siers	2				
Balley	Jules	Folembay, France	4				
Bugnon	Julie Marie	S <sup>t</sup> Tréz	5				
Bugnon	Charles Jules	S <sup>t</sup> Tréz	9				
Bonnevaux	Olga Marguerite	Baulmes	12				
Bugnon	Marc Arthur	S <sup>t</sup> Tréz	15				
Bugnon	Henri Edouard	S <sup>t</sup> Tréz	24				
Bugnon	Edouard	Saint Tréz	28				
Bourgoz	Georges Jean	S <sup>t</sup> Sulpice	30				
Blanc	Germaine Caroli <sup>ne</sup>	Travers	32				
Baudan	Ernest Louis	Arnex	33				
Bugnon	Fanny	S <sup>t</sup> Tréz	38				
Bauder	Alfred	Bottens	44				
Brenner	François André	G <sup>2</sup> Saccomy	46				
Bucher	Marthe	Etoy	48				
Blanc	Albert Louis	Ston les Ouates	50				
Bobren	Charles Frédéric	Etoy & Jessenay	51				
Bucher	Auguste	Etoy	67				
Bettler	Ida	Bottigen et S <sup>t</sup> Meyhan	74				
Burger	Louis Marc Charles	Allamnan	76				
Barbey	Marc Justin <sup>Edouard</sup>	Féchy et Bougy	78				
Bucher	Marcel	Etoy	88				
Bouquet	Marguerite Elisa	Girgins et Lougemont	89				
Bocquet	Eugène Auguste	Chassagnay	95				
Bovy	Angèle Elise	Jufflers le Châ <sup>teau</sup>	99				
Berthold	Julia Fanny Lea	Chardonnay	104				
Briand	Louise	Reverolle	110				
Blanchard	John Jules	Genève	112				
Buclin	Gustave Charles	Etoy	132				
Baudan	François Oscar	Arnex	138				
Barbey	Aimé Paul <sup>dit Francis</sup>	Chavannes les Forts	144				
Bussmann	Emile	Egolzwil	146				
Boverat	Marie-Louette	Faugères et Besenans	147				
Baudan	Paul Emile	Arnex	152				
Brouty	Maria-Henriette	Bottens	154				
Besson	Ami Lucien	Valeyres et Ligne Frolle	155				
Baud	Jenny	Montrebois	155				
Bovay	Bertha	Chassagnay	160				
Bucher	Alice Augustine	Etoy	162				
Bégy	Marie-Joséphine Anna	d'orig. italienne	165				
Bugnon	Lucien	S <sup>t</sup> Tréz	167				
Bucher	Ida Caroline	Etoy	171				
Bize	Eugène Edouard	Sillarzel	175				
Bignens	Robert H <sup>er</sup> Frédéric	Vaulion	176				
Baudan	Maurice Jules	Arnex	177				
Béguin	Henri Alexandre	S <sup>t</sup> Léger	179				
Brandt-dit Griewin	Albert Alfred	la Chaum de Fond et le Locher	181				
Blanchard	Emile Paul Sa <sup>muel</sup>	Ferroy	197				

B

NOM PRÉNOMS ORIGINE PAGE NOM PRÉNOMS ORIGINE PAGE

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S

... ..  
... ..

... .. 13

... ..  
... ..

... ..  
... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

Handwritten text, likely a list or index, organized in columns. The text is mirrored across the page, suggesting bleed-through from the reverse side. The entries are dense and difficult to decipher due to the image quality and the nature of the handwriting.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Charles	Marie Elise	S <sup>t</sup> -Paul (Savoie)	3				
Cavin	Auguste Charles	Vulliens	5				
Clere	Jean-Louis	Villars/Plano	7				
Cubar	Rosa Irma	La Sarratz	13				
Chatelain	Alice Elise	Lully	15				
Conte	Julie Louise	S <sup>t</sup> -Frey	18				
Coendoz	Victor Louis	Mollens	19				
Charbonney	Louis Jules Francis	Lucens	22				
Coendoz	Charles Jules	Mollens	35				
Chatelain	Martha	Tramelan-dessus	38				
Cornay	Jean Alfred	Froug	42				
Champion	Jules Ami	Gimel	45				
Casas	Juan	Rinosa (Espagne)	58				
Corthay	Emile Julien	Etoy	59				
Corthay	Ernestine	Etoy	61				
Charrière	Berthe Aline	Bussy <sup>s</sup> Morges	63				
Chanson	Francis Louis	Moiry	73				
Coendoz	Henri Jules	Mollens	79				
Chanson	Emile	Moiry	81				
Corboz	Joseph Marcelin	Fonl	86				
Chuat	Alice Emma	Giez	88				
Cuender	Elie Philippo	S <sup>t</sup> e Croix	93				
Cuanoud	René Emile	Oppeus	96				
Conne	Paul Jules	Trudoux	98				
Corthay	Armand	Etoy	102				
Cavin	Emile Louis	Vulliens	107				
Corthay	Francis Jules	Etoy	108				
Chatelain	Edouard Marcel	Lully	113				
Conte	F <sup>co</sup> s Ch <sup>les</sup>	S <sup>t</sup> -Frey	121				
Courvoisier	Louise	Chevannes-le	126				
Chantrens	Marie Sylvie	Romainmôtte <sup>Nayon</sup>	129				
Chevillard	Rosine Marguerite	Denens	131				
Corthay	Elise <sup>dite Rose</sup>	Etoy et Genève	135				
Chapaley	Anna Madeleine	Remaufens	148				
Colliard	Anna Madeleine						
Cretegnay	Robert Constant	Reverolle	150				
Corthay	Louis Alfred	Etoy	153				
Chuat	Emma Rosette	Giez	153				
Chambay	Samuel Aug. Louis	Cully et Lully	154				
Chatelain	Robert	Lully	162				
Cand	Adrien Henri	Rances	168				
Corboz	Alfred	Chesalles <sup>s</sup>	169				
Caxille	Hélène Elise	Maracou <sup>Iron</sup>	179				
Cuebo	Anna Lucie	Tâguis	188				
Claudet	Marcel Louis	Coinsins	193				
Caboussat	Céline Marie Louise	Gland et	193				
Claudet	Jeanne Lucie	Coinsins <sup>Bursinel</sup>	194				
Christeler	Léon Maurice	Gessenay	196				



C

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

D

E

F

G

H

I

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in approximately six lines and is mostly illegible due to fading and the quality of the scan. Some faint words and numbers are visible, such as "1870" and "1871".

20

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Depeursinge	Sophie	Dièze	29				
Dupuis	Alfred Jules	Saubraz	40				
Demont	Berthe Augusta	Grancy et	47				
Ducrès	Alphonse Jules	Vullierens Le Crêt	52				
Delacrétoy	Jules Henri	Yverne	65				
Déglise	Henri Nestor	Châtel S. Denis	83				
Dumoulin	Marie Augusta	Bagnes	94				
Duparc	Faust Henri	origine française	99				
Duportet	Mathilde Fanny	Eysins	106				
Duclos	Charles Laurent	S <sup>t</sup> Tréz	115				
Dubosson	Alfred	Clarmont	117				
Dubois	Jules Henri	Gland	119				
Demont	Alfredine Justine	S <sup>t</sup> Tréz	133				
Dénervaud	Lucie Marie Joséphine	Boulog et Mossel	136				
Demont	Blanche Honoré	S <sup>t</sup> Tréz	139				
Demont	Charles Alexis	S <sup>t</sup> Tréz	140				
Dupuis	Jules Auguste	Eclagnens	165				
Dupont	Adèle Louise	Fully	167				
Diacon	Alice Emma	Dombresson	175				
Duclos	Aline Alexan <sup>r</sup>	S <sup>t</sup> Tréz	177				
Delacrausay	César Auguste	Epalinges	189				





E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

V

W

X

Y

Z

1875

1875

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
<i>Etter</i>	<i>Adèle Jeanne</i>	<i>Bertha Nied</i>	<i>73</i>				
<i>Eindiquet</i>	<i>Adèle</i>	<i>S<sup>t</sup> Tréx</i>	<i>102</i>				
<i>Eindiquet</i>	<i>Germaine Eugène</i>	<i>S<sup>t</sup> Tréx</i>	<i>151</i>				



E





F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

Handwritten text in a cursive script, possibly a ledger or account book. The text is arranged in several columns and rows, with some entries appearing to be numbered or dated. The handwriting is dense and somewhat difficult to decipher due to the image quality.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Foretay	Marquerite Louise	S <sup>t</sup> Sulpice	16				
Favre	Henriette Pauline	Villars 1/2nd	23				
Favre	Louise Julie	Pentheriaz	30				
Foretay	François Louis	S <sup>t</sup> Sulpice	31				
Favre	Bertha Julia	Pentheriaz	37				
Foretay	Germaine Alice	S <sup>t</sup> Sulpice	43				
Felix	Ernest Albert	La Rogivne	70				
Favre	Rosine Adèle	Goumoens la	79				
Feyler	Isabelle Esther	Romanel 1/2nd - Ville	80				
Falconnier	Jules Eugène Marcel	rossenges sanne	89				
Feyler	Leon Anton	Romanel 1/2nd	90				
Foretay	Catherine Alice	S <sup>t</sup> Sulpice Zausanne	113				
Feyler	Alice Adrienne	Romanel 1/2nd Zausanne	114				
Foretay	Emile	S <sup>t</sup> Sulpice	130				
Favre	Henri Emile	Villars 1/2nd	135				
Felix	Jules Samuel	La Rogivne	144				
Favre	Suzanne Elise	Ecoteaux et Château d'Or	144				
Heury	Marquerite Louise	Mauraz	182				



G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten text in a cursive script, possibly a ledger or account book. The text is arranged in several columns and rows, with some entries appearing to be numbered or dated. The handwriting is dense and somewhat difficult to decipher due to the image quality.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Geze	Hélène	Dailiens	1				
Gianninoni	Ido	Lizzano in Bel	20				
Giriens	Albert Lucien	Étoy <sup>vedere</sup>	25				
Grandjean	François Alexandre	Enney <sup>Morton</sup>	29				
Gaudard	Leopold Honoré	Sales	32				
Giriens	Lucie Henriette	Étoy	36				
Grunenwald	Emile	St-Stephan	37				
Garin	Ernest Georges	Yens	44				
Genoux	Berthe Ernestine	Buchillon	50				
Giriens	Olive Augustine	Étoy	53				
Grotz	Rosine Marie	Berikon	60				
Gurry	Marie Elise Lina	St-Saphorin	67				
Grand	Cécile Madeleine	Vevay et Ecoteaux	70				
Giriens	Gustave Louis	Étoy	71				
Germann	Jean	Adelboden	74				
Gros	Lucien Henri	Schicksens	75				
Guisolan	Caroline Julie	Troyens et Chénens	83				
Galley	Almyr Léonie	Romone et	85				
Guisolan	Florian César	Lussy <sup>11013</sup> Troyens et Chénens	94				
Gottbuey	Antonie Julie	Sensales	115				
Gilliard	Henri	Combremont <sup>le G<sup>e</sup></sup>	131				
Golay	Olga Laure	le Chénis	138				
Gilgen	Alice	Wahlern	156				
Guisolan	Fernand Jules	Troyens et Chénens	161				
Genoux	Alice	Buchillon	169				
Grosjean	Edmond Alfred	St-Oyens	173				
Gris	Adèle	Cerniaz et	174				
Gossweiler	Maurice	Dübendorf <sup>Saignes</sup>	184				
Gaillard	Yvonne Léa	Bulle	184				
Godi	Rosa Hélène	Bolzano	191				
Guisolan	Antoine Hubert	Troyens et <sup>Chénens</sup>	192				
Gudel	Emilie Emma	Burtigny	197				
Griovel	Julien Eugène	St-Livres	199				
Guillemin	H <sup>te</sup> Louise Va lettind	Cossonay	199				

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to be organized into several lines or columns.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Henry	Paul Marius	Tullierens	1				
Haas	Rodolphe Samuel	S <sup>t</sup> -Pren	38				
Haldi	Alice Marie	Gessenay	44				
Huquenin - Guilleminet	François Albert	Lode et la Arévine	87				
Henry	Frank Edouard	Tullierens	92				
Henry ne	Maurer Emma	id:	92				
Heim	Gustave	Ojovers	147				
Hegg	Henri	Chexbres	195				

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Faint, illegible markings or text in the upper right quadrant of the page.

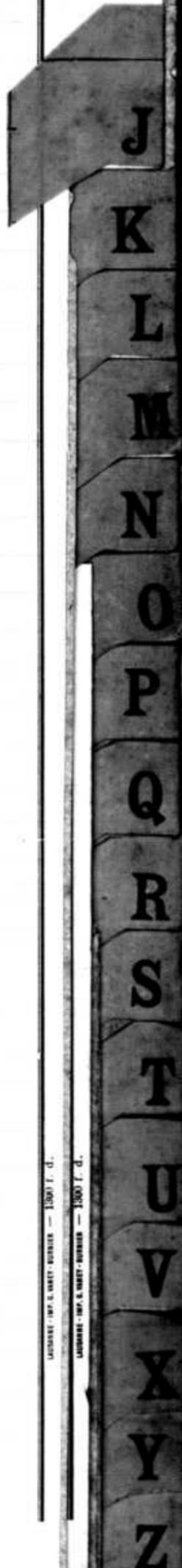
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is extremely faint and illegible due to the low contrast and grainy texture of the scan. It appears to be organized into several lines, possibly representing a list or a series of entries.

J

J

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
				Juver	Susanne Fanny	Buttes	41
				Jotterand	Clemence Louise	St Livres	46
				Jungo	Louise	Fribourg Som-	49
				Jungo	Pierre Alfred	mentier Guin	63
				Jungo	Alice Eugénie	id. "	72
				Jaquenoud	Alice Elise	Scubens	108
				Jaccard	Gabrielle Emilie	St <sup>e</sup> Croix	116
				Jungo	Fcois Louise	Fribourg	122
				Joly	Fcois Frédéric	Sommentier Guin	129
				Jaquet	Henri Justin	Estevannens	139





Faint, illegible markings or bleed-through from the reverse side of the page, appearing as scattered dark spots and light smudges.

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1870  
1871  
1872  
1873  
1874  
1875  
1876  
1877  
1878  
1879  
1880

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Keller	Marie Elisabeth	Wäldi	22				
Köhl	Wilhelmina	Kreuznach	54				
Köbly	Jeanne Louise	Kallnach	76				
König	Augusta Pietro-Paslo	Friedrichthal	105				
König	Blanche	id:	118				
Koerber	Jean	Tegeten	151				
Kursner	Justin Henri	Aubonne	174				
Kobler	Maria Anna	Bellikon	176				
Keiflin	Emilie	Bartenheim Alsace	192				

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

K

— 1407 —

Faint, illegible markings or bleed-through from the reverse side of the page, appearing as scattered dark spots and light smudges.

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten text, possibly a list or index, consisting of several lines of illegible script.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Lesquerade	Jeanne	Douai (France) H					
Leubinger	Augustin	Birrwil (Suisse) 13					
Laeser	Jean-Louis	Gontenschwyl	18				
Lackas	Charlotte Fanny	Buchsillon	19				
Lapsalud	François	Etay	57				
Laeser	Arthur	Gontenschwyl	77				
Laeser	Hélène Louise	id:	78				
Labbe	Maurice Emile	S <sup>t</sup> Tréz	91				
Lambercy	Léon	S <sup>t</sup> Tréz	99				
Lambercy	Emma	id:	104				
Lacksal	Berthe Charlotte	Buchsillon	123				
Lalhy	Daniel René	Dully ex Bellevue	143				
Liardon	Blanche Hélène	Montserod	181				
Lambert	Jules Félicien	Châtillon	188				

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Michaud	Albertine Louise	La Sarraz	6				
Marguerat	Félicie Aline	Lutry	9				
Marguerat	Lucien Eugène	Lutry	10				
Mercier	Laurent	St-Tréz et Penthieroz	11				
Morerod	Ida Bertha	Ormon-dessus	11				
Marquand	Eugène Léonard	Lutry	17				
Mercier	Marie Ida	St-Tréz & Pen- thieroz	17				
Martignier	Rosa	Eclépens Hautin	25				
Mattioli	Armelinda	Borgo a Nozza - no (Italia)	26				
Mollard	Pierre François	Mannens	34				
Meille	Jeanne Augustine	St-Martin	42				
Martin	Hélène Julie	Etoy	45				
Meille	César Narcisse	St-Martin	47				
Meille	Mélanie Rose	St-Martin	52				
Metzner	Auguste Ulrich	Schattenhalb	55				
Meylan	Augustine Amélie	Lieu	55				
Morattel	Lina	Sèdeilles	59				
Morand	Marie Judith	La Joux et Lornementus	64				
Mossu	Maurice François	Grangettes	68				
Musso	Evasio Isidore	Quarto (Asti) Italie	72				
Mattbey	Louis Jules	Ospreis	84				
Monney	Almyre Léonie	Romon et Lussy	85				
Meille	Justine Judith	St-Martin	86				
Meille	Lina Julia	St-Martin	91				
Maurer	Emma	Vullierens	92				
Messiller	François Louis	St-Tréz	109				
Malsain	Ivan Daniel	Liège (Belgique)	114				
Mojonnier	Robert	Mézières	116				
Marestro	Louise Marie	St-Tréz	130				
Montboux	Aline Stanny	Bière	132				
Morand	Edmond Justin	St-Tréz	141				
Martin	Edmond Abram	Rossinière	145				
Morand	Louis Charles	et Dilleneuve St-Tréz	160				
Mayer	Yoland Pierre	Echallens	164				
Meyer	Louise Emma	Kirchdorf	164				
Monnier	Ida Elisa	Arnex	168				
Mullis	Lorenz Alois	Fluns	185				
Meylan	Marthe Eugénie	le Chenit	189				
Meyer	Jeanne Sophie Adèle	Kirchdorf	196				





UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY

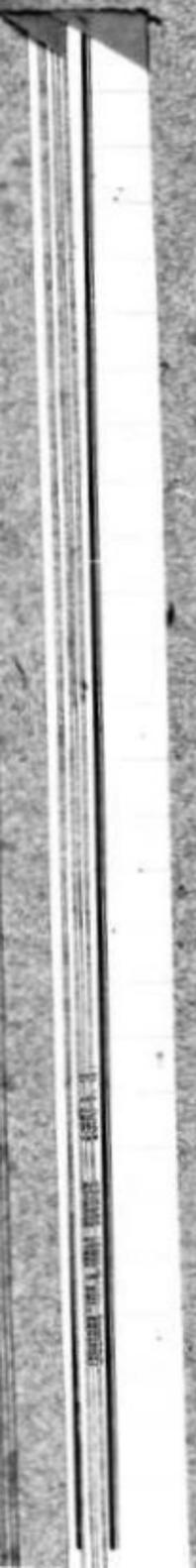
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten scribbles at the top of the page.

Handwritten scribbles in the upper right quadrant.

Handwritten scribbles in the middle right quadrant.

Handwritten scribbles in the lower right quadrant.







Q  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z







P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

100 ... ..  
101 ... ..  
102 ... ..  
103 ... ..  
104 ... ..  
105 ... ..  
106 ... ..  
107 ... ..  
108 ... ..  
109 ... ..  
110 ... ..  
111 ... ..  
112 ... ..  
113 ... ..  
114 ... ..  
115 ... ..  
116 ... ..  
117 ... ..  
118 ... ..  
119 ... ..  
120 ... ..  
121 ... ..  
122 ... ..  
123 ... ..  
124 ... ..  
125 ... ..  
126 ... ..  
127 ... ..  
128 ... ..  
129 ... ..  
130 ... ..  
131 ... ..  
132 ... ..  
133 ... ..  
134 ... ..  
135 ... ..  
136 ... ..  
137 ... ..  
138 ... ..  
139 ... ..  
140 ... ..  
141 ... ..  
142 ... ..  
143 ... ..  
144 ... ..  
145 ... ..  
146 ... ..  
147 ... ..  
148 ... ..  
149 ... ..  
150 ... ..

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Jagat	Jean	S <sup>t</sup> Pierre	2				
Joger	Charles Samuel	Agiez	14				
Jaguier	Suzanne Louise	Denges	14				
Jfeuty	Julien Charles	S <sup>t</sup> Tréz	16				
Perrier	Lucie Alice	S <sup>t</sup> Croix	28				
Teller	Hélène Josephine	Alterswil	31				
Telichez	ditte Cécile Elise Lina	Berolle	40				
Jfeuty	Ernest Louis	S <sup>t</sup> Tréz	43				
Tièren	Frédéric Jacob	Adelboden	53				
Tauti	Charles Joseph	Trogen	64				
Terrin	Caroline Marie	Lausanne	68				
Tfister	Anna Rosa	Südbendorf	71				
Tuel	Hélène Alice	S <sup>t</sup> Salomon - France	75				
Tipoz	Marie Lydie	Charmey	81				
Taux	Anais	Louise, de Pabourgen	96				
Telaton	Lina Marie	Eclagnens et Travers	98				
Tidouze	Berthe	Villars le Comte	100				
Terroud	Renée Augusta	Buchsillon	101				
Tfeuti	Adèle	S <sup>t</sup> Tréz	102				
Tache	Fernand F <sup>co</sup>	Ferrens	104				
Tasche	René Emile	Sersion	106				
Tfister	Rosalie	Kerzers	107				
Trior	Louise	Tenerolle	110				
Terrin	Gustave	Ependes	111				
Tfeuti	Sophie Erneste	S <sup>t</sup> Tréz	126				
Tache	Edouard	Ferrens	126				
Philippart	Josephine Ernestine	Ligny	127				
Tobud	Jeanne Mathilde	Langnau	128				
Tfeuti	Louise Marie	S <sup>t</sup> Tréz	130				
Toch	Isidore	Vallirana (Espagne)	137				
Terroud	Laure Edith	Buchsillon	143				
Tequiron	Marie ditte Adrienne	Cuarny	145				
Tilloud	Jules Horber	Châtel S <sup>t</sup> Denis	148				
Tasche	René Emile	Sersion	154				
Tillet	Irma	Heigneux	158				
Tache	Ida Hortense Eugénie	Chapselle	163				
Tauti	Paul Louis	Trogen	166				
Telichez	Rosa Germaine	Vullierens	172				
Terroud	Inès Lina	Buchsillon et Fleurier	173				
Telaton	Aline	Eclagnens et France	186				
Tasche	Robert	Oron Ta Sille	194				

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

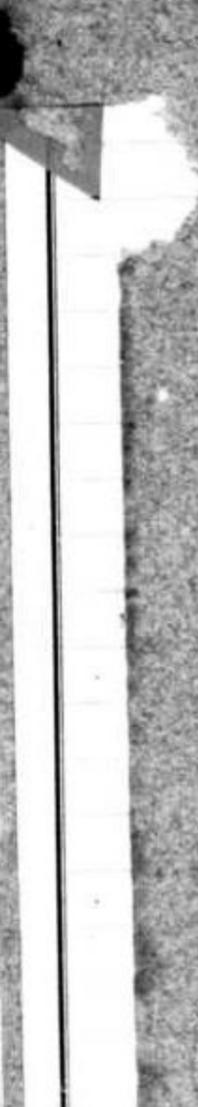






R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

*[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Ruchs	Juliette	Lützelstüb	10				
Ruchsau	Emile	Grandcour	12				
Ramel	Ida	Château d'Oex	57				
Roulet	Philomène Elisa	Contbey	60				
Reymond	Emile Adrien	Vaulion	66				
Rairoux	Adèle Jeannette Bertha	Rougemont	73				
Rochat	Mario Henriette	ou Vufflens - l. Château Fechy ex	77				
Regamey	Louisa Marguerite	L'abbaye Lausanne	84				
Roulet	Alice Elise	Contbey	87				
Rosset	Alice Louise	Bouzy	97				
Rochat	Samuel Edouard	L'abbaye	101				
Reymond	Marguerite	ou le Lieu le Chenin	112				
Reichard	Walter Guillaume	Lausanne	123				
Raspilaire	Barthelemy Louis	Rive de Sier	127				
Rairoux née	Chantrens Sylvie	Rougemont	129				
Rieben	Marcelle	ou Vufflens l. ch. La Lenk	141				
Rudaz	Jeanne	Fribourg ex La Corboz	144				
Roy	Isabelle Hélène	Agiez	152				
Roy	Eugénie Caroline	Agiez	159				
Richoz	Jeanne Alexi	Vauderens	166				
Richoz	Adrien Charles	Vauderens	171				
Rochat	Charles Rodolphe	Croy	172				
Rawyler	Hélène Emilie	Brugg	178				
Reymond	Charlotte Louise	le Chenin	181				
Rebu	Charles Henri	Laigney ex	182				
Rochat	William Cons- tance	L'abbaye ex le Lieu	187				

R

S

T

U

V

X

Y

Z



*Handwritten text, possibly a signature or title, located in the upper left quadrant of the page.*

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and includes various words and numbers, such as "1871", "1872", "1873", "1874", "1875", "1876", "1877", "1878", "1879", "1880", "1881", "1882", "1883", "1884", "1885", "1886", "1887", "1888", "1889", "1890", "1891", "1892", "1893", "1894", "1895", "1896", "1897", "1898", "1899", "1900".

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Schmidt	Auguste Joseph	Chamoson	6				
Salzmann	Robert Emile Eugène	S <sup>t</sup> Prex	26				
Strehle	Emma Luigia	Kastel	58				
Schopfer née	Guerry Marie Elise	Lamenon	67				
Steinhäuslin	Et. Alex. <sup>Lina</sup> Edouard	Brugg en Su- miswald	80				
Salzmann	Mathilde Louise	S <sup>t</sup> Prex	95				
Salzmann	Jules	S <sup>t</sup> Prex	97				
Seewer	Julio	Gsteig	105				
Schöne	Emile Hermann	Hauswalde	110				
Spadini	Pietro Rocco	Selma	118				
Suzer	Filicien <sup>Andrea</sup>	Chardonney	125				
Seydoux	Philippe Joseph	Vaubourg et Siles	128				
Steffen	Marc Alcide	Torub	134				
Seydoux	Lucie Julia	Grattavache	150				
Simon	Alfred Léon	Nauborgen	156				
Schmittler	Christian	S <sup>t</sup> Ingber <sup>(Alte origine)</sup>	158				
Spaini	Gaston Robert	Gossieris	186				
Salzmann	Hette Louise Va lentine		199				

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





1871  
1872  
1873  
1874  
1875  
1876  
1877  
1878  
1879  
1880

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Tétay	Lina	Montagny	111				
Tétay	Marie Auguste	Montagny	119				
Tétay	Eugène	Montagny	120				
Tercier	Alice Marie	Quaders	122				
Trottel	Bernard	Écoteaux	178				
Tercier	Joseph Félix	Quaders	183				
Tappy	Charles Emile	Sévry	180				

T  
U  
V  
X  
Y  
Z



U

V

X

Y

Z







V

X

Y

Z

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is extremely faint and illegible due to the low contrast and grainy texture of the scan. It appears to be organized into several lines or columns, possibly representing a list or a set of notes.

7

78

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Villemin	Berthe Josephine	Bressanour	7	Walther	Elise Zélie	Côte aux Fées ou Rougemont	24
Vienny	Mathilde Judith	Progers & Vuaders	34	Wegmüller	Frieda	Techigen	33
Viret	Charles Marc	Villars - Tiercelin	36	Wuilleumier	Georges Lucien	Cranelan - dessus	48
Vionnet	Blandine Antonie	Grattasache	62	Wallimann	Emile Joseph	La Lagne Alpines	54
Viret	Marie Louise	Villars - Tiercelin	66	Wickham	Odette Georgina Emilie	Paris	90
Vauriod	Alice Eugénie	Orny	120	Wiegold	Anna	Kreuznach	146
Vannod	Jeanne Berthe	Orny	134				
Vollmar	Crésence dite Cécile	Liddes	145				

W

V

X

Y

Z



X

Y

Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to be organized into two lines.





